



Third Session  
Fortieth Parliament, 2010

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# National Finance

*Chair:*

The Honourable JOSEPH A. DAY

---

Tuesday, September 28, 2010  
Wednesday, September 29, 2010

---

**Issue No. 17**

**Third and fourth meetings on:**

The study of Canada's one-cent coin

---

**WITNESSES:**  
(*See back cover*)

Troisième session de la  
quarantième législature, 2010

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Finances nationales

*Président :*

L'honorable JOSEPH A. DAY

---

Le mardi 28 septembre 2010  
Le mercredi 29 septembre 2010

---

**Fascicule n° 17**

**Troisième et quatrième réunions concernant :**

L'étude de la pièce canadienne d'un cent

---

**TÉMOINS :**  
(*Voir à l'endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Braley	Marshall
Callbeck	Murray, P.C.
* Cowan	Neufeld
(or Tardif)	Poulin
Dickson	Ringuette
Eggleton, P.C.	Runciman
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Braley replaced the Honourable Senator Finley (*September 29, 2010*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Andreychuk (*August 31, 2010*).

The Honourable Senator Poulin replaced the Honourable Senator Moore (*July 20, 2010*).

The Honourable Senator Eggleton, P.C., replaced the Honourable Senator Mitchell (*July 20, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président* : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Braley	Marshall
Callbeck	Murray, C.P.
* Cowan	Neufeld
(ou Tardif)	Poulin
Dickson	Ringuette
Eggleton, C.P.	Runciman
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Braley a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 29 septembre 2010*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Andreychuk (*le 31 août 2010*).

L'honorable sénateur Poulin a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 20 juillet 2010*).

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 20 juillet 2010*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, September 28, 2010  
(46)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Finley, Gerstein, Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Poulin, Ringuette and Runciman (12).

*In attendance:* John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 27, 2010, the committee continued its examination of the costs and benefits of Canada's one-cent coin to Canadian taxpayers and the overall Canadian economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

**WITNESSES:**

*Canadian Automatic Merchandising Association:*

Kim Lockie, President.

*Conseil québécois du commerce de détail:*

Gaston Lafleur, President.

*Retail Council of Canada:*

Diane J. Brisebois, President and Chief Executive Officer.

*Canadian Council of Grocery Distributors:*

David Wilkes, Senior Vice-President, Trade and Business Development.

The chair made an opening statement.

Mr. Lockie and Mr. Lafleur each made a presentation and, together, answered questions.

At 10:32 a.m., the committee suspended.

At 10:36 a.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Ms. Brisebois and Mr. Wilkes each made a presentation and, together, answered questions.

At 11:35 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

\_\_\_\_\_

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 28 septembre 2010  
(46)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Poulin, Ringuette et Runciman (12).

*Aussi présents :* John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente des communications, Direction des communications.

*Également présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 27 avril 2010, le comité poursuit son examen des coûts et avantages de la pièce canadienne de un cent pour les contribuables canadiens et l'ensemble de l'économie du pays. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Association canadienne d'auto-distribution :*

Kim Lockie, président.

*Conseil québécois du commerce de détail :*

Gaston Lafleur, président.

*Conseil canadien du commerce de détail :*

Diane J. Brisebois, présidente et chef de la direction.

*Conseil canadien des distributeurs en alimentation :*

David Wilkes, premier vice-président, Expansion du commerce et des entreprises.

Le président fait une déclaration liminaire.

MM. Lockie et Lafleur font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 10 h 32, la séance est interrompue.

À 10 h 36, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

Mme Brisebois et M. Wilkes font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 11 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

\_\_\_\_\_

OTTAWA, Wednesday, September 29, 2010  
(47)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:49 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Braley, Callbeck, Day, Dickson, Gerstein, Marshall, Murray, P.C., and Runciman (8).

*In attendance:* Maxime-Olivier Thibodeau and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 27, 2010, the committee continued its examination of the costs and benefits of Canada's one-cent coin to Canadian taxpayers and the overall Canadian economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

*WITNESSES:*

*Canadian Bankers Association:*

Darren Hannah, Director, Banking Operations.

*Consumers' Association of Canada:*

Mel Fruitman, Vice-President.

The chair made an opening statement.

Mr. Hannah made a presentation and answered questions.

At 7:38 p.m., the committee suspended.

At 7:42 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Mr. Fruitman made a presentation and answered questions.

At 8:08 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, le mercredi 29 septembre 2010  
(47)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 49, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Braley, Callbeck, Day, Dickson, Gerstein, Marshall, Murray, C.P., et Runciman (8).

*Également présents :* Maxime-Olivier Thibodeau et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente des communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 27 avril 2010, le comité poursuit son examen des coûts et avantages de la pièce canadienne de un cent pour les contribuables canadiens et l'ensemble de l'économie du pays. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Association des banquiers canadiens :*

Darren Hannah, directeur, Opérations bancaires.

*Association des consommateurs du Canada :*

Mel Fruitman, vice-président.

Le président fait une déclaration liminaire.

M. Hannah fait un exposé puis répond aux questions.

À 19 h 38, la séance est interrompue.

À 19 h 42, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

M. Fruitman fait un exposé puis répond aux questions.

À 20 h 8, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Adam Thompson

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, September 28, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the costs and benefits of Canada's one-cent coin to Canadian taxpayers and the overall Canadian economy.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Welcome back from a short break, everyone.

On April 27 this year, this committee was authorized by the Senate to examine the costs and benefits of Canada's 1-cent coin to taxpayers and the Canadian economy in general. In May we held two meetings on the subject, and we heard from government officials and academics. This morning we will continue our study on this issue by hearing from representatives of the business community.

In this first panel, we are pleased to welcome Kim Lockie, President of the Canadian Automatic Merchandising Association.

[*Translation*]

We also have with us Gaston Lafleur, but we are going to begin with Mr. Lockie since Mr. Lafleur has been delayed.

[*English*]

Honourable senators, as usual, we will hear from our witness, Mr. Lockie, and then we will proceed to a question-and-answer period. If Mr. Lafleur arrives too late in this session, we will add him to the next panel.

This first panel, with one hour set aside for it, consists of Mr. Lockie alone, at this stage. Mr. Lockie, you have the floor.

**Kim Lockie, President, Canadian Automatic Merchandising Association:** I represent the vending industry in Canada. Only last week, we had our national vending show and convention in Calgary, as well as a board meeting and a membership meeting.

We discussed what would happen to our industry if the penny were gone. We determined that its disappearance would be a benefit and that no one in our industry uses pennies anymore.

We use pennies only when we receive requests from charities for which people donate their pennies to help out. Charities ask people in our industry to sort and wrap these coins, and the requests can bring in \$1,000 or \$2,000 worth of pennies at a time. If we volunteer for these requests, it costs our industry quite a bit in employee wages and wear and tear on the machines. Often pennies become sticky, and foreign objects can stick to them, damaging our machines.

In essence, with the wages and everything, it would be more beneficial to an operator like me to take the coins, cut the charities a cheque and dispose of the coins in some way, either

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 28 septembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 pour étudier les coûts et les avantages de la pièce canadienne d'un cent pour les contribuables canadiens et l'ensemble de l'économie canadienne.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je vous souhaite tous la bienvenue après une courte pause.

Le 27 avril dernier, le Sénat a autorisé notre comité à examiner les coûts et les avantages de la pièce canadienne d'un cent pour les contribuables canadiens et l'ensemble de l'économie canadienne. En mai, nous avons tenu deux séances sur la question, au cours desquelles nous avons recueilli les témoignages de fonctionnaires et d'universitaires. Ce matin, nous poursuivrons l'étude du dossier en accueillant des représentants du milieu des affaires.

Dans le premier groupe, nous aurons le plaisir d'entendre Kim Lockie, président de l'Association canadienne d'auto-distribution.

[*Français*]

Nous recevons également M. Gaston Lafleur, mais nous allons commencer par entendre M. Lockie puisque M. Lafleur a été retardé.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, comme d'habitude, nous entendrons notre témoin, M. Lockie, puis passerons à une période de questions. Si M. Lafleur arrive trop tard au cours de la séance, nous l'ajouterons au prochain groupe de témoins.

Le premier groupe, qui dispose d'une heure, ne comprend pour l'instant que M. Lockie. Monsieur Lockie, la parole est à vous.

**Kim Lockie, président, Association canadienne d'auto-distribution :** Je représente l'industrie canadienne d'auto-distribution, laquelle a tenu, pas plus tard que la semaine dernière, sa foire nationale à Calgary. Nous avons concurremment eu une réunion du conseil d'administration et une assemblée générale des membres.

Nous y avons notamment discuté de l'effet de l'élimination des pièces d'un cent sur notre industrie et nous nous sommes déclarés favorables à leur disparition, puisque plus personne au sein de notre industrie n'en fait usage.

Nous n'en utilisons que lorsque des organismes de bienfaisance, auxquels les gens donnent ces pièces pour les aider, nous demandent de les trier et de les rouler, récoltant ainsi de 1 000 à 2 000 dollars chaque fois. Si nous acceptons, nous devons assumer une note assez salée pour le salaire des employés et l'usure des machines. Les pièces d'un cent sont souvent collantes et des objets étrangers peuvent y adhérer, ce qui endommage nos machines.

Essentiellement, compte tenu des salaires et d'autres facteurs, il serait plus rentable pour un exploitant comme moi de garder les pièces d'un cent, de libeller un chèque au nom de l'organisme de

through scrap metal or something else, because it costs me more in wages and wear and tear on the machines than what the penny is worth when it comes out the other end.

No one uses pennies in our industry, even the bulk vendors — the gumball machines and such, which are 25 cents or more. No vending machines take pennies, so we will notice no difference in sales.

I would also look at eliminating the nickel at the same time. Perhaps we can readjust our coins like New Zealand and Australia, where they have a 10-cent, 20-cent and 50-cent coin. The nickel is not used much. We use it a bit in our industry, but a dime will work as well. If you are thinking of eliminating one coin and if the public will be upset with losing one coin, you might as well eliminate both, in my opinion.

We have a lot of change in our industry. Different coins often come out. I deal with the Royal Canadian Mint quite a bit on the new issues of loonies and toonies coming out next year with a different alloy content. The new coins will affect our industry considerably. Every time alloy content is changed, our industry must visit every machine. In my operation, it will take one person two months of full time work to go to all our machines and reprogram for the loonie and toonie.

If you are looking at eliminating the penny and the nickel, we have to re-tool our machines anyway, and since our machines do not take pennies, the nickel would not take much to upgrade.

In terms of the penny, I work closely with the mint on different issues. We have checked the cost of making a penny and I believe it is 1.03 cents. In our opinion, through the Canadian Automatic Merchandising Association, CAMA, we think the government should run the same way business does: If it is not profitable, we do not do it. If it costs 1.03 cents to make a penny, the government loses money every time it puts one out and there is no purpose.

If we work it out, eliminating the penny and the nickel does not put the consumer ahead or behind, when we round up and down. There have been different studies working out the effect on consumers. Sometimes the consumer receives an extra couple of pennies and sometimes the consumer is short a couple of pennies, so the impact is fairly neutral.

As far as our industry is concerned, eliminating the penny is a good step and a smart business decision. We suggest the nickel go at the same time. If there is a little bit of a problem, we get it all over with at once. That is all I have to say for now.

bienfaisance et de se débarrasser autrement des pièces, que ce soit en les envoyant à la ferraille ou ailleurs, car les frais afférents aux salaires et à l'usure de l'équipement sont supérieurs à la valeur finale des pièces d'un cent.

Personne n'utilise les pièces d'un cent dans notre industrie, même pas les grossistes — les boules de gomme et les autres bonbons vendus dans les machines distributrices valent au moins 25 cents. Les pièces d'un cent ne sont acceptées dans aucune distributrice; leur disparition n'aura donc aucune influence sur les ventes.

Je vous conseillerais d'envisager du même coup l'élimination des pièces de cinq cents. Nous devrions peut-être revoir notre système monétaire en nous inspirant de pays comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie, qui frappent des pièces de 10, 20 et 50 cents. Les pièces de cinq cents ne servent pas beaucoup. Notre industrie s'en sert un peu, mais les pièces de dix cents conviendront tout aussi bien. Si vous pensez à éliminer un type de pièce et si la population s'en inquiète, autant éliminer les deux pièces, à mon avis.

Notre industrie fait face à de nombreux changements. De nouvelles pièces sont souvent mises en circulation. Je discute énormément avec le personnel de la Monnaie royale canadienne de la sortie des nouvelles pièces d'un et de deux dollars contenant un nouvel alliage, l'an prochain. Ces nouvelles pièces auront des répercussions considérables sur notre industrie. À chaque modification du contenu de l'alliage, notre industrie doit modifier toutes ses distributrices. Dans mon cas, il faut à un employé deux mois de travail à temps plein pour visiter toutes les machines et les reprogrammer pour accepter les nouvelles pièces d'un et de deux dollars.

Si vous envisagez l'élimination des pièces d'un et de cinq cents, nous devons modifier nos machines de toute façon. Comme elles n'acceptent pas les pièces d'un cent, ce ne serait pas bien difficile de les modifier en fonction des pièces de cinq cents.

Pour ce qui est des pièces d'un cent, je collabore étroitement avec la Monnaie en ce qui concerne divers aspects. Nous nous sommes notamment penchés sur le coût de production d'une pièce d'un cent, qui est de 1,03 cents, il me semble. Notre opinion, que nous exprimons en notre qualité de représentants de l'Association canadienne d'auto-distribution, c'est que le gouvernement devrait gérer ses activités comme le fait une entreprise : si ce n'est pas rentable, on ne le fait pas. S'il doit dépenser 1,03 cents pour produire un cent, le gouvernement perd de l'argent chaque fois qu'il en frappe un : c'est inutile.

Si on examine attentivement la question, l'élimination des pièces d'un et de cinq cents n'aura ni avantage ni inconvénient pour le consommateur, que l'on arrondisse les prix à la hausse ou à la baisse. Diverses études ont été réalisées sur les effets de cette mesure sur les consommateurs. À certains moments, ils recevront quelques sous de plus, alors qu'à d'autres, ils en déboursent quelques-uns de plus. L'impact est donc assez neutre.

Notre industrie voit donc d'un oeil favorable l'élimination des pièces d'un cent et la considère comme une décision d'affaires avisée. Nous vous proposons d'éliminer les pièces de cinq cents du même coup. Si cette mesure cause quelques problèmes, on les règlera tous en même temps. C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

**The Chair:** Thank you. There might well be questions, Mr. Lockie, with respect to that suggestion. You want us to look at eliminating the nickel as well and we will take note of that suggestion. I also made note that you suggest we keep 10-cent, 20-cent and 50-cent pieces, which means getting rid of the quarter, as well, I assume, making it worth 20 cents, or making another coin worth 20 cents.

Is there a specific reason for that suggestion, other than the fact that Australia did it?

**Mr. Lockie:** I think a 10-cent, 20-cent and 50-cent coin make it beneficial to make any kind of change needed, by rounding up to the 10 cents. Therefore, those three coins will cover 60 cents, 70 cents, 80 cents or 90 cents — we can give the correct change, if we had 10-cent, 20-cent and 50-cent coins.

The 25-cent piece does not fit in if you eliminate the nickel. If you eliminate only the penny, the existing coins will be fine. If you eliminate the nickel, you need to change the quarter because it does not fit into the change system because there will be no nickels to give out.

**The Chair:** Thank you.

**Mr. Lockie:** We had the mint at our presentation, as well, and I believe the nickel right now costs close to four cents to make, so it is not a profitable coin for the government, either.

**The Chair:** I am sure that answer will set the stage for other questions.

[Translation]

We would now like to welcome Gaston Lafleur. Mr. Lafleur is the president of the Conseil québécois du commerce de détail, Quebec's retail trade council.

Welcome, Mr. Lafleur. Would you like to say a few words before we move on to questions?

[English]

**Gaston Lafleur, Président, Conseil québécois du commerce de détail:** I want to take a few minutes to explain who we are and what our position is in relation to the committee's mandate. If you do not mind, I will express myself in French.

[Translation]

I would like to thank the chair, as well as the members of the committee, for inviting us to participate in today's hearings regarding the possible disappearance or elimination of the penny.

The Conseil québécois du commerce de détail is an association that brings together retailers operating in Quebec. We represent the retail trade sector in Quebec.

First of all, I want to say that the Conseil québécois du commerce de détail does not object to removing the 1-cent coin from circulation. However, we do have some concerns.

**Le président :** Merci. Il est fort possible qu'on vous pose des questions à ce propos, Monsieur Lockie. Vous voulez que nous examinions également l'élimination des pièces de cinq cents, et nous en prenons bonne note. J'ai également remarqué que vous proposez d'utiliser des pièces de 10, 20 et 50 cents, ce qui suppose qu'il faudrait faire disparaître également les pièces de 25 cents, en réduire la valeur à 20 cents ou frapper de nouvelles pièces de 20 cents.

Proposez-vous cette mesure pour un motif précis, outre le fait que l'Australie l'a prise?

**M. Lockie :** Je considère que l'utilisation de pièces de 10, de 20 et de 50 cents faciliterait la manipulation des pièces de monnaie en permettant d'arrondir les sommes par tranche de 10 cents. Ces trois pièces couvriraient les montants de 60, 70, 80 et 90 cents, et il serait possible de rendre la monnaie juste si nous avions des pièces de 10, 20 et 50 cents.

La pièce de 25 cents ne cadre plus si on élimine celle de cinq cents. Par contre, si seule la pièce d'un cent disparaît, alors les pièces restantes feront parfaitement l'affaire. Si on élimine la pièce de cinq cents, il faut également changer celle de 25 cents, qui ne cadre plus dans le système de calcul de la monnaie, puisqu'on ne peut plus rendre de pièces de cinq cents.

**Le président :** Merci.

**M. Lockie :** Le personnel de la Monnaie a également entendu notre exposé, et je crois que la production d'une pièce de cinq cents coûte actuellement quatre cents. Il n'est donc pas rentable non plus pour le gouvernement de frapper cette pièce.

**Le président :** Je suis convaincu que cette réponse suscitera d'autres questions.

[Français]

Nous souhaitons maintenant la bienvenue à M. Gaston Lafleur. Monsieur Lafleur est président du Conseil québécois du commerce de détail.

Bienvenue, monsieur Lafleur. Avez-vous quelques mots à dire avant que nous passions aux questions?

[Traduction]

**Gaston Lafleur, président, Conseil québécois du commerce de détail :** Je veux prendre quelques instants pour expliquer qui nous sommes et notre position par rapport au mandat du comité. Si vous le voulez bien, je m'exprimerai en français.

[Français]

Je voudrais remercier le président, ainsi que les membres du comité, de l'invitation qui nous a été transmise pour assister aux auditions d'aujourd'hui concernant la disparition ou l'élimination éventuelle du sou.

Le Conseil québécois du commerce de détail est une association qui regroupe des détaillants œuvrant au Québec. Nous représentons le secteur du commerce de détail comme tel au Québec.

En premier lieu, j'aimerais vous indiquer que le Conseil québécois du commerce de détail n'est pas opposé au retrait de la pièce d'un sou. Cependant, nous avons certaines préoccupations.

And those concerns touch on a number of areas. Our first concern has to do with the potential rounding of the one cent. We believe that the rounding system should apply to cash payments. But we still have concerns regarding the impact of payment methods if, for instance, it is recommended that a rounding method apply to cash payments and that, for the other payment methods, be it the use of debit or credit cards, the transaction be allowed to proceed at its actual value. Furthermore, even though this may seem obvious, we believe the final bill amount should be rounded, after the taxes have been applied, and not before. We are especially concerned about the consequences of a rounding process on consumer legislation across the country.

I want to speak to the situation in Quebec, more specifically. Under Quebec's Consumer Protection Act, retailers must adhere to an accurate pricing policy, which ensures that the price indicated on the price tag or sign corresponds to the price paid at the cash register, in other words, at the point of sale.

If an upward or downward rounding process is used, the price displayed at the cash register may not necessarily reflect the price indicated on the tag or sign. In certain situations, that could raise doubts among consumers about price accuracy and lead to a sanction under Quebec legislation, whereby retailers have to pay a sum of ten dollars when the price is incorrect. Those considerations need to be taken into account.

Elsewhere in Canada, there may be other pieces of consumer legislation that apply.

Another consideration is the type of rounding proposed. Given the previous comments, it will likely be symmetrical. So, in that respect, we do not have any concerns about rounding one or two cents down to zero and rounding three or four cents up to five, and so forth.

However, there is an element we feel is important. It would be advisable to examine the consequences of the rounding system on tax laws in Canada, on commodity taxes. Would it require amendments to tax legislation with respect to commodity taxes at both the federal and provincial levels? In that regard, should the rounding principle not be applied within a context of tax legislation, if we are talking about treaties, of regulations regarding the final bill payable, which includes commodity taxes?

We would not recommend a two-phase adjustment process, that is, an adjustment of the final invoice before taxes and an adjustment or rounding when taxes are applied. In that case, rounding would occur twice. Obviously, this could have a significant effect on consumer perception.

We also have some concerns about the costs of this change. We know that it will have certain advantages. From the retailer's perspective, there will obviously be a reduction in the number of coins being handled, which gives rise to a certain degree of savings and efficiency.

Ces préoccupations sont de plusieurs niveaux. Le premier aspect qui nous préoccupe est la question liée à un éventuel arrondissement du sou. Nous croyons que le système d'arrondissement devrait éventuellement s'appliquer sur les paiements en espèce. Toutefois, des préoccupations subsistent quant à l'impact des modes de paiement si on préconise, par exemple, un mode d'arrondissement lors du paiement comptant et que, pour les autres modalités de paiement, que ce soit l'utilisation d'une carte de débit ou de crédit, on permet la transaction à la valeur réelle de la transaction. D'autre part, l'arrondissement, même si cela paraît évident, devrait porter sur la facture finale après l'application des taxes et, selon nous, non avant. Il y a plusieurs éléments qui nous préoccupent surtout en ce qui concerne les conséquences d'un processus d'arrondissement au plan de la législation sur la consommation un peu partout au Canada.

J'aimerais plus particulièrement parler de la situation au Québec. Au Québec, la Loi sur la protection du consommateur exige que les détaillants pratiquent une politique d'exactitude de prix, qui fait en sorte que le prix étiqueté ou affiché doit correspondre au prix payé à la caisse, donc au point de vente.

Si on a un processus d'arrondissement à la hausse ou à la baisse, il pourrait arriver que le prix à la caisse ne soit pas nécessairement le prix affiché ou étiqueté. Cela pourrait, dans certaines circonstances, provoquer une notion d'inexactitude de prix et encourir une sanction que la législation québécoise prévoit, qui est un montant de dix dollars, lorsqu'il y a une erreur de prix. Nous devons tenir compte de ces éléments.

Ailleurs au Canada, il y a possiblement d'autres législations au plan de la consommation.

Un autre aspect de la question est le type d'arrondissement proposé. Après avoir pris connaissance des commentaires antérieurs, il serait probablement de type symétrique. Donc, à cet égard, nous n'avons pas de préoccupations sur l'arrondissement d'un sou ou deux sous vers le zéro et de trois ou quatre sous vers le cinq sous, et cetera.

Par contre, il y a un volet qui nous apparaît important. Il y aurait lieu de se pencher sur les conséquences du système d'arrondissement sur les lois fiscales au Canada, sur les taxes à la consommation. Est-ce que cela exigerait des modifications au plan des législations fiscales à l'égard des taxes à la consommation tant au palier fédéral que provincial? À cet égard, le principe d'arrondissement ne devrait-il pas être prévu dans un contexte de législation fiscale, si on parle de traités, de règlement concernant la facture finale payable qui inclut les taxes à la consommation?

On ne préconiserait pas un processus d'ajustement en deux phases, c'est-à-dire un ajustement de la facture finale avant taxe et un ajustement ou un arrondissement quant à l'imposition des taxes. On aurait alors deux fois deux arrondissements. Évidemment, la perception des consommateurs pourrait s'en trouver fort affectée.

Nous avons une certaine préoccupation pour les coûts de ce changement. On sait que certains avantages seront présents. Pour les détaillants, il est évident que les éléments liés à la manipulation seront amoindris, ce qui représente une certaine économie et une certaine efficacité.



There will be costs associated with changing point-of-sale systems. For the time being, there is no estimate of those costs. We would recommend that the Department of Finance, or other federal agency, conduct an impact study to assess the costs to businesses, retailers and others of changing and adapting their systems.

It is important to keep in mind the capacity of small businesses as compared with large ones, as far as this process is concerned.

If a legislative change is brought in, another aspect to consider may be tax breaks, for example. If the costs of adapting and converting systems are high, it may be advisable to anticipate some form of tax credit for businesses to offset those costs, which they will have to incur if the penny is eliminated.

We conducted a survey of our members. The preliminary results show that nearly 72 per cent of them would be in favour of eliminating the penny, providing that a set of conditions were met. However, almost 30 per cent expressed concerns about the need to change software or equipment if the penny were eliminated.

The second concern shared by a third of respondents had to do with adjusting prices after commodity taxes and how that would work.

Their third concern had to do with price representations. Throughout Canada, people are aware of the need to give consumers the correct price. Quebec, however, has a legislative framework in the form of the Consumer Protection Act, which is fairly binding. So that is a concern.

That is not to say that these concerns cannot be addressed through various measures, whether it be a communication- or information-based approach, that would need to be developed to reassure businesses about the process. That is certainly an important issue that either the government or Department of Finance will need to address if it intends to eliminate the penny.

We also surveyed consumers. Based on the results I was given last night —the survey is not yet complete— there were 603 respondents. The results had a margin of error of 4.1 per cent in 95 per cent of cases. This survey revealed that 59.2 per cent of respondents feel that the 1-cent coin should be removed from circulation in Canada, as compared with 36.7 per cent who do not. The council hired an independent firm to conduct the survey, which was part of a much broader survey. One question on the matter was quickly added. There was only one question, which asked if respondents were for or against the elimination of the penny.

**The Chair:** First off, is it possible to share that survey with us?

**Mr. Lafleur:** I would be pleased to send you the results and perhaps even a breakdown of the respondents by age and so forth.

**The Chair:** Yes, please.

Cela entraînera des coûts liés au changement des systèmes au point de vente. Pour l'instant, il n'y a aucune évaluation de ces coûts. Notre recommandation serait que le ministère des Finances, ou un autre organisme fédéral, puisse faire une étude d'impact pour évaluer les coûts pour les entreprises, détaillants et autres, du processus de changement et d'adaptation des systèmes.

On doit tenir compte de la capacité des petites entreprises par rapport aux grandes entreprises dans ce processus.

L'autre aspect serait peut-être de considérer éventuellement, si un changement législatif arrive, des mesures d'allègement fiscal, par exemple, s'il y a des coûts élevés à l'adaptation, prévoir des formes de crédits d'impôt, qui pourraient être utilisés par les entreprises dans le processus d'adaptation et de conversion que va représenter une éventuelle abolition du sou.

Nous avons conduit un sondage auprès de nos membres. Les résultats préliminaires nous indiquent que près de 72 p. 100 d'entre eux seraient en faveur de l'élimination du sou. Cependant, il y a un ensemble de conditions qui s'y rattachent. Par contre, près de 30 p. 100 d'entre eux ont dit être préoccupés par les changements de logiciels ou d'équipements advenant l'élimination du sou.

La deuxième préoccupation, pour le tiers de nos répondants, est en lien avec l'ajustement des prix après les taxes à la consommation et comment cela fonctionnerait.

La troisième préoccupation concerne l'indication des prix. Partout au Canada, on est sensible à donner le juste prix, mais au Québec, on a un cadre législatif, au niveau de la Loi sur la protection des consommateurs, qui est relativement contraignante. Cela représente une préoccupation.

Cela ne veut pas dire que ces préoccupations ne peuvent être réglées par certaines mesures, par un processus soit de communication soit d'information, qui devraient être développées pour assurer les entreprises sur le processus. C'est certainement un mandat majeur que le gouvernement ou le ministère des Finances, peu importe, devra assumer dans le processus d'élimination du sou si c'est l'intention du gouvernement.

On a fait un sondage auprès des consommateurs. Selon les résultats qu'on m'a communiqués hier soir, — parce que le sondage n'est pas terminé à ce jour — il y a eu 603 répondants. La marge d'erreur est de 4,1 p. 100 aux résultats dans 95 p. 100 des cas. Ce sondage indique que 59,2 p. 100 des répondants jugent que la pièce d'un sou devrait être retirée de la circulation au Canada, contre 36,7 p. 100 qui jugent que non. Ce sondage est exécuté par une firme indépendante pour le conseil. Et c'est dans un contexte beaucoup plus vaste de sondage. On a intégré une question rapidement. Il y avait seulement qu'une question, à savoir : êtes-vous pour ou contre le retrait du sou?

**Le président :** Premièrement, est-ce possible de partager ce sondage avec nous?

**M. Lafleur :** Il me fera plaisir de vous envoyer les résultats et peut-être même une segmentation des répondants selon l'âge et autres, en même temps.

**Le président :** Oui, s'il vous plaît.

**Mr. Lafleur:** I could provide that in writing within a week.

**The Chair:** Second, was the survey done by the members of the council?

**Mr. Lafleur:** No, the consumer survey was done by an independent polling firm, Altus Géocom. As for the member survey, we are the ones who asked the questions. Nevertheless, the results were compiled externally.

[English]

**Senator Marshall:** We have had previous hearings on this topic, and I am almost convinced that the penny should go. I am interested in hearing further comments on the removal of the nickel, to which Mr. Lockie spoke. My impression is that the 1-cent coin does not affect your industry much but that the removal of the nickel will have an effect.

Can you give us some idea as to cost to your industry to make the necessary changes if the penny were eliminated and if the nickel were eliminated? You made reference to the change of metal content of the loonie and toonie as a cost to your industry. Can you comment further on how these changes will affect your industry in terms of costs?

**Mr. Lockie:** As I indicated, no one in our industry accepts pennies in a vending machine of any kind, whether gumball, mechanical or electronic. Therefore, the cost to our industry of eliminating the penny is zero.

I will address the loonie and toonie. As well as being President of the CAMA, I have my own operating company with 1,100 machines. The direct cost to me and my industry to change the loonie and toonie will be about \$15,000. One person in a vehicle for two months to go to all my machines to upgrade their software will cost me about \$15,000. I am only one operator of thousands in Canada. It will cost companies like Coca-Cola and Pepsi considerably more because they have 10,000 to 50,000 machines. The change in the loonie and toonie will be a huge cost to us. In our industry, a coin mechanism reads the thickness, the diameter and the alloy content of the coin to determine whether it is genuine or a slug. Changing from nickel to plate steel will mean a change in the alloy content, and without a software upgrade, the machine's mechanism will not accept the new coin.

**Senator Marshall:** What about the nickel?

**Mr. Lockie:** Eliminating the nickel will be a cost to our industry. If you make changes, take the quarter out because it will cost us about the same. There will be a mechanical adjustment as well because in our coin mechanisms, tubes hold different-sized coins. We have to pull out a tube for the nickel and put in a tube for a dime, and change the software upgrade as well if the coins

**M. Lafleur :** Je pourrai vous le fournir par écrit d'ici une semaine.

**Le président :** Deuxièmement, est-ce que le sondage a été fait par les membres du conseil?

**M. Lafleur :** Non, le sondage auprès des consommateurs a été fait par une firme de sondage indépendante, Altus Géocom. En ce qui concerne le sondage auprès des membres, c'est nous qui avons posé les questions. Par contre, la compilation des résultats a été colligée par un service externe.

[Traduction]

**Le sénateur Marshall :** Nous avons discuté de la question au cours de séances précédentes, et je suis presque convaincue que les pièces d'un cent devraient disparaître. J'aimerais toutefois en savoir un peu plus au sujet de l'élimination des pièces de cinq cents évoquée par M. Lockie. J'ai l'impression que si la disparition des pièces d'un cent n'aurait pas de répercussion pour votre industrie, il en irait autrement de celle des pièces de cinq cents.

Pourriez-vous nous donner une idée de ce qu'il en coûterait à votre industrie d'apporter les changements nécessaires si on élimine les pièces d'un et de cinq cents? Vous avez indiqué que la modification du métal dont sont composées les pièces d'un et de deux dollars avait un coût pour votre industrie. Pouvez-vous nous en dire davantage sur l'incidence financière que ces changements auront sur votre industrie?

**M. Lockie :** Comme je l'ai indiqué, personne n'accepte de pièces d'un cent dans notre industrie, peu importe le type de distributrice, qu'elles vendent des boules de gomme ou qu'elles soient mécaniques ou électroniques. L'élimination des pièces d'un cent ne nous coûterait donc rien.

Quant aux pièces d'un et de deux dollars, sachez qu'en plus d'être le président de l'Association canadienne des auto-distributeurs, j'exploite ma propre entreprise et possède 1 100 distributrices. Pour moi et mon industrie, la modification des pièces d'un et de deux dollars aura un coût direct d'environ 15 000 dollars. Une personne, voyageant dans un véhicule pendant deux mois pour mettre à niveau le logiciel de mes machines me coûtera environ cette somme. Et je ne suis qu'un exploitant parmi des milliers au Canada. La facture sera beaucoup plus salée pour des sociétés comme Coca-Cola et Pepsi, qui exploitent de 10 000 à 50 000 machines. La modification des pièces d'un et de deux dollars aura donc un coût substantiel pour nous. Dans notre industrie, des mécanismes analysent l'épaisseur, le diamètre et le contenu de l'alliage des pièces pour en vérifier l'authenticité. Le remplacement du nickel par de l'acier aura pour effet de modifier le contenu de l'alliage. Sans une mise à niveau du logiciel, le mécanisme des distributrices n'acceptera pas les nouvelles pièces.

**Le sénateur Marshall :** Qu'en est-il de la pièce de cinq cents?

**M. Lockie :** Son élimination aura un coût pour notre industrie. Si vous apportez des changements, éliminez la pièce de 25 cents parce que le coût sera à peu près le même pour nous. Il faudra également apporter des modifications mécaniques aux machines, qui sont dotées de tubes pour recueillir les pièces de différentes tailles. Si les pièces changent, nous devons enlever le tube qui

change. Again, it will cost our industry a fair bit, and we do not receive any help from anywhere. The cost, which is high, is a direct cost to operators. However, change is inevitable. The bills are changing at the same time in the next couple of years to polymers, which will cost me a fair bit. I will try to talk to someone today about at least putting them out all at once instead of in dribbles because we have to retool our machines each time. If you eliminate the penny, you might as well eliminate the nickel at the same time.

**Senator Marshall:** Mr. Lafleur, you mentioned that some of your members want to retain the penny. What is the primary reason? Is it the cost of converting their hardware?

**Mr. Lafleur:** Unfortunately, we did not ask why some members want to keep the penny. However, I will venture to say that when we talk about changes, some people have a tendency to be reluctant. Members might have different issues in that regard. We have not looked in depth at why they want to decline the elimination of the penny. We know that they have raised three main issues about the change in coins. Some retailers might think that these changes will have such a negative impact that it will eliminate any positive aspects of eliminating the penny. I am venturing a guess in response to that question.

**Senator Callbeck:** Good morning, gentlemen, and thank you for coming.

Mr. Lockie, in the first paragraph of your presentation you talk about charities receiving pennies that they ask your industry to deal with. Is that because you have machines?

**Mr. Lockie:** It is because we have machinery that can sort and roll the coins. It is expensive machinery.

**Senator Callbeck:** Do you charge them for the service?

**Mr. Lockie:** We do not charge them, and that is the catch. I find it cheaper to dispose of the pennies and cut the charities a cheque because I have to pay staff \$25 per hour for 40 hours per week, which is \$1,000, as well as the wear and tear on the machinery. It is cheaper for me to write them a cheque, take the coins and and dispose of them. I believe that in Canada there are one billion pennies in circulation, and the mint produces 500 million each year. There are lots of pennies out there.

**Senator Callbeck:** Roughly, how many requests does your industry receive in one year?

**Mr. Lockie:** I receive requests often but because we are in a different area, I cannot speak for other places. I am sure operators in other areas receive requests the same as I do. Charities might have a big penny run in town where schools and businesses alike save pennies in five-gallon water jugs. The charities bring in the

contient les pièces de cinq cents et en installer un pour les pièces de 10 cents, en plus de modifier le logiciel. Ici encore, la facture sera élevée pour notre industrie, qui ne reçoit d'aide de personne. Le coût, substantiel s'il en est, est assumé directement par les exploitants. Le changement est toutefois une réalité inévitable. Le papier-monnaie doit également changer dans les prochaines années et sera désormais fait de polymère, ce qui me coûtera assez cher. J'essaierai aujourd'hui de convaincre quelqu'un d'apporter tous ces changements d'un seul coup plutôt qu'au compte-goutte, parce que nous devons modifier nos machines chaque fois. Si vous éliminez les pièces d'un cent, autant faire disparaître celles de cinq cents en même temps.

**Le sénateur Marshall :** Monsieur Lafleur, vous avez indiqué que certains de vos membres souhaitaient que l'on conserve les pièces d'un cent. Quelle serait la principale raison? Est-ce le coût de la conversion de leur équipement?

**M. Lafleur :** Malheureusement, nous ne leur avons pas demandé pourquoi ils souhaitaient conserver cette pièce. Je prendrai toutefois sur moi de dire que lorsqu'il est question de changement, certaines personnes tendent à être réfractaires. Nos membres ont peut-être certaines réticences à cet égard. Nous n'avons pas analysé en profondeur les raisons pour lesquelles ils s'opposent à l'élimination des pièces d'un cent. Ils ont soulevé trois principaux problèmes concernant la modification des pièces de monnaie. Certains pensent peut-être que ces changements auront des effets si néfastes qui en annuleront les aspects favorables. Mais je ne fais qu'émettre des hypothèses pour répondre à la question.

**Le sénateur Callbeck :** Bonjour, messieurs, et merci de comparaître ce matin.

Monsieur Lockie, dans le premier paragraphe de votre document, il est question des organismes de bienfaisance qui demandent à votre industrie de rouler les pièces d'un cent qu'elles récoltent. Est-ce parce que vous disposez des machines pour le faire?

**M. Lockie :** C'est parce que nous avons des machines, très chères au demeurant, qui peuvent trier et rouler les pièces de monnaie.

**Le sénateur Callbeck :** Leurs imposez-vous des frais pour ce service?

**M. Lockie :** Non, et c'est là que le bât blesse. Il m'en coûte moins de me débarrasser des pièces et d'envoyer un chèque aux organismes de bienfaisance, parce que je dois payer des employés 25 dollars de l'heure, 40 heures par semaine, pour un total de 1 000 dollars, en plus d'assumer l'usure de l'équipement. Pour moi, il revient moins cher d'envoyer un chèque et de me départir des pièces. Je crois qu'il y a un milliard de pièces d'un cent en circulation au Canada, et la Monnaie en frappe annuellement 500 millions. Il y en a donc énormément.

**Le sénateur Callbeck :** Combien de demandes votre industrie reçoit-elle par année environ?

**M. Lockie :** J'en reçois souvent, mais comme nous sommes dans une autre région, je ne peux me prononcer sur ce qui se passe ailleurs. Je suis sûr, pourtant, que la situation est la même pour les exploitants des autres régions. Les organismes de bienfaisance peuvent organiser d'importantes collectes en ville, au cours

pennies, and it usually takes two or three half-ton trucks just to carry them. A tonne of pennies generally equates to \$1,000 to \$2,000. It is probably worth more per pound for me to sell the pennies, provide the charity with a cheque and not deal with them further than that because it is costly to run pennies through the sorters. It takes time.

**Senator Callbeck:** Does your industry in general provide this service without a charge or is it only you who provides it without a charge?

**Mr. Lockie:** I assume others provide it without a charge as well because it is for a charity. Our industry tries to promote civic pride and helping people in the communities. I dare to venture that no one charges a charity to run these coins through their equipment. We usually suggest having a pizza and coin-rolling party but given the time it takes for people to roll their own coins, we think they are better off volunteering in a service industry somewhere or in a low-income job to be further ahead, moneywise. Pennies cost money and do not make money in our industry.

**Senator Callbeck:** Have you ever used pennies in vending machines?

**Mr. Lockie:** Back in the old days when prices were much cheaper, pennies were used, but no longer. They are not even used in gumball machines, where I believe the minimum is 25 cents for penny gum. The penny is not used in any of the coin acceptance industries that I am aware of.

**Senator Callbeck:** If it were decided to be beneficial to eliminate the penny, which approach do you prefer? Do you prefer to see a date and simply shut down the tap, or do you prefer to see the coin gradually phased out?

**Mr. Lockie:** I would rather see a definite date when production stops. It is probably a three-year process to have 80 per cent to 85 per cent of the coins returned to the mint. It is about a three-year process to have the nickel-plated loonies and toonies returned. They expect to have 85 per cent of the coins returned to the system and taken out of the system so I assume the transition for the penny will take three years. It might be a little longer because people tend to hoard pennies because they are not worth the time to roll them and take them in.

**Senator Callbeck:** Mr. Lafleur, you said you have no concerns if the penny were to be rounded up or down?

**Mr. Lafleur:** No; in fact, we do have concerns.

**Senator Callbeck:** I know at the end of your presentation, you expressed concerns about your membership, the 30 per cent. However, I thought you said that in your opening comments but perhaps you did not. You obviously have concerns.

desquelles les écoles et les entreprises accumulent les pièces d'un cent dans des cruches d'eau de cinq gallons. Ils nous emmènent ensuite le tout, habituellement dans deux ou trois camions d'une demi-tonne. Une tonne de pièces d'un cent vaut de 1 000 à 2 000 dollars. Il est plus rentable pour moi de les vendre à la livre, de remettre un chèque aux organismes et de m'en tenir là, parce que le triage des pièces est long et coûteux.

**Le sénateur Callbeck :** Est-ce votre industrie en général ou seulement vous qui offrez ce service gratuitement?

**M. Lockie :** Je présume que les autres le font gratuitement, puisque c'est pour des organismes caritatifs. Notre industrie s'efforce de promouvoir la fierté citoyenne et l'entraide communautaire. J'ose donc affirmer que personne n'impose de frais aux organismes de charité pour trier les pièces dans leurs machines. Nous proposons habituellement de commander de la pizza et d'organiser une petite fête pour rouler les pièces, mais compte tenu du temps qu'il faut aux gens pour rouler leurs propres pièces, je crois que financièrement, il est préférable qu'ils fassent du bénévolat quelque part dans l'industrie des services ou occupent un emploi peu rémunéré. Dans notre industrie, les pièces d'un cent coûtent de l'argent et ne rapportent rien.

**Le sénateur Callbeck :** Avez-vous déjà utilisé les pièces d'un cent dans les distributrices?

**M. Lockie :** Nous l'avons fait autrefois, quand les prix étaient beaucoup plus bas, mais plus maintenant. Même dans les machines distributrices de boules de gomme, je crois que le prix minimal est de 25 cents pièce. À ce que je sache, les pièces d'un cent ne sont plus utilisées dans les industries réceptrices de pièces de monnaie.

**Le sénateur Callbeck :** Si nous jugeons avantageux d'éliminer la pièce d'un cent, quelle approche préférez-vous? Devrions-nous fixer une date pour mettre carrément fin à la production ou procéder à une élimination graduelle?

**M. Lockie :** Je préférerais que l'on cesse la production à une date précise. Il faudra probablement trois ans à la Monnaie pour récupérer 80 à 85 p. 100 des pièces. C'est environ le temps prévu par la Monnaie pour retirer 85 p. 100 des pièces d'un et de deux dollars nickelées de la circulation et les récupérer; je présume donc que la transition prendra également trois ans pour les pièces d'un cent. Ce sera peut-être plus long, puisque les gens ont tendance à les accumuler, considérant que cela ne vaut pas la peine de les rouler et de les rapporter.

**Le sénateur Callbeck :** Monsieur Lafleur, vous avez indiqué que le fait d'arrondir les sommes à la hausse ou à la baisse ne vous préoccupait pas?

**M. Lafleur :** Non; en fait, ce point nous préoccupe effectivement.

**Le sénateur Callbeck :** Je sais qu'à la fin de votre exposé, vous avez dit que 30 p. 100 de vos membres étaient inquiets. Je croyais toutefois que vous aviez indiqué que ce n'était pas votre cas, mais je me trompe peut-être. Vous êtes visiblement inquiet.

**Mr. Lafleur:** We have concerns, but we are not opposed to the withdrawal of the penny. Our members and our organization have several concerns about the impact of this withdrawal, the cost, how we will manage the issue and, eventually, how consumers will deal with it. The result of our consumer survey indicated that the issue is not clear-cut at 59.2 per cent, and there is a margin of error with the statistical methodology. Although we did not conduct this survey all across Canada, it does tend to support the survey of the Royal Canadian Mint in 2007. The perception of consumers is not clear cut.

**The Chair:** I was trying to clarify a point. We had witnesses, including from the mint, prior to our summer break. I want to know whether you are able to confirm some figures. We understand that there is about \$20 billion worth of pennies in circulation. You indicated about 500 million per year. Our records indicate that in 2006 over 1.2 billion were produced and placed into circulation; in 2007 there were 800 million; and in 2008 there were 780 million.

**Mr. Lockie:** I spoke to Paul Lefebvre from the mint last week, and I used the figures he gave me. My numbers could be wrong.

**The Chair:** The information we received from the mint indicates 25 per cent to 50 per cent more than that.

**Mr. Lockie:** That could be. I know that he gave me the figure of 1.03 cents to make a penny, which does not make sense from a business perspective

**The Chair:** We have been using the figure of 1.05.

**Mr. Lockie:** I am trying to remember the figures he gave me last week. That is what I understood. It is definitely over a penny. Regardless, it costs every time we make a penny, and it does not make business sense.

**The Chair:** We will try to confirm those figures more precisely, but they are the figures we have been working with.

[Translation]

**Senator Ringuette:** My question is for Mr. Lafleur. Mr. Lafleur, for the first time, you have raised a consideration that the committee has not yet heard: the issue of legislation, at both the provincial and federal levels and in terms of taxation. I think that the committee definitely needs to examine this situation a bit further, because the federal government cannot impose changes on provincial legislation. So there is a whole dynamic at play that needs to be recognized, as do the consequences.

Above all, I recognize that Quebec's Consumer Protection Act is certainly one of the most respected pieces of legislation at the provincial level. Thank you for bringing that incredibly important issue to our attention.

**M. Lafleur :** Nous le sommes, mais nous ne nous opposons pas à l'élimination des pièces d'un cent. Nos membres et nos organisations s'inquiètent de cette élimination, de son coût, de la manière dont nous composerons avec ce changement et, au bout du compte, de la réaction des consommateurs. Les résultats de l'enquête que nous avons réalisée auprès de ces derniers montrent qu'ils sont ambivalents par rapport à la question, comme en témoigne le chiffre de 59,2 p. 100, en tenant compte de la marge d'erreur afférente à la méthode statistique. Même si notre enquête ne couvrait pas l'ensemble du pays, elle tend à aller dans le même sens que le sondage mené par la Monnaie royale canadienne en 2007. La perception des consommateurs n'est pas clairement définie.

**Le président :** Je tentais d'éclaircir un point. Avant la pause estivale, nous avons entendu des témoins, venant notamment de la Monnaie. J'aimerais savoir si vous pouvez confirmer certains chiffres. Nous croyons savoir que les pièces d'un cent en circulation ont une valeur d'environ 20 milliards de dollars. Vous avez dit qu'il s'en frappe approximativement 500 millions par année, et nos dossiers indiquent que la Monnaie en a frappé et distribué plus de 1,2 milliard en 2006, 800 millions en 2007 et 780 millions en 2008.

**M. Lockie :** Les chiffres dont je me suis servi m'ont été fournis la semaine dernière par Paul Lefebvre, de la Monnaie royale canadienne. Il se pourrait que mes chiffres soient erronés.

**Le président :** Les représentants de la Monnaie royale canadienne nous ont parlé de 25 à 50 p. 100 de plus.

**M. Lockie :** C'est possible. M. Lefebvre m'a dit qu'il fallait 1,03 cent pour produire une pièce d'un cent, ce qui est insensé sur le plan des affaires.

**Le président :** Nous avons 1,05 cent comme référence.

**M. Lockie :** J'essaie de me rappeler les chiffres qui m'ont été fournis la semaine dernière. Je suis certain que produire une pièce d'un cent coûte plus qu'un cent, ce qui est insensé si on fait des affaires.

**Le président :** Nous essaierons de confirmer ce chiffre avec plus de précision, mais c'est ce que nous avons utilisé.

[Français]

**Le sénateur Ringuette :** Ma question s'adresse à M. Lafleur. Monsieur Lafleur, pour la première fois vous nous avez apporté un élément que le comité, à ce jour, n'avait pas entendu; c'est l'élément de législation, tant au niveau provincial que fédéral, et au niveau de la taxation. Je crois que, sans aucun doute, le comité devra se pencher un peu plus sur cette situation, car on ne peut pas, au fédéral, imposer des changements aux lois provinciales. Donc, il y a là toute une dynamique qu'il faut reconnaître et qui a des conséquences.

Surtout, je reconnais que, au Québec, la Loi sur la protection des consommateurs est certainement l'une des plus respectées au provincial. Je vous remercie de nous avoir amené cet élément fort important pour notre recherche.

You also suggested the possibility of a tax credit for the transition period. If I look at it from the merchant's perspective and I consider all the cash registers that will need to be adjusted to accommodate rounding amounts either up or down to eliminate the 1-cent coin, it is clear that there needs to be a balance in all this. You also said that your association did not examine the exact cost of bringing cash register systems in line with this transition.

Why did you not study the cost? I would think that is one of the biggest concerns that your retailers have.

**Mr. Lafleur:** Thank you, senator. Indeed, the cost consideration requires a much more detailed examination of the processes, an exercise that we obviously did not have enough time to carry out in the short time we were given before we were called on to appear before the committee. But it is clearly an issue of concern affecting any business that has to handle money in the process. In our view, one aspect that we should probably focus on, in terms of legislation aimed at renewing or improving our monetary system, is cost.

What we are recommending is, to some extent, true for everything. When you launch a project of this magnitude and you know that, in one way or another, cost will have to be considered, our recommendation would be to carry out an independent study in order to obtain an accurate assessment, one that examines not only our sector, but also the restaurant industry and any others that are affected. This covers numerous transactions and has many implications, even though we are talking about just a penny.

What I see as a reasonable and realistic approach would be for the authority seeking to make the amendment and having the appropriate jurisdiction, in other words, the federal government or Department of Finance, to carry out that study.

We can conduct studies, but the way we see it, in order to gain all the necessary information as well as an understanding of the big picture, you would need, as decision makers and people who make policy recommendations, a much more comprehensive study than what we would be capable of producing.

**Senator Ringuette:** In terms of balance and rounding, I also think the new automated cash register system should, to some extent, be approved by the Department of National Revenue to make sure that the consumer is not on the losing end when it comes to eliminating the penny.

**Mr. Lafleur:** There is an issue that needs to be addressed: Will this ultimately involve rounding taxes?

**Senator Ringuette:** Yes, there is that as well.

**Mr. Lafleur:** At the end of the day, that is an important question, because we do not want our retailers to not be able to display the unit price, a price in cents and so forth. So, in our view, goods will continue to be provided and should continue to

Vous avez aussi suggéré une question de crédit d'impôt pour la période transitoire. J'essaie de me mettre à la place d'un commerçant et j'imagine toutes les caisses enregistreuses, qui devront s'ajuster pour éliminer la pièce d'un sou, à la hausse ou à la baisse, et pour qu'il y ait un équilibre dans tout cela. Vous avez également dit que votre association ne s'est pas penchée sur le coût exact, pour faire en sorte que vos systèmes de caisses puissent faire cette transition.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas penché sur coût? Je considère que c'est probablement un des plus gros éléments pour vos détaillants.

**M. Lafleur :** Merci madame le sénateur. Effectivement, d'une part, la question des coûts nécessite une étude beaucoup plus approfondie des processus, chose que, évidemment, nous n'avons pas eu le temps de faire dans le court délai qui nous a été donné avant d'être appelés à comparaître devant vous. En revanche, c'est un sujet de préoccupation, qui est présent et qui affecte l'ensemble des entreprises qui ont à manipuler de l'argent dans le processus. D'après nous, un des aspects qui devrait probablement nous préoccuper, dans le cadre de la législation visant à « renouveler » notre système monétaire ou à l'améliorer, c'est la question des coûts.

Ce que nous préconisons, c'est un peu vrai en toute chose. Quand on veut lancer un projet de cette envergure et qu'on sait que, d'une façon ou d'une autre, des coûts devront être considérés, notre recommandation serait qu'une étude indépendante soit faite pour avoir une évaluation correcte; une évaluation qui touche non seulement notre secteur d'activité, mais aussi le secteur de la restauration et les autres secteurs concernés. Cela couvre beaucoup de transactions et cela a beaucoup d'implications, malgré le fait qu'on parle d'un sou.

Pour ma part, ce qui m'apparaîtrait comme une proposition raisonnable et réaliste serait que cette étude soit faite par l'autorité qui souhaite apporter la modification et qui a juridiction sur cette modification, soit le gouvernement fédéral ou le ministre des Finances.

Nous pouvons faire des études, mais, de notre point de vue, pour avoir une bonne valeur d'information et pour vous donner une image globale, en tant que décideurs et personnes du milieu politique qui devez faire des recommandations de nature politique, il faudrait une étude beaucoup plus vaste que ce que nous pourrions faire.

**Le sénateur Ringuette :** Je me dis aussi que, dans la question de l'équilibrage de l'arrondissement, le nouveau système automatisé des caisses devrait recevoir un certain agrément de la part du ministère du Revenu national, pour s'assurer que le consommateur n'est pas perdant avec la perte de la pièce d'un sou.

**M. Lafleur :** En fait, il faut aborder un problème : va-t-on parler, en bout de ligne, d'arrondissement de taxe?

**Le sénateur Ringuette :** Oui, il y a cela aussi.

**M. Lafleur :** Au final, la question est là, car nous ne souhaitons pas que nos détaillants ne puissent plus afficher le prix à l'unité, un prix en sous ou peu importe. Donc, pour nous, l'offre va continuer à se faire et doit continuer à se faire de façon libre et

be provided in a free and unfettered manner. That could include prices along the lines of \$19.99, similar to before. We know that rounding will occur at the end point, and that involves calculating the taxes. So if pennies are removed from circulation, consumers paying by credit card or cash cannot be penalized when it comes to calculating the taxes. If, for example, you have a total of \$15.29 with taxes, what do you do? If you pay \$15.30, does the extra penny go to taxes or the cost of the product?

**Senator Ringuette:** Indeed.

**Mr. Lafleur:** And it is not the same for all the provinces. Not all provinces have provincial sales tax.

**Senator Ringuette:** In places where the tax is harmonized.

**Mr. Lafleur:** In that case, yes, but there are places where it is not and places where there is no provincial tax. And then you have the whole issue of the order in which you calculate the total. At what point do you round, and what do you round?

In Quebec, for instance, since the federal sales tax is calculated and the last tax added on is the Quebec sales tax, that is where the rounding would take place, at the end point.

What we want is this: we want the consumer to really know who will benefit from this rounding up or down. Our retailers want to know that, as well.

When we discussed the third concern our retailers had, the matter of tax distribution, that has more to do with this issue. Obviously, we do not have the answers to these questions, but they are very serious questions that will come up at every transaction.

**Senator Ringuette:** Absolutely. How long do you think the transition period for retailers would be, if we were to eliminate the penny? A year?

**Mr. Lafleur:** I can give you examples from Australia and New Zealand. In New Zealand, it was agreed that the penny would be declared illegal after two years. Australia, however, let things run their course to allow for recovery of the coins.

From an environmental perspective, if it is a matter of leaving millions upon millions of coins without encouraging their recovery, I would be inclined to advise you against outlawing the penny.

It goes against the Bank of Canada's usual procedure, for that matter. Even if a coin is no longer in circulation, it is still legal tender in Canada. We believe the penny should continue to be legal tender. However, recovery of the coins should be encouraged, if only for environmental reasons so people do not have penny jars sitting around all over the place.

Therefore, we would be more in favour of eliminating the penny gradually over a reasonable period of time to allow for the recovery of the coins. Depending on the approach that is used, two or three years would be a reasonable amount of time.

sans entraves. Cela pourra comporter des prix du genre 19,99 \$ comme auparavant. On sait que l'arrondissement se fait au point final, et celui-ci comporte un calcul de taxe. Or, s'il n'y a plus de sous en circulation, on ne peut pas pénaliser celui qui paierait par carte de crédit ou au comptant au moment des taxes. Si, par exemple, avec les taxes, vous avez un total de 15,29 \$, que fait-on? Si vous payez 15,30 \$, et le sou est-il versé au titre des taxes ou du coût du produit?

**Le sénateur Ringuette :** Effectivement.

**M. Lafleur :** Et pour les provinces ce n'est pas la même chose; on n'a pas des taxes de vente provinciales partout au Canada.

**Le sénateur Ringuette :** Là où la taxe est harmonisée.

**M. Lafleur :** À ce moment-là oui, mais il y a d'autres endroits ou cela ne l'est pas et il y a des endroits où il n'y a pas de taxe provinciale. À ce moment-là, il y a toute la question de la séquence de calcul, à quel moment on arrondit et sur quoi.

Au Québec, par exemple, que puisque la taxe de vente fédérale s'additionne et que la dernière taxe qui s'ajoute est celle du Québec, c'est là où l'arrondissement se produirait au niveau final.

Nous ce qu'on veut, c'est clair : nous voulons que le consommateur sache vraiment à qui revient cet arrondissement en plus ou en moins. Nos détaillants veulent le savoir aussi.

Quand on parlait de la troisième préoccupation de nos détaillants, la question de la répartition de la taxe, c'est davantage en lien avec cette question. Évidemment, ce sont des questions auxquelles nous n'avons pas de réponse, mais ce sont des questions très sérieuses et qui vont se poser à chaque transaction.

**Le sénateur Ringuette :** Absolument. Selon vous, la période de transition chez un détaillant au moment où on éliminerait la pièce d'un sou pourrait être de combien de temps? Un an?

**M. Lafleur :** Je peux vous parler des exemples de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Dans un cas, il a été convenu de déclarer illégale l'existence du sou en Nouvelle-Zélande après deux ans; alors qu'en Australie, on a plutôt laissé aller le cours des choses pour permettre une récupération.

Si on pense à l'aspect environnemental, s'il s'agit de laisser des millions et des millions de pièces sans qu'on favorise la récupération, j'aurais tendance à vous dire qu'il y aurait lieu plutôt de ne pas déclarer illégale une pièce.

C'est d'ailleurs contraire aux habitudes de la Banque du Canada. Même si une pièce n'est plus en circulation, elle a quand même cours légal au Canada. À notre point de vue, le sou devrait continuer d'avoir cours légal. Toutefois, il faut encourager la récupération, ne serait-ce qu'au niveau environnemental pour ne pas laisser traîner des pièces partout dans nos bas de laine.

Par conséquent, on préconiserait davantage une élimination progressive étalée sur une période raisonnable pour permettre la récupération de ces pièces. Dépendamment de l'option choisie, une période de deux ou trois ans serait raisonnable.

**The Chair:** Mr. Lafleur, we heard from Bank of Canada officials, and they gave an example of how taxes would be applied, followed by rounding. We have a copy of a calculation table. Could you look it over and then comment on it? It is on page 2.

**Mr. Lafleur:** All it shows is that the rounding is not done on the price of the product but instead at the tax level. So the taxes are rounded. There are two problems with that, since it involves not only eliminating the penny, but also adjusting the tax cost because it is connected to the tax cost. It no longer has anything to do with the product or the cost of the product. It is a tax measure that affects commodity tax.

**Senator Ringuette:** So it affects the provincial sales tax. If we add to that example the provincial sales tax, which may or may not be harmonized, would the provincial or federal government be benefitting from the two extra cents? Find the mistake.

**Mr. Lafleur:** That is a big problem, because you would have an instance of double rounding. On one hand, you have the federal legislation trying to ensure that the commodity tax is rounded, because the penny will be out of circulation, but the same thing is going to happen at the provincial level. In Quebec, for example, where the QST is added to the total amount including the GST, the tax would be rounded twice.

**Senator Ringuette:** Exactly.

**Mr. Lafleur:** So it becomes more of a tax problem.

**The Chair:** Our researcher from the Library of Parliament will now elaborate on the Bank of Canada's position.

**Sylvain Fleury, Analyst, Library of Parliament:** I want to go back to the example and show that, with the rounding, the government is not losing a single cent of GST or sales tax and neither is the consumer, spread out over a number of transactions.

We have the example here of three items that add up to a total of \$10.60. The GST is 53 cents; the government will receive 53 cents, because merchant payments to the government are done electronically. So that is the government's revenue. The total price in this case is the total of the three items, \$10.60, to which 53 cents in GST is added. That makes a grand total of \$11.13.

If the consumer were to pay by credit card, the payment would be \$11.13. If the consumer were to pay by cash, the consumer would pay the merchant \$11.15, and the merchant would receive \$11.15. In this case, the merchant would receive two extra cents. But over the course of all transactions, it was shown that the merchant loses two cents here but gains two somewhere else. Everything evens out in the long run.

**Le président :** Monsieur Lafleur, nous avons reçu des témoins de la Banque du Canada et ils ont donné un exemple à savoir comment sera appliquée la taxe et l'arrondissement ensuite. Nous avons ici un exemplaire d'une table de calcul. Est-ce que vous pourriez la regarder et ensuite nous donner vos commentaires? C'est à la page 2.

**M. Lafleur :** Tout ce que cela démontre, c'est que l'application de l'arrondissement ne se fait pas sur le prix du produit, mais plutôt au niveau de la taxe. C'est donc un arrondissement de taxes. Là, il y a deux problèmes, car on parle de l'élimination d'une pièce, mais aussi d'un ajustement du coût fiscal parce qu'il y a un lien avec le coût fiscal. Cela n'a plus rien avec le produit ni le coût du produit. On parle d'une mesure fiscale de taxation à la consommation.

**Le sénateur Ringuette :** Il s'agit donc d'une taxe de vente provinciale. Si on rajoute à cet exemple la taxe de vente provinciale, qui peut être harmonisée ou non, est-ce l'entité provinciale ou fédérale qui bénéficiera de deux sous supplémentaires? Trouvez l'erreur.

**M. Lafleur :** Cela pose un gros problème, car il y aura alors une situation de double arrondissement. D'une part, la législation fédérale voudrait s'assurer que la taxe à la consommation s'arrondisse, parce qu'il n'y aurait plus de sous en circulation, mais le même phénomène va se produire au niveau provincial. Par exemple, au Québec, où la TVQ s'additionne sur le montant total incluant la TPS, on aurait donc un double arrondissement fiscal.

**Le sénateur Ringuette :** Exactement.

**M. Lafleur :** Cela devient alors davantage un problème fiscal.

**Le président :** Notre recherchiste de la Bibliothèque du Parlementaire va maintenant élaborer sur la position de la Banque du Canada.

**Sylvain Fleury, analyste, Bibliothèque du Parlement :** J'aimerais reprendre l'exemple et démontrer que le gouvernement, avec l'arrondissement, ne perd pas un sou de TPS ou de taxe de vente et le consommateur non plus, ceci échelonné sur plusieurs transactions.

Nous avons ici l'exemple de trois articles pour un total de 10,60 \$. La TPS est de 53 sous : le gouvernement va recevoir 53 sous, car les paiements au gouvernement par les marchands se font de façon électronique. Il s'agit donc là du revenu du gouvernement. Le prix total dans ce cas est le total des trois articles : 10,60 \$, auquel on ajoute la TPS de 53 sous. Cela donne un grand total de 11,13 \$.

Dans le cas d'un paiement par carte de crédit, il s'agirait d'un paiement de 11,13 \$. Dans le cas d'un paiement comptant, le consommateur paierait au marchand 11,15 \$ et le marchand recevrait les 11,15 \$. Dans ce cas, le marchand obtiendra deux sous supplémentaires. Mais sur l'ensemble des transactions, il a été démontré qu'il perd deux sous là et en gagne deux ailleurs. À long terme, tout s'égalise.



So the government receives all the GST; the consumer who uses an electronic method of payment sees no difference, and the consumer who uses cash pays two cents more one time and two cents less another time. That way, there is no problem in terms of taxes. Do you have a question about that example?

**The Chair:** Or a comment?

**Mr. Lafleur:** As a consumer, I would wonder why I was being penalized for paying cash. And that leads into the whole matter of methods of payment. You have credit cards, debit cards, cheques and cash. That is fine for the GST, but what about the provincial tax? The QST is added on, and the penny factor again needs to be taken into account.

**Mr. Fleury:** Similarly, the provincial sales tax could be calculated, and the provincial governments could receive the exact amounts of tax they are owed. Then the total would be added up, and the rounding would occur at the final stage.

**Mr. Lafleur:** Okay. But, as a consumer, I always pay. And if by chance, one day, I have five transactions that end in 13 cents, 17 cents or 18 cents, I have to pay two cents more every time. I understand that, in the grand scheme of things, nothing is lost, nothing is added and that, on the total sum, the amount ends up being equivalent. The consumer can be in a situation where they are always paying two cents more. It could happen when the consumer has a number of transactions in one day.

The issue we are wondering about is whether the rounding should be done by legal means, so there are no misunderstandings on the consumer's part, and that would mean an adjustment for everybody and it would be clear. Regardless of the method of payment.

The other issue that could be raised is how this will affect the consumer's behaviour in terms of payment method. Yes, it is only two cents, but I was reading comments where a senator gave the example of someone who goes to get gas and there is a difference. He was saying that it could be increased by two cents and there could end up being two more cents of gas.

We have seen how consumers react when comparing the prices of two different gas stations: they choose to go across the street to fill up at a gas station whose price is merely a fraction of a cent cheaper. So you can appreciate that this is by no means insignificant. Consumer behaviour is a major consideration for us.

How do we solve the problem? If it is a taxation issue, and the consumer's perception is that the cost is adjusted at the tax level, because it is the final cost, someone somewhere will need to stand up and tell consumers: Okay, we are going to round the taxes at the end so that your bill comes out to the nearest five cents.

Le gouvernement reçoit donc l'entière de la TPS; le consommateur, qui paie par moyen électronique, ne voit pas de différence et le consommateur qui paie comptant va payer deux sous de plus une fois et deux sous de moins une autre fois. De cette façon, il n'y a pas de problème au niveau fiscal. Avez-vous une question par rapport à cet exemple?

**Le président :** Ou un commentaire?

**M. Lafleur :** En tant que consommateur, je me questionne à savoir pourquoi serais-je défavorisé en payant comptant? Et là, on aborde la question des modes de paiement. Les modes de paiement concernent les cartes de crédit, les cartes de débit, les chèques et l'argent comptant. Aussi, c'est bien pour la TPS; mais qu'en est-il des taxes provinciales? La TVQ s'y ajoute et on doit encore tenir compte d'un facteur de sous.

**M. Fleury :** De la même façon, les taxes de vente provinciales pourraient être calculées et les gouvernements provinciaux pourraient recevoir l'exactitude des montants de taxes qui leur sont dus. Ensuite, aurait lieu l'addition et l'arrondissement sur le point final.

**M. Lafleur :** D'accord. Par contre, moi en tant que consommateur, je paie toujours. Et si un jour, par malchance, j'ai cinq transactions qui finissent par 13 sous, 17 sous ou 18 sous, chaque fois je paie deux sous de plus. Je comprends que dans la conception rien ne se perd, rien ne se crée et que, sur la masse totale, on arrive au montant équivalent. Le consommateur, lui, peut être dans une situation où il va payer toujours deux sous de plus. Cela pourrait arriver dans le cadre de plusieurs transactions dans une même journée.

Notre préoccupation est à savoir si on devrait arrondir par voie légale, de façon à ce qu'il n'y ait pas de malentendus pour le consommateur et là il faut accepter qu'il y ait un ajustement pour tout le monde et qu'il soit clair. Et ceci peu importe le mode de paiement.

L'autre point qui pourrait être soulevé est à savoir quel sera l'impact sur le comportement du consommateur au niveau du mode de paiement? C'est vrai qu'il ne s'agit que de deux sous, mais je lisais des commentaires où un sénateur donnait l'exemple de quelqu'un qui va chercher de l'essence et où il était question d'écarts. On disait qu'on pourrait l'augmenter de deux sous et que, dans le fond, on y gagnerait deux sous d'essence.

On voit la réaction du consommateur, qui après comparaison des prix qu'offrent les différentes stations, choisira de traverser l'autre côté de la rue pour faire le plein à une station dont le prix à la pompe n'est seulement qu'une fraction en moins du sou de l'autre station située en face. Vous comprenez ainsi qu'il ne s'agit pas d'une question négligeable. Le comportement du consommateur est un facteur majeur pour nous.

Comment régler le problème? Si c'est un problème de fiscalité, et que la perception du consommateur est que le coût s'ajuste au niveau fiscal, parce que c'est le coût final, il faudra que quelqu'un, quelque part, prenne position et dise aux consommateurs : voici, on va arrondir les taxes à la fin pour que votre facture balance aux cinq cents près.

**Senator Ringuette:** Now I understand the complexity of cash register payment systems. The cash register system has to apply the rounding if the consumer is paying by cash but not if they are paying by credit card.

**Mr. Lafleur:** That is correct.

**Senator Ringuette:** This would be another instance of encouraging people to pay by credit card, which would increase the profits of banks and financial institutions at the expense of the consumer, who would pay by cash once again.

We need to make every effort to ensure that the consumer is not subject to discrimination at the end of the line. It is all well and good to say that this will save us \$25 million a year, but if it ends up costing consumers and merchants \$50 million, the Canadian economy is no further ahead.

**Mr. Lafleur:** Exactly. And that raises the fundamental concern that this initiative must not influence consumption patterns when it comes to cash payments versus other methods of payment. I do not want to get into another debate, but you rightly pointed out the high costs that retailers currently assume in terms of credit and debit card fees.

**Senator Ringuette:** Absolutely.

**Mr. Lafleur:** That is a huge problem for the industry. An attempt to save a few million dollars could end up increasing costs that our businesses already see as exorbitant and wholly unjustified.

**Senator Ringuette:** On the number of transactions.

**Mr. Lafleur:** We are talking a lot about the concerns our retailers have when it comes to taxes, but the payment method is also a factor.

[English]

**The Chair:** This issue is an interesting one that we will want to think about. We clearly do not want to make recommendations that will cost the Canadian consumer more, so we want to be satisfied about that through a statistical analysis. Sometimes the cost will be rounded up and sometimes it will be rounded down. We have heard what the Bank of Canada and the Department of Finance has said. From a tax point of view, they will not be put out in any way by the elimination of the penny. However, we should also think about the consumer.

My clerk tells me that the Consumer Association of Canada will be here tomorrow.

[Translation]

**The Chair:** Thank you, Mr. Lafleur, for pointing out these potential problems. I would also like to thank Mr. Lockie for being here today and giving his presentation.

**Le sénateur Ringuette :** Je viens de comprendre toute la complexité des systèmes de paiement à la caisse. Le système à la caisse devra arrondir si c'est un paiement en espèces, mais non si c'est un paiement par carte de crédit.

**M. Lafleur :** C'est cela.

**Le sénateur Ringuette :** On encourage une fois de plus l'achat par cartes de crédit, ce qui viendra augmenter les profits des banques et des institutions de ces cartes au détriment du consommateur, qui paiera comptant encore une fois.

On doit faire tout notre possible pour qu'il n'y ait pas de discrimination envers le consommateur en bout de ligne. C'est bien beau de dire qu'on va épargner 25 millions de dollars par année, mais si les consommateurs et les marchands subissent des coûts de 50 millions de dollars, on n'est pas en avance pour l'économie canadienne.

**M. Lafleur :** Effectivement. D'où la question fondamentale soulevée que cette initiative ne vienne créer une modification dans les habitudes de consommation entre le paiement en argent liquide et les autres modes de paiements. Je ne veux pas entrer dans un autre débat, mais vous avez très bien souligné les coûts importants que les détaillants assument actuellement sur les frais de cartes de crédit et de débit.

**Le sénateur Ringuette :** Absolument.

**M. Lafleur :** C'est un problème majeur pour l'industrie. En essayant d'épargner quelques millions, on risquerait d'augmenter des coûts que nos entreprises actuellement considèrent déjà exorbitants et tout à fait injustifiés.

**Le sénateur Ringuette :** Sur le nombre de transactions.

**M. Lafleur :** On parle beaucoup de la préoccupation de nos détaillants quant à la taxe, mais le mode de paiement est aussi un facteur.

[Traduction]

**Le président :** C'est une question intéressante qu'il faudra examiner. Nous voulons tirer cela au clair grâce à une analyse statistique pour éviter de faire des recommandations qui entraîneraient des coûts supplémentaires pour le consommateur canadien. Parfois, le coût sera arrondi à la hausse et, parfois, à la baisse. Les représentants de la Banque du Canada et du ministère des Finances nous ont dit que, d'un point de vue fiscal, l'élimination de la pièce d'un cent ne leur poserait aucun problème. Toutefois, nous devons aussi penser aux consommateurs.

Le greffier me dit que nous recevrons demain l'Association des consommateurs du Canada.

[Français]

**Le président :** Merci, monsieur Lafleur, d'avoir signalé ces problèmes potentiels à notre attention. J'aimerais aussi remercier M. Lockie d'avoir comparu devant nous aujourd'hui et de la présentation de son mémoire.

[English]

We are still trying to explore all the ramifications of possibly eliminating one coin or a number of coins. You have raised a number of issues, interesting points, including the 5-cent piece, which we will want to think about. If we eliminate that coin, then the 25-cent piece poses problems, so we will have to change to a 20-cent piece. All of that information is to be put into our thought pattern.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, thank you for being here.

**Senator Murray:** Have we had testimony, chair, at any point in this study — I do not recall — as to whether the federal Parliament has the authority to dictate or to decide on the type of rounding to take place, whether symmetrical or otherwise?

**The Chair:** I think that issue has been raised in consumer protection legislation at the provincial level, and it is something we need to look into.

**Senator Murray:** Obviously, we have the authority to tax by any means. We brought in the Goods and Services Tax, GST, on that basis. However, I do not know the answer to the question of whether we have the right to go to the retail level and tell them that they must round up or down symmetrically or otherwise.

**The Chair:** Nor do I.

**Senator Murray:** I am surprised it did not come up when we had the government witnesses here, such as the Bank of Canada, the Royal Canadian Mint and so forth.

**The Chair:** We discussed that issue here at the table during the presentation. That issue was raised. Senator Murray, we thought we would start by asking the Library of Parliament to provide us with a background paper on that issue. Then we can determine which witnesses we may want to bring in to clarify it. If you can clarify it, that would be helpful.

**Mr. Lockie:** I will make one point. Mr. Lafleur mentioned that the retailer must pay to accept Visa, MasterCard or debit. As a retailer, I pay to deposit cash into the bank. To deposit coin, there is a cost on top of that charge. As well, the banks will charge us for accepting the penny, so there is that cost to consider as well. I pay per roll to deposit my money, and I deposit about 300 pounds of coin a day. I wanted to make sure you understood that point. Do not think Visa and MasterCard are expensive and cash is not. As retailers, cash costs us money as well.

**The Chair:** Especially coin.

**Mr. Lockie:** Especially coin.

**Senator Callbeck:** How long has that charge been in effect with the banks?

**Mr. Lockie:** My company has been paying it for at least 10 years plus. The banks charge us to deposit notes and coin. I am a fairly large retailer, and certain banks will turn me down because I have too much cash. My deposits far exceed \$10,000 a day. I deposit around \$40,000 to \$50,000 a day in cash and coins.

[Traduction]

Nous continuons d'examiner tout ce que peut entraîner l'élimination d'une ou d'un certain nombre de pièces de monnaie. Vous avez soulevé des questions intéressantes, dont la pièce de cinq cents, auxquelles nous allons réfléchir. Si nous éliminons cette pièce, la pièce de 25 cents posera des problèmes, et nous devons la remplacer par une pièce de 20 cents. Nous devons réfléchir à tout cela.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie d'être là.

**Le sénateur Murray :** Monsieur le président, nous a-t-on dit au cours de l'étude si le Parlement fédéral pouvait décider comment on allait arrondir les coûts, de manière symétrique ou autrement?

**Le président :** Je pense que la question est traitée dans les lois provinciales sur la protection des consommateurs. Nous devons également examiner cela.

**Le sénateur Murray :** Évidemment, nous pouvons prélever des impôts de la manière que nous le voulons. Par exemple, nous avons créé la taxe sur les produits et services, la TPS. Cependant, je ne sais pas si nous pouvons obliger les détaillants à arrondir les coûts à la hausse ou à la baisse de manière symétrique ou autrement.

**Le président :** Moi non plus.

**Le sénateur Murray :** Je suis étonné que nous n'en ayons pas discuté avec les représentants du gouvernement, comme ceux de la Banque du Canada, de la Monnaie royale canadienne, et cetera.

**Le président :** Nous en avons discuté durant l'exposé. Monsieur le sénateur Murray, nous avons pensé demander tout d'abord à la Bibliothèque du Parlement de nous fournir un document d'information à ce sujet. Nous pourrions ensuite déterminer qui nous voulons convoquer pour obtenir des précisions. Si vous pouvez nous en dire plus, cela nous aiderait.

**M. Lockie :** J'ai une chose à dire. M. Lafleur a dit que le détaillant doit payer pour accepter Visa, MasterCard ou la carte de débit. En tant que détaillant, je dois payer pour déposer de l'argent à la banque, et il y a des frais supplémentaires pour déposer des pièces de monnaie. Il faut aussi considérer les frais imposés par les banques pour accepter les pièces d'un cent. Il y a des frais pour chaque rouleau de pièces de monnaie déposé, et je dépose environ 300 livres de pièces par jour. Je voulais être sûr que vous compreniez cela. Il ne faut pas penser qu'utiliser Visa et MasterCard est coûteux par rapport à l'argent. L'argent comptant représente également des frais pour les détaillants.

**Le président :** En particulier les pièces de monnaie.

**M. Lockie :** En effet.

**Le sénateur Callbeck :** Depuis combien de temps les banques imposent-elles ces frais?

**M. Lockie :** Mon entreprise paie ces frais depuis plus de 10 ans. Les banques nous imposent des frais pour déposer des billets de banque et des pièces de monnaie. Mon chiffre d'affaires est assez élevé, et certaines banques refusent de traiter avec moi, parce que je dépose beaucoup plus que 10 000 \$ par jour. Je dépose chaque jour environ 40 000 à 50 000 \$ en argent comptant.

In our small town of 80,000, there is only one bank that will accept my coin. The rest refuse my business because I have too much coin. If they did accept it, the costs would be so astronomical I could not afford to deal with them. Currently, I am looking at Visa, MasterCard and other methods of payment to cut my costs considerably, although the retail industry looks at that as an expense.

**Senator Ringuette:** Your machine does not take Visa?

**Mr. Lockie:** We do not take it yet, but our industry is looking into it. The Canadian banking standards are tougher right now so we can change other stations and not have to provide receipts. We have it stated that we do not have to provide receipts for MasterCard and Visa for sales under \$25, but I need the same situation for debit so I do not have to provide a receipt for sales under \$25 because I cannot print on my remote machines. I am moving to remote monitoring so I can see every machine and accept Visa, MasterCard and debit probably within the next 12 to 18 months. With respect to the rest of the industry, some operators accept it now and some are looking at putting it in within the next few years. In the U.S., they are accepted for most vending machines. We look at that medium because the banks charge us so much to deposit the coins when someone has to count and roll them. The banks charge me to take the coins.

**Senator Ringuette:** By any means, it is good to collect a fee.

**Mr. Lockie:** I was a banker for 26 years, but I have a different appreciation for banks now that I sit on the other side of the table.

**Senator Callbeck:** How much do they charge you?

**Mr. Lockie:** Some banks charge 10 cents per roll of pennies so how much would I make at that rate? I believe I have a better deal than that. My fees are \$2,000 per month to take coin and bills at my business. That fee is to accept the money that I take to the banks. They do not accept money free.

**The Chair:** If it were possible logistically, have you ever tried to transfer money in cash and coin to the Canada Revenue Agency as a form of payment?

**Mr. Lockie:** Are you asking if I give them coin?

**The Chair:** Yes.

**Mr. Lockie:** The problem is that I am in a remote area. I would love to go there with a half-ton truck full of coins for them to take.

**The Chair:** I had such a picture in my mind.

**Mr. Lockie:** I pay \$30,000 per month in taxes so it would be a lot of coin to haul there. It would be a little heavy.

**The Chair:** Thank you both; you have given us much to think about.

Dans notre petite ville de 80 000 habitants, il y a seulement une banque qui accepte mes pièces de monnaie. Les autres refusent de traiter avec moi, parce que j'ai trop de pièces à déposer. Si ces banques acceptaient, cela me coûterait tellement cher que je n'aurais pas les moyens de traiter avec elles. J'examine d'autres méthodes de paiement, par exemple, Visa et MasterCard, pour réduire mes coûts de façon considérable, même si le secteur du détail voit cela comme une dépense.

**Le sénateur Ringuette :** Votre machine n'accepte pas Visa, n'est-ce pas?

**M. Lockie :** Pas pour l'instant, mais l'industrie étudie la question. Étant donné que les normes bancaires canadiennes sont plus sévères, nous pouvons changer d'autres postes pour ne pas avoir à fournir de reçus. On nous a dit que nous n'avions pas à fournir de reçus pour les achats de moins de 25 \$ effectués par MasterCard et Visa, mais il faudrait qu'il en soit de même avec les achats de moins de 25 \$ effectués par carte de débit, parce que mes machines qui communiquent à distance ne peuvent pas imprimer de reçus. Grâce à la surveillance à distance, je pourrai sans doute vérifier chaque machine et accepter Visa, MasterCard et la carte de débit dans 12 à 18 mois. Concernant le reste de l'industrie, certains exploitants acceptent déjà ces cartes, tandis que d'autres envisagent de le faire dans les prochaines années. Aux États-Unis, la plupart des distributeurs automatiques acceptent ces modes de paiement. Nous envisageons cette possibilité, parce que les banques nous imposent des frais vraiment importants pour gérer les pièces de monnaie que nous déposons.

**Le sénateur Ringuette :** On a toujours une bonne raison d'imposer des frais.

**M. Lockie :** J'ai été banquier pendant 26 ans, mais je vois les banques différemment depuis que j'ai une entreprise.

**Le sénateur Callbeck :** À combien ces frais s'élèvent-ils?

**M. Lockie :** Certaines banques facturent 10 cents par rouleau de pièces d'un cent. Combien d'argent ferais-je si je devais payer de tels frais? J'ai conclu une entente plus profitable. Je paie 2 000 \$ par mois pour déposer de l'argent comptant à la banque. On n'accepte pas le comptant gratuitement.

**Le président :** Si c'était possible sur le plan de la logistique, avez-vous déjà songé à payer vos impôts en argent à l'Agence du revenu du Canada?

**M. Lockie :** Me demandez-vous si je paie mes impôts en pièces de monnaie?

**Le président :** En effet.

**M. Lockie :** Le problème, c'est que j'habite dans une région éloignée. Cela dit, j'aimerais beaucoup me présenter au bureau de l'agence avec un camion chargé d'une demi-tonne de pièces de monnaie.

**Le président :** C'est le genre de chose que je m'imaginai.

**M. Lockie :** Je paie 30 000 \$ en impôts par mois, alors ce serait beaucoup de pièces à transporter.

**Le président :** Merci à vous deux; vous nous avez donné beaucoup de matière à réflexion.

In our second panel, we are pleased to welcome Diane J. Brisebois, President and Chief Executive Officer of the Retail Council of Canada; and David Wilkes, Senior Vice-President of Trade and Business Development with the Canadian Council of Grocery Distributors. You were both here and heard the discussion in the earlier panel. If you wish to comment or help us to clarify any of those interesting points, we would welcome it. I know you will have your own points that you wish to raise.

[*Translation*]

**Diane J. Brisebois, President and Chief Executive Officer, Retail Council of Canada:** Thank you, Mr. Chair.

[*English*]

You have my speaking notes before you, but I will try to cut some comments because our colleague, Mr. Lafleur, from the Retail Council of Quebec, covered several of the issues. I will highlight some of the other concerns that we have heard from our industry and then let Mr. Wilkes make his presentation so there is more time for questions. That might be the more interesting part of the presentation.

As most of you know, the Retail Council of Canada represents over 40,000 retail stores across the country. It is important to note that while we represent the mass merchants in the large chains, we also represent thousands of independent merchants. It will be interesting to bring their perspectives to this discussion.

Obviously, one concern that we want to bring forward is the impact of the elimination of the penny on the retail sector, specifically on independent merchants who might not have the technology in place to ensure that if the penny were eliminated they could round up or round down.

[*Translation*]

It is important to note that the majority of merchants, as Mr. Lafleur mentioned, are in favour of eliminating the penny.

[*English*]

They want to ensure several issues are taken into consideration. Given that the penny might be taken out of circulation sometime in the future, the message from our retailers is that this committee should be aware of their concerns, how the process might unfold and the impact it might have on consumer spending and tax treatment. Those two issues were discussed.

Like most ideas, the devil is in the details. The rubber hits the road when the consumer goes into a store and pays for a product or a service, whether online, with a bank card or in cash. Depending on the model used for rounding, pricing strategies and practices of many retailers can be affected.

In Canada's tax system, the addition of the GST, Provincial Sales Tax, PST, and Harmonized Sales Tax, HST, will result frequently in a final price to the consumer that does not end in a

Nous avons le plaisir d'accueillir notre deuxième groupe de témoins : Diane J. Brisebois, présidente et chef de la direction du Conseil canadien du commerce de détail; et David Wilkes, premier vice-président de l'Expansion du commerce et des entreprises, au Conseil canadien des distributeurs en alimentation. Vous avez tous deux entendu notre discussion avec le groupe de témoins précédent. Si vous voulez faire des commentaires ou apporter des précisions sur les points intéressants qui ont été soulevés, nous vous écouterons avec plaisir, mais je sais que vous voulez aussi parler d'autres choses.

[*Français*]

**Diane J. Brisebois, présidente et chef de la direction, Conseil canadien du commerce de détail :** Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

Vous avez mon exposé sous les yeux, mais je vais essayer de le raccourcir quelque peu, étant donné que plusieurs questions ont déjà été traitées par notre confrère, M. Lafleur, du Conseil québécois du commerce de détail. Je vais souligner d'autres préoccupations de l'industrie et je laisserai ensuite M. Wilkes faire son exposé afin d'avoir davantage de temps pour les questions. Ce pourrait être la partie la plus intéressante de l'exposé.

Le Conseil canadien du commerce de détail représente plus de 40 000 magasins de détail partout au pays. Il importe de savoir qu'en plus des grands détaillants, nous représentons des milliers de détaillants indépendants. Il sera intéressant de donner leurs points de vue dans cette discussion.

Nous sommes évidemment préoccupés par les conséquences qu'entraîneraient l'élimination de la pièce d'un cent pour le secteur du détail, en particulier les détaillants indépendants, qui ne possèdent peut-être pas la technologie pour arrondir les prix à la hausse ou à la baisse, si on éliminait la pièce d'un cent.

[*Français*]

Il est important de noter que la plupart des marchands, comme l'a mentionné M. Lafleur, appuient l'élimination du sou.

[*Traduction*]

Les détaillants veulent qu'on étudie plusieurs questions. Étant donné qu'on pourrait retirer la pièce d'un cent de la circulation, les détaillants nous ont dit que vous devez connaître leurs préoccupations, la façon dont les choses pourraient se dérouler et les conséquences que cela pourrait avoir sur les dépenses de consommation et le traitement fiscal. Nous avons discuté de ces deux questions.

Comme pour la plupart des idées, ce sont les détails qui posent des difficultés. Le problème se présente lorsque le consommateur achète un produit ou un service, que ce soit par carte de crédit ou en argent comptant, en magasin ou en ligne. La façon d'arrondir les prix peut influencer les stratégies et les pratiques relatives aux prix de bien des détaillants.

En raison du système fiscal du Canada, de la TPS, de la taxe de vente provinciale, la TVP, et de la taxe de vente harmonisée, la TVH, il arrivera souvent que le prix final ne se termine pas par

five or a zero. As we heard earlier, at the end of the day everything might equal out but in the eyes of the consumer at the time, it might not seem as though it will equal out.

Mr. Lafleur mentioned the tax accounting implications that will affect the way our retailers remit tax, the way consumers pay tax and the perception of the amount of tax paid at the point of sale. There will be situations when rounding up will move the total pre-tax price of the goods or service to a higher GST or PST bracket. A similar challenge will be experienced when rounding down. While governments and other stakeholders may conclude that these fluctuations even themselves out over time, we must be sensitive to the consumer perceptions of how this issue is handled at the point of sale.

Some issues can be dealt with by moving toward tax and pricing. We have heard that argument. The tax theory behind a retail sales tax requires that prices be shown before tax. Provincial legislation is written in this way. As we have heard, the Quebec government and several others are looking at consumer protection legislation to look at the ways in which prices of goods are advertised both in catalogues and on the shelves in stores so that the consumer is not surprised when paying for the product. Mr. Lafleur mentioned that this issue is referred to as price accuracy.

Additionally, tax-in pricing will assume that tax harmonization across Canada exists. In fact, it does not exist, as you know. Unless it exists so we can talk about the same rates, we need to be careful when discussing tax-in pricing because it has huge impacts on supply chains, operating systems, advertising and marketing costs and efficiencies.

As noted during other presentations, consumers are embracing electronic means of payment. Taking this trend into account with similar rounding up or rounding down rules applying to all transactions including non-cash payments, will different rules apply if one pays in cash in a store or if one chooses to pay with a credit card? That issue also was discussed earlier.

In considering the elimination of the penny, many believe that Canada's value-focused consumers will be receptive to claims that the elimination of the penny will increase prices.

Many studies have been conducted, and I am sure that the Bank of Canada has fine opinions from various agencies and experts, but retailers face the consumer every day at the cash register. The last thing retailers want to do is try to explain why a price is rounded up rather than rounded down. Consumers want to go through the cash register as quickly as possible, and ignoring the interface between consumer and retailer will be at our peril.

un cinq ou un zéro. Je répète qu'en fin de compte, il se peut que cela revienne au même, mais que le consommateur n'ait pas cette impression.

M. Lafleur a dit que les changements dans le traitement fiscal modifieraient la façon dont les détaillants versent les taxes aux gouvernements, la façon dont les consommateurs paient les taxes et l'impression laissée par les taxes imposées dans le magasin. Dans certains cas, le fait d'arrondir à la hausse le prix avant taxe d'un produit ou d'un service fera passer la TPS ou la TVP à une tranche d'imposition supérieure. Le fait d'arrondir à la baisse posera un problème semblable. Même si les gouvernements et d'autres intervenants concluent que ces fluctuations s'annulent avec le temps, nous devons être conscients des impressions qu'on peut laisser aux consommateurs selon le calcul effectué au point de vente.

On nous a dit que nous pourrions régler certains problèmes en modifiant les taxes et les prix. Le principe sous-jacent à une taxe de détail veut que le prix soit affiché avant taxe. Les lois provinciales sont conçues en conséquence. Je vous rappelle que plusieurs gouvernements, dont celui du Québec, utilisent les lois sur la protection du consommateur pour fixer les façons dont on annonce les prix des produits dans les catalogues et sur les tablettes des magasins, de sorte que le consommateur n'est pas surpris lorsqu'il fait un achat. M. Lafleur a dit que, dans ce cas-là, on parlait d'exactitude des prix.

De plus, si on ajoutait les taxes dans le prix, il faudrait présumer que la taxe harmonisée s'applique partout au pays. Cependant, vous savez que ce n'est pas le cas. Même s'il était question des mêmes taux de taxe, nous devrions être prudents, parce qu'ajouter les taxes au prix entraînerait d'énormes conséquences pour les chaînes d'approvisionnement, les systèmes opérationnels, les frais de publicité et de mise en marché ainsi que le rendement.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer lors d'autres exposés, les consommateurs favorisent le paiement électronique. En tenant compte de cette tendance dans le cas de règles similaires d'arrondissement à la hausse ou à la baisse pour toutes les transactions, y compris celles autres qu'en argent liquide, des règles différentes s'appliqueront-elles selon qu'une personne décide de payer en argent comptant ou avec sa carte de crédit dans un magasin? On a également discuté de cette question tout à l'heure.

Lorsqu'il est question d'éliminer la pièce d'un cent, nombreux sont ceux qui croient que les consommateurs canadiens, qui accordent beaucoup d'importance à la valeur, seront sensibles aux affirmations selon lesquelles l'élimination du cent fera augmenter les prix.

Bien des études ont été réalisées, et je suis certaine que la Banque du Canada reçoit des avis valables de divers organismes et experts, mais les détaillants font face aux consommateurs tous les jours à la caisse. Expliquer pourquoi un prix est arrondi à la hausse plutôt qu'à la baisse est la dernière chose que les détaillants souhaitent faire. Les consommateurs veulent passer l'étape de la caisse le plus rapidement possible, et faire fi de l'interaction entre le consommateur et le détaillant sera à nos risques et périls.

Retailers and consumers must have clear answers from government on how rounding will work, particularly with multiple tax systems, since most consumers are wary of any changes in relation to taxes.

Finally, rules and regulations relating to the elimination of the penny must be applied throughout Canada and within all sectors affected, including retail, to ensure a level playing field and to address consumer concerns and needs.

Senator Eggleton asked whether we have the authority to dictate whether a price should be rounded up or rounded down. The sector will support the elimination of the penny only if rules are in place that all merchants and service sector businesses must follow, rather than letting people make the decision as they see fit at the point of sale.

**The Chair:** Before we go to Mr. Wilkes, is it your position that the provinces must agree to this set of rules because consumer protection legislation, at least in part, is provincial?

**Ms. Brisebois:** Yes, it is extremely important to have a discussion with both the tax side and the consumer protection side of the provincial government. Because of the changes that were passed in Quebec, their Consumer Protection Act was updated. It is the first provincial legislation in the country that is specific about the way the price must be advertised, both at the end of the purchase as well as at the beginning. Discussions must take place to ensure that harmonized rules are developed. I do not think that issue is a major one. It is simply that at the end of the day, we must all work under the same rules.

**David Wilkes, Senior Vice-President, Trade and Business Development, Canadian Council of Grocery Distributors:** It is a pleasure to be back before this committee. I always enjoy coming to Ottawa and exchanging views with you, and I look forward to continuing that discussion on this and other issues you have before you.

The Canadian Council of Grocery Distributors, as you know from my previous appearances, represents grocery retailers and food service distributors in more than 12,000 communities across Canada. Given the nature of our business, our members bring a unique perspective to this debate.

Canadians visit our members' stores once a week, and over the course of the year, over 99 per cent of Canadians will shop in our members' stores for their grocery needs. Our members also process a substantial number of payments and, by the nature of the products we sell, process a lot of small value purchases which end in 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8 and 9 cents. We handle a tremendous number of pennies in the course of doing business for those types

Les détaillants et les consommateurs doivent recevoir de claires réponses de la part du gouvernement quant à la manière dont l'arrondissement des montants fonctionnera, surtout dans le contexte de systèmes de taxation multiples, puisque la majorité des consommateurs sont méfiants à l'égard des changements touchant les taxes.

Enfin, les règles et règlements concernant l'élimination des pièces d'un cent doivent être appliqués partout au Canada et dans tous les secteurs touchés, y compris celui du détail, afin de garantir des règles du jeu identiques pour tous et de répondre aux préoccupations et aux besoins des consommateurs.

Le sénateur Eggleton a demandé si nous avons le pouvoir de dicter si un prix devrait être arrondi à la hausse ou à la baisse. Notre secteur appuiera l'élimination de la pièce d'un cent uniquement si l'on met en place des règles que devront suivre tous les commerçants et les entreprises du secteur des services, au lieu de laisser les gens en décider comme bon leur semble au point de vente.

**Le président :** Nous allons céder la parole à M. Wilkes, mais avant cela, êtes-vous d'avis que les provinces doivent approuver cet ensemble de règles, dans la mesure où la législation en matière de protection des consommateurs est, du moins en partie, de compétence provinciale?

**Mme Brisebois :** Oui; il est très important d'avoir une discussion avec les organismes provinciaux chargés respectivement des taxes et de la protection du consommateur. Dans la foulée des changements adoptés au Québec, la Loi sur la protection du consommateur de cette province a été mise à jour. C'est la première loi provinciale au pays qui exprime précisément la manière dont un prix doit être annoncé, aussi bien à la première qu'à la dernière étape d'un achat. Des discussions doivent avoir lieu pour assurer l'élaboration de règles uniformes. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un problème majeur. C'est simplement qu'au bout du compte, nous devons tous travailler selon les mêmes règles.

**David Wilkes, premier vice-président, Expansion du commerce et des entreprises, Conseil canadien des distributeurs en alimentation :** Je suis heureux d'être de retour devant votre comité. C'est toujours un plaisir pour moi que de venir à Ottawa et d'échanger des points de vue avec vous, et il me tarde de poursuivre la discussion sur le sujet qui nous occupe et sur d'autres sujets dont vous pourriez être saisis.

Le Conseil canadien des distributeurs en alimentation, ainsi que vous l'avez appris lors de mes précédentes comparutions, représente des détaillants et des grossistes en alimentation ainsi que des distributeurs de services alimentaires établis dans plus de 12 000 collectivités d'un océan à l'autre. En raison de la nature de leur travail, nos membres entretiennent un point de vue unique sur le sujet.

Les Canadiens se rendent dans les magasins de nos membres au moins une fois par semaine et, dans le courant de l'année, plus de 99 p. 100 des Canadiens y font leurs emplettes. Nos membres traitent un nombre considérable de paiements et, en raison de la nature des produits qu'ils vendent, traitent également un grand nombre d'achats de petite valeur dont le montant se termine par 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 9 cents. Nous manipulons un très grand

of products. By one estimate, based on member information, we handle over 10 million pennies a year, which brings with them the costs referred to by the earlier witnesses.

Certain savings will be made through the elimination of the penny, not only to the retail community but also to those referred to earlier by the witnesses from the Royal Canadian Mint. We must not lose sight of that opportunity as we consider how to implement this change.

Over the last few years, our members have seen a migration away from cash payments. Over 70 per cent of the payments in our members' stores are made through either debit or credit cards. These payments, too, call into question the viability of the penny in the future and the viability of those types of cash transactions.

Having said that, and with the cautions that have been given by other witnesses, which I will reinforce, our members support the elimination of the penny. However, it is incumbent upon the government to have clearly defined rounding rules across the country. There can be only one set of rules applying to all retailers and all people performing transactions. Without that set of rules, this change will only invite chaos. It is the responsibility of the government to eliminate chaos by having harmonized rules.

We need appropriate lead time. From consultations with our members, we anticipate that lead time to be approximately one year in advance of the change. We also need clarity on taxing rules, on whether the penny will continue to be legal tender, and on whether the rounding rules will apply only to cash payments or to all payments.

We view these questions as fundamental to the success of a change like this one. We believe that government has the responsibility to propose answers and to ensure, through consultations with the retail community, that the answers are workable.

We have received questions from our members about how this rounding will apply. It will be necessary to indicate clearly that rounding will apply only at the final stage of transactions. We will continue to see prices in our stores of \$1.89, \$1.99 and \$1.97, and rounding will apply only at the final point of sale.

This idea is an interesting opportunity that our members believe is worth discussing. We believe savings and efficiencies can be created at the checkout. However, we also believe that there are complications that need to be clarified, for without clarity there will be chaos.

nombre de pièces d'un cent lorsque nous vendons ce type de produits. Selon une estimation basée sur les renseignements fournis par nos membres, nous manipulons plus de 10 millions de pièces d'un cent par année, ce qui entraîne les coûts dont les témoins vous ont parlé plus tôt.

L'élimination du cent permettra de réaliser certaines économies, non seulement pour les marchands détaillants, mais également pour les intervenants précédemment cités par les représentants de la Monnaie royale canadienne. Nous ne devons pas perdre de vue cette chance à saisir lorsque nous réfléchirons à la manière de mettre en oeuvre ce changement.

Au cours des dernières années, nos membres ont constaté un abandon des paiements au comptant. Plus de 70 p. 100 des achats effectués dans les magasins de nos membres sont faits par carte de débit ou de crédit. Ces paiements aussi remettent en question la viabilité future de la pièce d'un cent ainsi que la viabilité de ce type de transactions au comptant.

Cela dit, et avec les mises en garde déjà exprimées par d'autres témoins, que je réitérerai, nos membres sont favorables à l'élimination de la pièce d'un cent. Cependant, il incombe au gouvernement d'établir des règles clairement définies partout au pays. Il ne peut y avoir qu'un unique ensemble de règles s'appliquant à la totalité des détaillants et des personnes qui effectuent des transactions. En l'absence d'un tel ensemble de règles, ce changement ne fera qu'ouvrir la porte au chaos. C'est la responsabilité du gouvernement d'éliminer le chaos en adoptant des règles uniformes.

Nous avons besoin d'une période de préparation suffisante. D'après les consultations auprès de nos membres, nous évaluons cette période à environ un an avant l'entrée en vigueur du changement. Nous avons également besoin de précisions concernant les règles de taxation, et nous voulons savoir si la pièce d'un cent continuera d'avoir cours légal et si les règles d'arrondissement s'appliqueront seulement aux paiements en comptant ou à l'ensemble des modes de paiement.

Nous jugeons ces questions fondamentales pour la réussite d'un changement comme celui-ci. Nous croyons que le gouvernement a la responsabilité de proposer des solutions et de faire en sorte, au moyen de consultations auprès des détaillants, que ces solutions soient réalisables.

Nos membres nous ont interrogés sur la façon dont cet arrondissement des montants sera effectué. Il sera nécessaire d'indiquer clairement que l'arrondissement s'appliquera uniquement à la dernière étape des transactions. Dans nos magasins, nous continuerons de voir des prix tels que 1,89 \$, 1,99 \$ et 1,97 \$, et l'arrondissement s'appliquera seulement au point final de vente.

Pour nos membres, cette idée constitue une occasion intéressante qui mérite de faire l'objet d'une discussion. Nous croyons que des économies et des gains d'efficacité pourront être réalisés à la caisse. Néanmoins, nous sommes également d'avis que certaines complications nécessitent des éclaircissements car, faute de clarté, ce sera le chaos.



I look forward to having a robust conversation on these issues.

**The Chair:** Is it your understanding that, if the penny is eliminated, there will be rounding on cash payments but not on credit card payments?

**Mr. Wilkes:** That issue will have to be clarified. Do we want to influence a consumer's choice of form of payment based on rounding? I do not have an opinion on that issue. However, rules must be clearly established and understood. It is the responsibility of the regulator to ensure that we do not have chaos and confusion.

We have seen many examples in the last six months that consumers take seriously any charge that they do not understand at the point of sale. Without clearly understood rules, there will be confusion, concerns about equity, and concerns about the validity of the direction.

**Ms. Brisebois:** It is important to note the rules in the Consumer Protection Act in Quebec around price accuracy. If rounding up or down takes place at the cash register, that situation may contravene the rules around price accuracy based on the consumer protection legislation in Quebec. The price of a television, for example, may be advertised as \$1,100. The current legislation allows retailers to break down the price to show included fees, such as an eco fee, but the size of type is to be smaller. It is the final price that the customer pays at the cash register that must be advertised, not only in the store, but on any kind of publicity and marketing.

Therefore, the rounding up and down of the price may be considered as contravening the Consumer Protection Act, and it is worth obtaining an opinion in that regard.

**Senator Murray:** I do not know what the sponsor of the bill, Senator Gerstein, had in mind. However, so you know, the briefing we have had from our advisers is, first, that rounding will be necessary only for cash transactions. I think the operative word there, Mr. Wilkes and Ms. Brisebois, is "necessary." Rounding will apply only to the total after taxes and not to the price of each individual item.

If rounding prices were symmetrical, rounding down where final prices end in 1, 2, 6 or 7 cents would be made up for by rounding up where final prices end in 3, 4, 8 and 9 cents. I put that information on the table. That is the understanding we are proceeding with at the moment.

**Mr. Wilkes:** I agree. I think the rounding will be clear and it will be only on the total price. I do not want to repeat everything that Senator Murray has offered, but I think that rounding must be understood clearly and must be consistent.

Je suis impatient d'avoir une solide conversation avec vous au sujet de ces questions.

**Le président :** Croyez-vous qu'advenant l'élimination de la pièce d'un cent, il y aura un arrondissement des paiements au comptant, mais pas des paiements par carte de crédit?

**M. Wilkes :** Cette question devra être clarifiée. Souhaitons-nous influencer le choix, par les consommateurs, d'une forme de paiement plutôt qu'une autre en fonction de l'arrondissement? Je n'ai pas d'opinion là-dessus. Toutefois, des règles doivent être clairement établies et comprises. L'organisme de réglementation a la responsabilité de veiller à ce que ce ne soit pas le chaos et le désordre.

Au cours des six derniers mois, bien des exemples nous ont permis de voir que les consommateurs prennent au sérieux tous frais imposés qu'ils ne comprennent pas au point de vente. Sans règles bien comprises, il y aura de la confusion, des inquiétudes au sujet de l'équité et des préoccupations quant à la validité de la voie empruntée.

**Mme Brisebois :** On doit prendre note des règles relatives à l'exactitude des prix de la Loi sur la protection du consommateur du Québec. Si l'on effectue un arrondissement du montant à la hausse ou à la baisse à la caisse enregistreuse, cela pourrait contrevenir aux règles sur l'exactitude des prix prévues dans la législation québécoise en matière de protection des consommateurs. Le prix d'une télévision, par exemple, pourrait être annoncé à 1 100 \$. La loi actuelle permet aux commerçants de décomposer les prix pour indiquer les frais inclus, par exemple, un éco-droit, mais la taille des caractères doit être plus petite. C'est le prix final payé par le consommateur à la caisse qui doit être annoncé, non seulement en magasin, mais dans n'importe quel type de publicité et de promotion.

Par conséquent, l'arrondissement à la hausse ou à la baisse des prix pourrait être considéré contraire à la Loi sur la protection du consommateur, et il vaudrait la peine d'obtenir un avis là-dessus.

**Le sénateur Murray :** J'ignore ce que le parrain du projet de loi, le sénateur Gerstein, avait en tête. Néanmoins, pour que vous le sachiez, je vous avise que d'après les notes d'information que nous avons obtenues de nos conseillers, premièrement, cet arrondissement sera nécessaire seulement pour les transactions au comptant. Je crois qu'ici, monsieur Wilkes et madame Brisebois, le mot clé est « nécessaire ». L'arrondissement s'appliquera uniquement au prix total après les taxes, et pas au prix de chacun des articles individuellement.

Dans l'hypothèse où le processus d'arrondissement serait symétrique, les arrondissements à la baisse des prix finaux qui se terminent par 1, 2, 6 ou 7 cents se trouveraient compensés par les arrondissements à la hausse des prix finaux qui se terminent par 3, 4, 8 et 9 cents. Je vous soumetts ces renseignements. C'est à partir de cette idée que nous travaillons en ce moment.

**M. Wilkes :** Je suis d'accord. D'après moi, l'arrondissement sera clair et s'appliquera uniquement au prix total. Je ne veux pas répéter tout ce que le sénateur Murray a fait valoir, mais j'estime que l'arrondissement doit être uniforme et bien compris.

We are not here to say no; we are here to say this change is an opportunity but it is an opportunity that must be articulated clearly, and the rules around it must be specified clearly.

**Senator Murray:** Do you have a view as to whether we, at the federal level, have the authority to enter into that amount of detail as to retail transactions?

**Mr. Wilkes:** I do not have a specific opinion at this point in time. However, I have an opinion regarding what Ms. Brisebois said; namely, if we do not have that clarity and consistency, we will have chaos. I think that if you do not have that authority, it seriously calls into question the ability to make this change effectively.

**Senator Gerstein:** Regarding a comment Senator Murray made, I believe we are dealing with a study; we are not considering a bill at the present time. A study is the purpose for having these witnesses.

**Senator Runciman:** My memory might be failing me, chair, but Senator Murray said the rounding we are talking about comes after tax and is incorporated in the bill. I was becoming confused by that point because we are talking about tax-end pricing here and how that pricing will affect rounding.

Is that the intent we have been talking about here; namely, that rounding will occur on top of the tax?

**The Chair:** I think because we are conducting a study, we want to explore all the possibilities. However, we had the government officials here. Table 2, given to Mr. Lafleur, explained that point. He suggested they can go either way and it becomes complicated if they round out and then tax.

I think we have to pursue this point so we have a full understanding of its breadth.

[Translation]

**Senator Poulin:** Thank you, Mr. Chair. I want to thank our witnesses for their outstanding presentations.

The two of you represent all Canadians. On one hand, we have to shop for groceries, and on the other, we also have to shop for all of our needs and wants through retailers.

[English]

My first question is to you, Mr. Wilkes. How many members do you represent? I see that you are in 12,000 communities and that you also represent the grocery or the food service distribution, both at the regional and national level, and that representation includes the whole process of the food chain. How many members do you have?

Nous ne sommes pas ici pour opposer un refus; nous sommes ici pour dire que ce changement constitue une occasion à saisir, mais c'est une occasion qui doit être formulée clairement, tout comme les règles qui l'accompagnent.

**Le sénateur Murray :** Avez-vous une opinion à savoir si nous, au palier fédéral, avons le pouvoir d'entrer dans ce type de détails en ce qui concerne les transactions chez les commerçants?

**M. Wilkes :** À ce stade-ci, je n'ai pas d'opinion particulière. Toutefois, j'ai une opinion concernant les propos de Mme Brisebois selon lesquels si nous n'avons pas cette clarté et cette uniformité, ce sera le chaos. À mon avis, si vous n'avez pas ce pouvoir, cela remet sérieusement en question la capacité à rendre ce changement effectif.

**Le sénateur Gerstein :** Pour reprendre une remarque du sénateur Murray, nous sommes en train d'effectuer une étude; à l'heure qu'il est, nous ne nous penchons pas sur un projet de loi. C'est aux fins d'une étude que nous recevons ces témoins.

**Le sénateur Runciman :** Peut-être ma mémoire est-elle défaillante, monsieur le président, mais le sénateur Murray a déclaré que cet arrondissement des montants dont nous parlons est effectué après les taxes et est intégré à la facture. J'ai commencé être perdu à ce moment-là, parce que nous parlons ici de l'établissement des prix au moment de l'imposition des taxes et de la manière dont cette fixation des prix influencera l'arrondissement.

Est-ce bien l'objet de ce dont nous discutons ici; c'est-à-dire que l'arrondissement sera effectué après les taxes?

**Le président :** Selon moi, puisque nous effectuons une étude, nous voulons examiner toutes les possibilités. Néanmoins, nous avons reçu ici les représentants du gouvernement. Le tableau 2, qu'on a remis à M. Lafleur, expliquait ce point. On nous a dit qu'on pouvait procéder de l'une ou l'autre manière, et que cela compliquait les choses si on arrondissait le montant pour ensuite appliquer les taxes.

Je crois que nous devons discuter plus à fond de cette question pour pouvoir en saisir pleinement la portée.

[Français]

**Le sénateur Poulin :** Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier nos témoins de leurs excellentes présentations.

Tous deux, vous représentez tous les Canadiens et Canadiennes. D'une part, on est obligé d'aller magasiner pour faire l'épicerie et, d'autre part, nous devons également aller magasiner chez les détaillants pour tous nos besoins et ceux que nous ne devrions pas avoir.

[Traduction]

Ma première question s'adresse à vous, monsieur Wilkes. Combien de membres représentez-vous? Je vois ici que vous êtes présents dans 12 000 collectivités, que vous représentez les grossistes en alimentation et les distributeurs de services alimentaires, tant au niveau régional que national, et que cette représentation vise tout le processus de la chaîne alimentaire. Combien de membres comptez-vous?

**Mr. Wilkes:** We have a concentrated industry, so we do not have a lot of members. On the food service side, we are under 10, and the number is similar on the retail distribution side. We have a variety of “allied members,” as we call them, which bring up that number substantially. However, given the concentration of the numbers, we have relatively few members.

[Translation]

**Senator Poulin:** Ms. Brisebois, you said you represent major chains as well as independent merchants.

**Ms. Brisebois:** Yes.

**Senator Poulin:** I listened to both of you, and I was waiting to hear your recommendations.

[English]

If the decision were made to abolish the penny, what recommendation would you make that we might enter in our report? This is what I heard as a summary, but I want to hear more. You talked about the importance of the rules regarding rounding up and down: the consistency; clarity; lead time; and then, on another level, the importance in respect of existing provincial laws.

Are there any other recommendations you want to make to this committee and this study to ensure the implementation is as easy as possible for the most important person, the consumer?

**Ms. Brisebois:** As the senator mentioned, this is a study, and one of the recommendations or suggestions we want to make to this committee is to look into the possibility of bringing some of the key retailers in the country together for a simulation to develop a sense of it and to work with others. I am sure that my colleagues Mr. Lafleur and Mr. Wilkes will agree.

I will give you an example with Canadian Tire. The company has a special school where they put consumers as well as retailers through their store of the future, for example. We thought it might be helpful for us to try to simulate different situations within retail: to look at how the change affects a small-, mid- and large-size business as well as a business that deals only in one province or intra-provincially; and to look at how consumers will react. We can also test the education, for example.

[Translation]

If you look at the New Zealand and Australia models, for example, you see that no efforts were made to educate consumers.

**M. Wilkes :** Notre industrie est concentrée, alors nous n'avons pas beaucoup de membres. Sur le plan des services alimentaires, nous avons moins de 10 membres, et le nombre est semblable du côté de la distribution au détail. Nous avons divers « membres associés », ainsi que nous les appelons, qui augmentent ce nombre de manière importante. Toutefois, compte tenu de la concentration du secteur, nos membres sont relativement peu nombreux.

[Français]

**Le sénateur Poulin :** Madame Brisebois, vous disiez que vous représentiez les grosses chaînes et les commerçants indépendants.

**Mme Brisebois :** Effectivement.

**Le sénateur Poulin :** Je vous écoutais, tous les deux, et j'attendais vos recommandations.

[Traduction]

Si l'on prenait la décision d'abolir la pièce d'un cent, quelle serait la recommandation que vous feriez et que nous pourrions intégrer à notre rapport? J'ai entendu vos résumés, mais je voudrais en entendre davantage. Vous avez parlé de l'importance des règles relatives à l'arrondissement à la hausse et à la baisse, ainsi que d'uniformité, de clarté et de période préalable puis, à un autre niveau, de l'importance de tenir compte des lois provinciales en vigueur.

Y a-t-il d'autres recommandations que vous souhaiteriez adresser à ce comité dans le cadre de son étude, afin que la mise en oeuvre de ce changement se fasse le plus facilement possible pour l'intervenant le plus important, c'est-à-dire le consommateur?

**Mme Brisebois :** Comme l'a dit le sénateur, il s'agit ici d'une étude, et l'une des recommandations ou suggestions que nous souhaiterions adresser à ce comité consisterait à évaluer la possibilité de réunir certains des principaux détaillants du pays pour réaliser une simulation, afin qu'on acquière une bonne connaissance de la question et qu'on collabore les uns avec les autres. Je suis certaine que mes collègues, messieurs Lafleur et Wilkes, seront d'accord avec moi.

Je vais vous donner l'exemple de Canadian Tire. L'entreprise a une école spéciale où elle fait vivre aux consommateurs et aux commerçants l'expérience de son magasin de l'avenir, par exemple. Nous avons pensé qu'il serait utile pour nous d'essayer de simuler différentes situations dans le secteur du commerce au détail, afin de voir quelle incidence ont les changements sur les petites, les moyennes et les grandes entreprises, de même que sur des commerces qui font affaires seulement dans une province ou encore à l'échelle interprovinciale, et de voir comment les consommateurs réagiront. Nous pourrions également mettre à l'épreuve les méthodes d'information, par exemple.

[Français]

Si nous regardons les modèles en Nouvelle-Zélande et en Australie, par exemple, on s'est aperçu qu'il n'y avait pas eu de travail fait pour la formation des consommateurs.

[English]

It was hit-and-miss. Information existed, but when we spoke to the Australian association, they said they really did not work in cooperation with government agencies. We would not make that recommendation.

We must be honest: Most of our mid- to large-size retailers indicated they will not lose any sleep if the penny is eliminated. However, because they have complex businesses, they need time to ensure that such elimination is implemented properly. Most importantly, they are the mirror to society in that they see consumers every day. If the information is not clear and does not appear to be equitable for the consumer, then I think both businesses and government will lose.

**Mr. Wilkes:** I agree with everything Ms. Brisebois has indicated, and I will add or emphasize two points. There must be sufficient time for implementation. Recognizing the normal business cycle that retailers go through, they must be given sufficient time, whether that timeline is 12 to 18 months, not to make this change unique but a change made as part of their point of sale updating, which is done on a regular basis.

The clear recommendation I encourage this committee to make is consumer education. If this change is made, it must be supported by clear education for consumers. Our members would be willing to help with that education.

As we look at point-of-sale, as Ms. Brisebois has indicated, retailers are mirrors to society. However, without that education, without consistent understanding and knowledge that this change will be equitable and supported by the right information, it is something we do not want to entertain. I reiterate that the change is something in which we believe there is an opportunity. I do not want us to become discouraged by the complexity of this change and not to continue down this path to look at how big an opportunity it might be.

**Ms. Brisebois:** I think it is also extremely important to consider the relationship of the aging population and financial institutions. We heard from a witness earlier on, and we hear it from our small members, that they are paying outrageous fees to deposit cash. While it is one way of encouraging businesses to embrace technology, it also has a huge impact on the bottom line.

We are dealing with a soft recovery, at best. People are counting their pennies. We need to remember that, and we need to ensure that small businesses are not penalized throughout the process to eliminate the penny. We also need to ensure that consumers and, more importantly, seniors, who often hoard their pennies, not be penalized for returning a roll of pennies for a period of time if, in fact, those fees do exist. We may want to consider eliminating those fees for a period of time.

[Traduction]

On a fait les choses de manière aléatoire. L'information existait, mais lorsque nous avons parlé à l'association australienne, ils nous ont dit n'avoir pas du tout travaillé en collaboration avec les organismes gouvernementaux. Nous ne le recommanderions pas.

Soyons francs : la plupart de nos détaillants de moyenne ou de grande taille ont indiqué que l'élimination de la pièce d'un cent ne les empêcherait pas de dormir. Cependant, compte tenu de la complexité de leurs entreprises, ils ont besoin de temps pour s'assurer que cette élimination soit réalisée adéquatement. Plus important encore, ces entreprises sont le miroir de la société, parce qu'elles voient tous les jours des consommateurs. Si l'information n'est pas claire et paraît inéquitable pour le consommateur, je crois que les commerces et le gouvernement seront perdants.

**M. Wilkes :** J'approuve toutes les remarques de Mme Brisebois, et j'y ajouterai deux points : il faut consacrer suffisamment de temps à la mise en oeuvre. Si l'on tient compte du cycle économique normal par lequel doivent passer les commerçants, il faut leur accorder suffisamment de temps, qu'il s'agisse d'un délai de 12 ou de 18 mois, pas seulement pour ce changement, mais pour effectuer un changement dans le cadre de la mise à jour des points de vente, qui est effectuée régulièrement.

La recommandation claire que j'encourage ce comité à formuler consiste à informer les consommateurs. Si ce changement est appliqué, il doit être appuyé par de l'information claire communiquée aux consommateurs. Nos membres seraient prêts à apporter leur contribution à cet égard.

Pour ce qui est des points de vente, ainsi que l'a indiqué Mme Brisebois, les détaillants sont le miroir de la société. Toutefois, sans cette éducation des consommateurs, et sans une reconnaissance claire du fait que ce changement sera équitable et appuyé par l'information adéquate, c'est une possibilité que nous ne voulons pas considérer. Je réitère que nous voyons en ce changement une occasion à saisir. Je ne souhaite pas que nous devenions découragés par la complexité de ce changement et que nous cessions d'essayer de voir à quel point il pourrait s'agir là d'une chance pour nous.

**Mme Brisebois :** J'estime qu'il est aussi extrêmement important de considérer la relation entre la population vieillissante et les institutions financières. Nous l'avons entendu de la bouche d'un témoin plus tôt, ainsi que de nos membres des petites entreprises : on paie des frais scandaleusement élevés pour déposer de l'argent. Bien qu'il puisse s'agir là d'un moyen pour encourager les entreprises à adopter les technologies, au final, cela a également un énorme impact.

Nous avons affaire, au mieux, à une faible reprise économique. Les gens comptent leurs sous. Il faut nous en rappeler, de même que nous assurer que les petites entreprises ne soient pas pénalisées dans le processus d'élimination de la pièce d'un cent. Nous devons également faire en sorte que les consommateurs et, de manière plus importante, les aînés, qui amassent souvent leurs cents, ne soient pas pénalisés s'ils rapportent un rouleau de pièces d'un cent à l'intérieur d'un certain délai, si de tels frais sont effectivement en vigueur. Nous pourrions vouloir envisager d'éliminer ces frais pour un certain temps.

**The Chair:** That is a good point.

**Mr. Wilkes:** Is the penny legal tender, returning to the point that Mr. Lafleur raised earlier? There should be clarity around that issue. If the penny is to be eliminated totally from circulation, over what period of time, supporting what Ms. Brisebois said? That point is yet another one where a clear decision must be made.

**Senator Eggleton:** This action has been taken in other countries. You mentioned Australia. I am sure there are counterparts to your organizations in these other countries. I trust you have talked with them, or you have some information about how it all happened and how it unfolded in their cases. Did they have any big surprises? Did they have any regrets? Were they able to make the change smoothly? What measures of particular interest to your sister organizations in those countries were taken or not taken?

**Ms. Brisebois:** Part of the recommendations we made today, and that we will continue making, are a reflection of what we learned from our sister associations in other countries. You mentioned Australia and New Zealand, but as you know, there are other countries that have eliminated the penny.

Time was a recommendation: to make sure there is enough time for all types of businesses to comply. Make sure the rules are clear and that the decision to round up or round down is not left up to different businesses. Ultimately, that decision will have a negative impact on the entire sector.

**Senator Eggleton:** People manipulate the system. Some will say, “We will take it down” even if it is —

**Ms. Brisebois:** You only need one bad apple.

**Senator Eggleton:** It confuses people.

**Ms. Brisebois:** Yes; ultimately, most retail associations we spoke to said it is all about the consumer. If consumers understand and do not feel they are being short-changed, if the rules are clear, then usually the transition is fairly smooth. However, time is also extremely important to allow businesses to make the appropriate changes.

**Mr. Wilkes:** I will add two points. Do not make this rounding a point of competition between the retailers. It was interesting, as I have learned from others, that there did not seem to be an overall inflationary impact. As retailers rounded up or down, equity was eventually reached. That information is an important point of education going forward with, obviously, the background facts. That was the observation I made from the experience of others; rounding seemed to be neutral.

**Ms. Brisebois:** The other suggestion, and I think the gentleman who was here earlier mentioned it, is that if there are other changes in currency at the same time as the elimination of the penny, the change in the \$10 bill, that the changes all be coordinated and harmonized because they are expensive.

**Le président :** C’est un bon point.

**M. Wilkes :** Est-ce que la pièce d’un cent a cours légal, comme M. Lafleur l’a demandé? Il faudrait être clair à ce sujet. Si on la retire complètement de la circulation, on peut demander, à l’appui des propos de Mme Brisebois, combien cela prendra de temps? À ce sujet également, il faudra prendre une décision claire.

**Le sénateur Eggleton :** La décision a été prise dans d’autres pays. Vous avez mentionné l’Australie. Il existe sûrement des organismes homologues aux vôtres dans ces pays. J’espère que vous leur avez parlé ou que vous avez obtenu des renseignements sur le déroulement des opérations. Y a-t-il eu de grosses surprises? Y a-t-on éprouvé des regrets? Le changement a-t-il pu se faire en douceur? Quelles mesures particulièrement intéressantes pour vos homologues de l’étranger a-t-on prises ou a-t-on évité de prendre?

**Mme Brisebois :** Une partie des recommandations que nous avons formulées aujourd’hui, et que nous continuerons de faire, traduit les leçons apprises par nos homologues à l’étranger. Vous avez mentionné l’Australie et la Nouvelle-Zélande, mais, comme vous le savez, d’autres pays n’utilisent plus la pièce d’un cent.

Il a été conseillé de prendre son temps : le temps de s’assurer que tous les types d’entreprises auront le temps de se conformer. Faites en sorte que les règles soient claires et que la décision d’arrondir au chiffre supérieur ou inférieur ne soit pas laissée à la discrétion des différentes entreprises. Au bout du compte, cette décision aura des conséquences négatives pour tout le secteur.

**Le sénateur Eggleton :** Les gens manipulent le système. Certains diront qu’ils arrondiront au chiffre inférieur même si...

**Mme Brisebois :** Il suffit d’une pomme pourrie.

**Le sénateur Eggleton :** Cela engendre la confusion.

**Mme Brisebois :** Oui; au bout du compte, la plupart des associations de détaillants à qui nous nous sommes adressés nous ont dit que tout reposait sur le consommateur. Si le consommateur comprend et n’a pas l’impression de se faire rouler, si les règles sont claires, la transition, habituellement, est assez peu brutale. Cependant, il est extrêmement important aussi que les entreprises disposent de suffisamment de temps pour apporter les modifications appropriées.

**M. Wilkes :** J’ai deux observations à faire. Ne faites pas de l’arrondissement un sujet de concurrence entre les détaillants. J’ai trouvé intéressant de constater, à la faveur de l’expérience de l’étranger, l’absence apparente d’effet inflationniste général. Comme les détaillants arrondissaient au chiffre supérieur ou au chiffre inférieur, on a fini par atteindre une sorte d’équilibre. Cette observation est une donnée importante pour l’avenir ainsi que, évidemment, les faits de base qui l’accompagnent. Elle m’est venue en voyant les autres agir; l’arrondissement des sommes a semblé neutre dans ses effets.

**Mme Brisebois :** L’autre conseil que je donnerais, et je pense que le témoin qui nous a précédés en a parlé, c’est de coordonner et d’harmoniser tous les autres changements coïncidant avec le retrait de la pièce d’un cent, le remplacement du billet de 10 \$, parce qu’ils coûtent cher.

We forget that most businesses need to change not only the software to calculate the round-up, but they will need new drawers, for example. Sometimes for the dollar, for example, for paper money, they must invest in new security machines to ensure that the money is not counterfeit.

Many things go into ensuring that one is able to receive currency and give currency back. If changes are anticipated, I recommend that this study or this report encourage both the mint and the bank to work together so that any changes are introduced together in a timely manner.

**Senator Eggleton:** If someone is at the cash register and their total comes to \$29.98, they are then given the choice of \$29.98 by credit card or \$30 in cash, a nice round sum of money — maybe I should not have picked that one — but I guess the illustration here is that it may be only 2 cents, but a lower amount is paid by credit card. Do you think people's habits of payment might be affected by that situation?

**Senator Ringuette:** Absolutely.

**Senator Eggleton:** By a mere two cents?

**Ms. Brisebois:** I believe it will. We have seen consumers cross the U.S. bridge to save 20 cents on an item when it costs them \$2 in gas. The saving is perception more than reality. Especially today, it is interesting that we are talking about the elimination of the penny when we are seeing consumers tighten their wallets even more and count every penny. I think the difference will influence the way they pay for their product.

**Senator Eggleton:** In terms of more use of credit cards, is that use good for retailers or not so good for retailers?

**Mr. Wilkes:** Here we go to another conversation.

**Senator Eggleton:** We heard earlier that depositing all those coins costs money too, but we have had controversies over this issue of how much retailers have to pay in terms of the credit card.

**Mr. Wilkes:** As a retailer, we look at two factors in payment options: lowest cost and security. Those factors are the driving ones. With debit and the debit model that we have in this country, Interac, debit is a low-cost, secure way of paying for transactions, and those factors will not necessarily migrate to credit cards. I do not want to make the assumption that an electronic payment will be by credit card. In our stores, the most popular payment is debit.

The views of both the Retail Council of Canada and the Canadian Council of Grocery Distributors on the costs associated with debit and credit are well articulated and understood, and we spoke about those views before this committee. We could probably spend the rest of the day chatting about them, but there are costs involved. There are costs involved with cash as well.

On tend à oublier que la plupart des entreprises ne doivent pas seulement modifier le logiciel de calcul de l'arrondissement des sommes, mais qu'elles doivent aussi changer les tiroirs-caisses, par exemple. Elles doivent parfois investir dans de nouveaux dispositifs de sécurité pour reconnaître la fausse monnaie.

Beaucoup de choses entrent en ligne de compte dans l'échange réciproque de monnaie. Si on prévoit des changements, je recommande de s'inspirer de cette étude ou de ce rapport pour inciter l'Hôtel de la Monnaie et la Banque à collaborer en vue de la mise en place, en temps opportun, de tous les changements qu'on apportera.

**Le sénateur Eggleton :** Si, à la caisse, le montant à payer est de 29,98 \$ et qu'on a le choix de déboursier ce montant exact, avec la carte de crédit, ou 30 \$ en payant comptant, c'est un beau chiffre rond — je n'ai peut-être pas choisi le bon exemple —, mais je pense que l'idée ici c'est qu'il ne s'agit peut-être que de 2 cents, mais on paie moins cher avec la carte de crédit. Pensez-vous que cette situation risque de modifier les habitudes de paiement des consommateurs?

**Le sénateur Ringuette :** Absolument.

**Le sénateur Eggleton :** À cause de 2 cents seulement?

**Mme Brisebois :** Je le crois. Nous avons vu des consommateurs franchir le pont menant aux États-Unis pour économiser 20 cents à l'achat d'un article, alors que le trajet leur coûtait 2 \$ d'essence. Les économies sont davantage affaire de perception que de réalité. Aujourd'hui particulièrement, il est intéressant que nous parlions de l'élimination de la pièce d'un cent pendant que les consommateurs font encore plus attention à leurs dépenses et comptent chaque sous. Je pense que l'écart entre les montants influera sur le mode de paiement.

**Le sénateur Eggleton :** Si la carte de crédit est davantage utilisée, est-ce une bonne nouvelle pour les détaillants?

**M. Wilkes :** Ça, c'est une autre histoire.

**Le sénateur Eggleton :** Nous avons entendu que le dépôt de toutes ces pièces de monnaie occasionne également des frais, mais nous avons été témoins de polémiques sur ce le coût des cartes de crédit pour les détaillants.

**M. Wilkes :** Nous, les détaillants, nous tenons compte de deux facteurs pour les options de paiement : les économies et la sécurité. Ce sont des éléments moteurs. Le paiement par carte de débit et son modèle que nous avons ici au pays, Interac, constituent un moyen de paiement sécurisé, et les cartes de crédit n'hériteront pas nécessairement de ces qualités. Je tiens à éviter de faire équivaloir paiement électronique et carte de crédit. Dans nos magasins, on paie le plus par carte de débit.

Le Conseil canadien du commerce de détail et le Conseil canadien de la distribution alimentaire ont très bien présenté leurs points de vue sur les coûts de l'utilisation des cartes de débit et de crédit et se sont bien fait comprendre. Nous nous en sommes déjà parlé au comité. Nous pourrions probablement passer le reste de la journée à en parler encore, mais ces points de vue comportent des coûts. Le paiement comptant comporte également des coûts.

The issue I am concerned about with this policy is that we do not want the debate at the point-of-sale around whether it applies for debit, cash or credit. There must be that clarity. As a retailer, we want the option to ensure for our members' business that we have the ability to accept the payment option that makes sense for our business as we serve our consumers.

**Senator Eggleton:** You do not have much choice nowadays. Everyone accepts credit cards.

**Mr. Wilkes:** There is no question that we accept all three forms of payment, and there is an evolution in payment types coming forward. We recently made our submission to the payments task force. This debate is evolving. However, at the same time, we want to ensure that we have the ability to choose. We want to be able to say, for example, that this payment type is not practical and that we only accept debit. We do not want to be in a situation where we are dictated to as to the choice to make. That debate is different.

**Senator Eggleton:** You would lose me; I like the travel points.

**Mr. Wilkes:** I will also pick up on a point made earlier. I believe a two-cent difference will influence consumer behaviour.

**Ms. Brisebois:** May I add a different twist? I am not always known as being politically savvy, but in today's world, we need to consider a group of consumers that might use cash over debit and credit for the reason that they do not have access to debit or credit. Many times, these people are new Canadians or low-income families.

My only concern from a political perspective and from a retailer perspective is that we will appear to disadvantage those who can pay only by cash. The argument then will be that they can obtain a cheap credit card. However, if that credit card charges the consumer 28 per cent interest, the government might fall into that other political black hole by appearing to force someone into debt so they can save two pennies. This situation might sound far-fetched but when I spoke with the consumer association, I heard such comments.

We need to be sensitive to the issue so that we do not appear to force someone into a method of payment.

**Senator Eggleton:** It would be interesting to see how consumer habits change.

You are agreeable to the elimination of the penny. What about the nickel? How far do you want to go?

**Ms. Brisebois:** We are just getting our heads around the penny.

**Mr. Wilkes:** I think that eliminating the nickel would be a stretch. If there were a need to eliminate the nickel for cost savings, efficiency and other reasons that appear to be driving this

Nous ne voulons pas, et c'est ce que je crains au sujet de cette politique, qu'il y ait dispute au point de vente sur son éventuelle application aux paiements par carte de débit, par carte de crédit ou en argent comptant. Il faut être clair à ce sujet. Nous, les détaillants, nous voulons nous prévaloir de l'option qui permettra à nos membres de pouvoir accepter l'option de paiement qui fait logiquement partie du service que nos entreprises fournissent à nos clients consommateurs.

**Le sénateur Eggleton :** Vous n'avez pas beaucoup de choix aujourd'hui. Tout le monde accepte la carte de crédit.

**M. Wilkes :** Il est indiscutable que nous acceptons les trois formes de paiement, et il se dessine une évolution dans les types de paiement. Récemment, nous avons fait un exposé devant le groupe de travail sur les paiements. La question évolue. En même temps cependant, nous voulons conserver la possibilité de choisir. Nous voulons pouvoir dire, par exemple, quel tel type de paiement n'est pas pratique et que nous n'acceptons que la carte de débit. Nous ne voulons pas nous trouver dans une situation où on nous impose un tel choix. Il s'agit d'une toute autre question.

**Le sénateur Eggleton :** Vous perdriez ma clientèle; je tiens à mes points de voyage.

**M. Wilkes :** Je reviens à ce qu'on a dit plus tôt. Je crois qu'une différence de deux cents influera sur le comportement du consommateur.

**Mme Brisebois :** Est-ce que je peux ajouter quelque chose dans un autre ordre d'idées? Parfois, je ne passe pas pour être des plus calées en politique, mais, dans le monde d'aujourd'hui, nous devons tenir compte d'un groupe de consommateurs qui pourraient payer comptant plutôt qu'avec la carte de débit et de crédit, pour la raison qu'ils n'ont pas accès à ces moyens de paiement. Il s'agit souvent de néo-Canadiens ou de personnes à faible revenu.

Je crains que les politiciens et les détaillants ne semblent profiter de ceux qui ne peuvent que payer comptant. On dira que ces personnes n'ont qu'à se procurer une carte de crédit bon marché. Cependant, si cette carte entraîne pour le consommateur des frais d'intérêt de 28 p. 100, le gouvernement pourrait se retrouver dans les oubliettes de la politique s'il donnait l'impression de forcer quelqu'un à s'endetter pour économiser deux sous. Cela semble peut-être exagéré, mais, dans mes conversations avec l'association de consommateurs, j'ai entendu ce genre de réflexions.

Nous devons être sensibles à cette question, pour éviter de sembler imposer une méthode de paiement.

**Le sénateur Eggleton :** Il serait intéressant de voir comment changent les habitudes des consommateurs.

Vous êtes d'accord avec l'élimination de la pièce d'un cent. Qu'en est-il de la pièce de cinq cents? Jusqu'où iriez-vous?

**Mme Brisebois :** Nous commençons à peine à nous faire à l'idée de l'élimination de la pièce d'un cent.

**M. Wilkes :** Je pense que l'élimination de la pièce de cinq cents représenterait quelque chose de gros. S'il fallait le faire pour des raisons d'économie, d'efficacité et toutes les autres raisons qui

study to eliminate the penny, I suggest only caution and time. You cannot do it all together.

**Senator Eggleton:** All of you have said that.

**Ms. Brisebois:** I agree with that comment.

**Senator Neufeld:** I thank both of you for an interesting conversation.

Ms. Brisebois, is Quebec the only province or territory in Canada that has such consumer protection legislation, or do other provinces or territories that you are aware of have it as well?

**Ms. Brisebois:** Quebec is the only province that has legislation around price accuracy and how prices are posted both virtually and in stores. Quebec tends to be ahead of the game in developing consumer protection legislation. The province often looks at the European model. Other provinces are looking at what Quebec has put in place.

Quebec is the only province in Canada that also has fines tied to its pricing accuracy regulations. The rest of Canada works with the Competition Bureau and a voluntary code. In the current environment, different associations work together to encourage their members to put best practices in place.

**Senator Neufeld:** Mr. Wilkes, can you give me the number again? I believe you said that a huge increase in debit and credit card purchases in the grocery business is taking place. What percentage of purchases are made with debit and credit cards?

**Mr. Wilkes:** We have seen a migration away from cash to credit card payments. Currently, our members' profile indicates that 75 per cent of payments are electronic, the majority of which is debit.

**Senator Neufeld:** That is interesting. Without any change to coinage, the general public in grocery stores is moving toward the use of debit and credit cards, but mostly debit cards.

**Mr. Wilkes:** There are many reasons, such as convenience, security and efficiency. There are other potential incentives, which Senator Eggleton referred to, with other forms of payment. There are various reasons.

**Senator Neufeld:** I appreciate that. Eliminating the penny will encourage more people to use debit and credit cards. People already seem to use them more.

**Mr. Wilkes:** If we are talking about cash payments, it affects only 30 per cent of the business.

**Senator Neufeld:** Ms. Brisebois, in the retail business do you have a similar experience?

**Ms. Brisebois:** If we put convenience store businesses and dollar stores aside, our percentage of debit and credit use is even higher than it is in grocery stores. For example, people shopping at the Gap pay with debit or credit cards. In most cases, people rarely pay in cash for a big-ticket item. We see cash used more

semblent motiver l'étude sur l'élimination de la pièce d'un cent, je conseille simplement la prudence et la patience. On ne peut pas faire tout cela d'un coup.

**Le sénateur Eggleton :** Vous avez tous dit cela.

**Mme Brisebois :** Je suis d'accord avec cette observation.

**Le sénateur Neufeld :** Je vous remercie tous deux. Votre conversation était très intéressante.

Madame Brisebois, à votre connaissance, le Québec est-il le seul endroit au Canada à se doter de ce genre de lois pour la protection des consommateurs, ou bien d'autres provinces ou territoires font-ils comme lui?

**Mme Brisebois :** Le Québec est la seule province à avoir légiféré sur l'exactitude des prix et sur leur affichage, virtuel et en magasin. Le Québec devance plutôt les autres pour la défense des consommateurs. Il s'inspire souvent du modèle européen. Les autres provinces s'inspirent quant à elles des réalisations du Québec.

Le Québec est la seule province à avoir prévu des amendes dans ses règlements sur l'exactitude des prix. Dans le reste du Canada, on collabore avec le Bureau de la concurrence et on préconise un code de conduite volontaire. Dans la conjoncture actuelle, différentes associations collaborent entre elles pour encourager leurs membres à appliquer des pratiques exemplaires.

**Le sénateur Neufeld :** Monsieur Wilkes, pouvez-vous répéter la statistique de tout à l'heure? Je pense que vous avez parlé d'une augmentation notable des achats par cartes de crédit et de débit dans le secteur de l'épicerie. Quel pourcentage des achats sont faits avec ces cartes?

**M. Wilkes :** Nous avons assisté au recul du paiement comptant au profit de la carte de crédit. Actuellement, chez nos membres, 75 p. 100 des paiements se feraient par voie électronique, la majorité par carte de débit.

**Le sénateur Neufeld :** C'est intéressant. Sans bouleversement dans la monnaie, la clientèle des épiceries utilise de plus en plus les cartes de débit et de crédit, mais surtout de débit.

**M. Wilkes :** Il y a de nombreuses raisons à cela, notamment son caractère pratique, la sécurité et l'efficacité. Les autres formes de paiement présentent d'autres avantages, auxquels le sénateur Eggleton a fait allusion. Les motifs sont divers.

**Le sénateur Neufeld :** J'en suis bien conscient. L'élimination de la pièce d'un cent incitera davantage les gens à utiliser les cartes de débit et de crédit. Ils semblent déjà les utiliser davantage.

**M. Wilkes :** En ce qui concerne le paiement comptant, il n'intervient que dans 30 p. 100 des opérations.

**Le sénateur Neufeld :** Madame Brisebois, constatez-vous quelque chose de semblable dans le secteur du détail?

**Mme Brisebois :** Les dépanneurs et les magasins tout à un dollar mis à part, le taux d'utilisation des cartes de débit et de crédit est même plus élevé que dans les épiceries. Par exemple, les clients de Gap utilisent les cartes de débit ou de crédit. Il est rare qu'on paie comptant un article coûteux. On se sert plus



often with purchases under \$25. In most fashion chains and hardware stores, unless someone is buying a small item, most items are purchased with a debit or credit card.

**Senator Neufeld:** That point is an interesting one for us to take into account.

When we talk about educating consumers and taking a long time to make the transition, I do not have any problem in removing the penny. However, if we have to take this time and offer this education every time we change a coin, should we not take a bigger bite? Mr. Lockie talked about 10-cent, 20-cent and 50-cent pieces. The mint is talking about going to a \$5 coin to replace the \$5 bill. I might suggest that people use debit and credit cards more because they are light in weight to carry in a pocket or a purse. My debit card has never worn a hole in my pocket. Toonies and loonies can wear such a hole and they usually end up in a jar with most of the pennies.

Before we eliminate the penny, should we look at having a broader larger consultation with Canadians about changing all our lower-denomination coinage to learn consumers' opinions on the issue, given the current trend?

About the retail market, you are right in saying that not many people walk in with \$150 in cash to buy a pair of jeans and a shirt. Rather, they use a debit or credit card.

**Ms. Brisebois:** If this committee looks at the elimination of coins or certain coins, it makes sense to look at the penny and the nickel. I am not in a position to speak to the impact it will have on the sector, but it will not be difficult to find out. If things are to change, they might as well be changed together, assuming that the changes have been tested.

As for vending machines, it was interesting that Mr. Lockie did not mention the cash cards that many young people use in places such as McDonald's, Tim Hortons and some vending machines. We are testing mobile payments via BlackBerry or other cell phones. Eventually, we will put nickels in jars, at the bottom of our socks or wherever we currently put our coins.

**Senator Neufeld:** I suggest that we put ourselves at the front of those changes.

**Ms. Brisebois:** We need to find out how consumers will react and what the impact will be. That makes sense.

**Senator Gerstein:** I thank our witnesses for an enlightening presentation.

Senator Neufeld raised the point: When we talk about payment methods — cash, credit cards or debit cards — we have a tendency to lump credit cards and debit cards together. Am I correct in thinking that payments with the debit card are substantially greater? When you talk about electronic payments, what portion of those payments are made with debit cards?

souvent du comptant pour les achats de moins de 25 \$. Dans la plupart des quincailleries et des chaînes de magasins de mode, la plupart des gros achats se font par carte de débit ou de crédit.

**Le sénateur Neufeld :** Voilà un point intéressant pour nous, dont nous devons tenir compte.

Quand il est question de sensibiliser les consommateurs et de prendre son temps pour faire la transition, je ne vois pas d'objection à éliminer la pièce d'un cent. Cependant, si cette transition et cette sensibilisation doivent intervenir chaque fois que nous éliminons une pièce de monnaie, ne devrions-nous pas étendre l'opération à d'autres pièces? M. Lockie a parlé des pièces de 10, de 20 et de 50 cents. L'Hôtel de la Monnaie parle de remplacer le billet de 5 \$ par une pièce. Je pourrais dire que les gens utilisent les cartes de débit et de crédit parce qu'elles sont légères dans la poche ou la bourse. Ma carte de débit n'a jamais percé une de mes poches. Les pièces d'un et de deux dollars peuvent le faire et elles aboutissent habituellement dans un pot avec la plupart des pièces d'un cent.

Avant d'éliminer la pièce d'un cent, devrions-nous chercher à consulter de façon plus générale les Canadiens sur l'élimination de la petite monnaie, afin de connaître l'opinion des consommateurs sur la question, vu la tendance actuelle?

En ce qui concerne le marché du détail, vous avez raison quand vous dites que peu de gens se présentent avec 150 \$ en espèces pour acheter un jean et une chemise. Ils utilisent plutôt la carte de débit ou de crédit.

**Mme Brisebois :** Si le comité examine l'élimination des pièces de monnaie ou de certaines d'entre elles, il est logique de s'interroger sur la pièce d'un cent et de cinq cents. Je ne suis pas en mesure de parler des conséquences que cela aura sur le secteur, mais ce ne sera pas difficile à trouver. Si les choses doivent changer, aussi bien qu'elles le fassent de concert, à supposer que les tests ont été faits.

En ce qui concerne les distributeurs automatiques, il est intéressant d'observer que M. Lockie n'a pas mentionné les cartes de paiement que beaucoup de jeunes utilisent dans des endroits tels que McDonald, Tim Hortons et dans certains de ces appareils. Des moyens de paiement à l'aide des BlackBerry et autres téléphones cellulaires sont à l'essai. Nous finirons par accumuler les pièces de cinq cents dans des pots, des chaussettes ou dans tout autre récipient qui sert actuellement à cet usage.

**Le sénateur Neufeld :** Je propose que nous anticipions sur les changements à venir.

**Mme Brisebois :** Nous devons découvrir comment les consommateurs réagiront et quel sera l'impact. C'est sensé.

**Le sénateur Gerstein :** Je remercie les témoins pour leur exposé instructif.

Le sénateur Neufeld a soulevé un point : Nous avons tendance, au sujet des méthodes de paiement — comptant, par carte de crédit ou de débit —, à mettre dans la même catégorie les cartes de crédit et celles de débit. Ai-je raison de penser qu'il est bien mieux d'utiliser la carte de débit? Quelle est la part des paiements par carte de débit dans les paiements par voie électronique?

**Mr. Wilkes:** From our members' perspective, about 50 per cent are by debit.

**Senator Gerstein:** Is that 50 per cent of all electronic payments or all payments?

**Mr. Wilkes:** That is overall. Credit cards make up the balance.

**Senator Gerstein:** Debit cards are used in 50 per cent of all payments.

**Mr. Wilkes:** In a grocery store, 50 per cent of all payments are by debit. About 20 per cent or 30 per cent are by credit card. The most popular payment method is definitely debit for a variety of reasons. It is important to note that the credit card companies took the opportunity to look at the markets where they did not have high penetration and they increased their advertising focus on such things as double-your-points shopping at a grocery store, for example. As a result, we have seen the penetration of credit card companies increase significantly over the last few years.

**Senator Gerstein:** However, the use of debit cards is ever increasing. Is that increase coming from cash?

**Mr. Wilkes:** It is coming from cash.

**Senator Gerstein:** It is not coming from debit cards?

**Mr. Wilkes:** Cash is migrating to both.

**Senator Gerstein:** Ms. Brisebois, you indicated that this trend is even more pronounced in your group than in the grocery stores.

**Ms. Brisebois:** Yes.

**Senator Gerstein:** I am not in any way trying to put words in your mouth, but may I take from your presentations that both of your organizations support the elimination of the 1-cent coin? We greatly appreciate that you clearly pointed out that the devil is in the details, and you focused on the need for clarity because without clarity there will be chaos. However, both your organizations support the concept of eliminating the 1-cent coin?

**Ms. Brisebois:** With that caveat, yes.

**Mr. Wilkes:** For the record, yes.

**Senator Gerstein:** The committee will pursue this study with the Bank of New Zealand, and we will have a presentation from them. Am I correct that New Zealand had some push-back on eliminating their one-cent and two-cent coins but after only a few years, had no push-back on eliminating the five-cent coin?

**Ms. Brisebois:** We have read that literature as well. We will speak to some of our retailer friends in New Zealand to try to understand exactly why they supported the elimination of one versus the other. We hope to be able to provide you with more information. That was odd, to say the least.

**M. Wilkes :** Du point de vue de nos membres, 50 p. 100 se font par carte de débit.

**Le sénateur Gerstein :** Est-ce 50 p. 100 des paiements par voie électronique ou de toutes les formes de paiement?

**M. Wilkes :** De toutes les formes. Le reste appartient aux cartes de crédit.

**Le sénateur Gerstein :** Les cartes de débit servent à la moitié de tous les paiements.

**M. Wilkes :** Dans une épicerie, la moitié de tous les paiements se font par carte de débit. De 20 à 30 p. 100 par carte de crédit. La méthode la plus utilisée est, sans contredit, la carte de débit, pour une foule de raisons. Il importe de noter que les sociétés émettrices de cartes de crédit ont étudié les marchés qu'elles avaient peu pénétrés et elles y ont intensifié leur publicité, en faisant miroiter, par exemple, la possibilité de doubler ses points à l'épicerie. C'est pourquoi elles ont sensiblement augmenté leur pénétration du marché ces dernières années.

**Le sénateur Gerstein :** Cependant, l'utilisation des cartes de débit continue d'augmenter. Est-ce que cette augmentation vient de ceux qui payaient comptant?

**M. Wilkes :** C'est ce qui se passe.

**Le sénateur Gerstein :** Ce n'est pas attribuable aux utilisateurs de cartes de débit?

**M. Wilkes :** Ceux qui paient comptant utilisent de plus en plus les deux cartes.

**Le sénateur Gerstein :** Madame Brisebois, vous avez mentionné que cette tendance est même plus prononcée dans votre groupe d'établissements que dans les épiceries.

**Mme Brisebois :** Oui.

**Le sénateur Gerstein :** Je n'essaie en aucune façon de vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, mais puis-je déduire de vos exposés que les deux organismes que vous représentez appuient l'élimination de la pièce d'un cent? Nous vous sommes grandement reconnaissants de nous avoir prévenus que le diable nichait dans les détails et d'avoir insisté sur la nécessité d'être clair, sinon c'était le chaos. Cependant, vos deux organismes appuient l'idée d'éliminer la pièce d'un cent?

**Mme Brisebois :** Oui, mais avec cette mise en garde.

**M. Wilkes :** Pour le compte rendu, oui.

**Le sénateur Gerstein :** Le comité poursuivra cette étude avec la Banque de Nouvelle-Zélande, qui nous fera un exposé. Est-il juste que la Nouvelle-Zélande a dû affronter une certaine réaction pour remettre à plus tard le retrait de ses pièces d'un cent et de deux cents mais que, quelques années à peine plus tard, son projet de retrait de la pièce de cinq cents n'a entraîné aucune réaction de ce genre?

**Mme Brisebois :** Nous aussi avons lu sur le sujet. Nous discuterons avec certains de nos amis détaillants en Nouvelle-Zélande pour essayer de comprendre exactement pourquoi le pays était en faveur de l'élimination d'une pièce, mais pas de l'autre. Nous espérons pouvoir vous donner plus d'information. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il s'agissait d'une étrange décision.

We have also conducted research in the field and are hoping to work with the Quebec council of grocers in a more in-depth consumer study. We have approached firms like Ipsos Reid with regard to conducting research, the results of which we will share with you, specifically on the elimination of the penny. Based on this discussion, we may now consider asking about more than the elimination of the penny.

**Mr. Wilkes:** Part of the devil is looking at the demographics, as Ms. Brisebois mentioned earlier. My own daughter does not use cash. One end of the consumer spectrum is migrating further away from cash and the other traditional payment methodologies that we talked about to mobile payments. Another group in our society relies on cash as the only payment form they trust.

Our consumer is heterogeneous, so in considering where the education will need to be focused, my child and her colleagues will have no problem with this change while for others it will be a serious change.

Those personal illustrations demonstrate the complexity of where we are moving as a society and the role played by the penny, which has been part of this country for a long time.

**Senator Ringuette:** I understand that the use of debit cards is increasing, although I personally think that the trend has reached a summit for grocery payments, and we will see the invasion of the credit card. Nonetheless, we must understand that to have a debit card, we need a bank account. Millions of Canadians do not have a bank account because we are one of the few countries in the world that has no legislation forbidding banks from refusing to open accounts. Banks in downtown Ottawa are refusing to open bank accounts for Canadians today, because we do not have federal legislation that forbids banking institutions to refuse to open bank accounts for citizens simply because they do not have enough money.

Therefore, 30 per cent of our cash society is footing the bill, and they are the ones who have the least financial means with regard to the use of debit cards and credit cards.

I understand the cost that this change will impose on merchants who have to educate consumers on it. A cost is associated with time and human resources. To balance this cost, there must be some form of incentive and compensation for merchants to accept the elimination of the 1-cent coin. It must also be accepted that Canadians should not be denied a bank account that provides them with a debit card.

I could talk all day about banking issues. Until we address the real cost of cash to the Canadian economy, talking about this one-penny issue is like running around in a circle.

Nous avons également mené des recherches sur le terrain et nous espérons pouvoir réaliser une étude plus approfondie sur la consommation, en collaboration avec le conseil québécois des épiciers. Nous avons fait appel à des agences comme Ipsos Reid pour ces recherches; nous vous ferons part des résultats, en particulier en ce qui concerne l'élimination de la pièce d'un cent. Étant donné la discussion d'aujourd'hui, nous pourrions maintenant demander d'étudier aussi l'élimination d'autres pièces de monnaie.

**M. Wilkes :** Comme Mme Brisebois l'a dit plus tôt, les données démographiques doivent aussi être prises en considération. Ma propre fille n'utilise pas d'argent liquide. Les consommateurs de ce profil ont de moins en moins recours à l'argent comptant et aux modes de paiement traditionnels dont nous avons parlé, et optent plutôt pour les modes de paiement mobiles. Aux yeux d'un autre groupe de consommateurs de notre société, l'argent liquide est le seul mode de paiement fiable.

Les consommateurs canadiens forment un groupe hétérogène. Ma fille et ses collègues n'auront aucun problème à s'adapter à un tel changement, alors que ce sera une profonde transformation pour d'autres; il faudra prendre cela en considération pour déterminer la direction de la campagne d'information.

Ces exemples personnels démontrent la complexité de l'évolution de notre société et illustrent le rôle de la pièce d'un cent, qui fait partie de notre paysage depuis longtemps.

**Le sénateur Ringuette :** Je crois savoir qu'on utilise de plus en plus les cartes de débit. À mon avis, cette tendance a atteint un point culminant à l'épicerie, où nous assisterons maintenant à une invasion des cartes de crédit. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier qu'on a besoin d'un compte bancaire pour avoir une carte de débit. Or, des millions de Canadiens n'ont pas de compte en banque parce que nous faisons partie des rares pays sans loi interdisant aux institutions financières de refuser l'ouverture d'un compte. Au centre-ville d'Ottawa, il y a aujourd'hui des banques qui refusent d'ouvrir des comptes à des Canadiens simplement parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent, étant donné qu'aucune loi fédérale ne les en empêche.

En ce qui a trait à l'utilisation des cartes de débit et de crédit, ce sont donc les 30 p. 100 des gens utilisant l'argent comptant qui doivent payer la note, ceux-là mêmes qui ont le moins d'argent.

Afin d'éduquer les consommateurs sur ce changement, je comprends que les marchands devront assumer des coûts en temps et en ressources humaines. Si on veut qu'ils acceptent que la pièce d'un cent soit éliminée, il faudra prévoir des mesures incitatives et des dédommagements pour compenser ces coûts. Il faut aussi s'assurer qu'on ne refusera pas aux Canadiens l'ouverture d'un compte bancaire qui leur donnerait accès à une carte de débit.

Je pourrais parler des problèmes de services bancaires toute la journée. Tant que nous ignorons les coûts réels associés à l'argent comptant dans l'économie canadienne, la discussion sur la pièce d'un cent tournera en rond.

**Senator Runciman:** Ms. Brisebois, in your submission you spoke about moving toward tax-in pricing. Is that a position that your organization advocates?

**Ms. Brisebois:** It may be the way it is presented in the speaking notes, but we do not. We are well known for speaking against tax-in pricing, for all sorts of reasons. Specifically, on the practical side, there is no harmonized system across the country. Second, retailers tend to want to ensure that consumers know how much tax they are paying. While tax-in pricing may have advantages from a process perspective, assuming all taxes are equal across the country, our members feel strongly that consumers should know the taxes they pay. Members look at the experience in Europe with tax-in pricing and how high it climbed. Our members tend to be conservative in how they look at taxation.

Many large retailers would support tax-in pricing if it were harmonized at the same level. Many small- to mid-sized businesses would be concerned about being forced to hide the tax in the price of goods.

**Senator Runciman:** I would hope consumer organizations would be concerned as well. I appreciate your perspective on that issue, because tax-in prices hide taxes from the buying public. The eco-fee issue in Ontario recently is a good example of where transparency can have an impact on how governments approach these kinds of issues.

**Senator Dickson:** Thank you, witnesses, for your excellent presentations. I am concerned about the education of the consumer. What is your best guess of the cost of this education in Canada and what portion the government would assume?

**Ms. Brisebois:** Unfortunately, I do not have estimates for you, but it will not be difficult for us to obtain a sense from our sister associations of how large the initiative was in these countries and where the funds came from. I think it was a collaborative approach.

I can speak only on behalf of the Retail Council of Canada but, at the end of the day, we see this education as an important investment to ensure that everyone has a harmonized message and consumers are not confused. At the end of the day, that outcome is the desired one.

While retailers are known for being able to squeeze blood out of the penny, I think they would open their wallets a little to ensure there is no confusion.

**Senator Dickson:** After you have further discussions, I will be interested in a follow-up as to your estimate of the cost in other jurisdictions and what it might be here in Canada.

You also made reference to a centre that Canadian Tire has. Can you elaborate on that centre?

**Le sénateur Runciman :** Madame Brisebois, lors de votre intervention, vous avez parlé d'inclure les taxes dans les prix. Est-ce la position de votre organisme?

**Mme Brisebois :** C'est peut-être ce que les notes d'allocation laissent croire, mais nous ne défendons pas cette position. Nous sommes reconnus pour critiquer l'inclusion des taxes dans le prix pour plusieurs raisons. Sur le plan pratique, il n'y a pas de système de taxation harmonisé à l'échelle du pays. De plus, les détaillants veulent habituellement que les consommateurs connaissent le montant de taxes qu'ils paient. Inclure les taxes dans les prix comporte des avantages sur le plan du traitement, si les taxes sont les mêmes partout au pays, mais les membres de notre organisme croient fermement que les consommateurs doivent connaître le montant de taxes payé. Ils voient bien ce qui se passe en Europe, où les taxes incluses dans les prix ont grimpé considérablement. Ils sont habituellement prudents en matière de taxation.

Plusieurs gros détaillants seraient d'accord pour inclure les taxes dans les prix si elles étaient harmonisées. Par contre, beaucoup de petites et moyennes entreprises seraient inquiètes si on les obligeait à dissimuler les taxes dans le prix de leurs produits.

**Le sénateur Runciman :** J'espère que les organismes de défense des consommateurs s'en inquiéteraient aussi. Je vous suis reconnaissant de nous avoir donné votre opinion sur la question, car inclure les taxes dans les prix revient à en dissimuler le montant aux consommateurs. La question des éco-droits, récemment soulevée en Ontario, est un bon exemple des répercussions possibles de la transparence sur la manière dont les gouvernements abordent ce genre de problèmes.

**Le sénateur Dickson :** Chers témoins, je vous remercie de vos excellents exposés. L'éducation des consommateurs est un aspect qui me préoccupe. D'après vous, quels seront les coûts de ce genre de campagne d'information au Canada, et dans quelle mesure le gouvernement devrait-il y participer?

**Mme Brisebois :** Malheureusement, je n'ai aucune estimation à vous donner. Par contre, nous pourrions facilement en avoir une idée en demandant aux associations similaires à la nôtre quelle était l'ampleur du projet dans leurs pays et d'où provenaient les fonds. Je crois d'ailleurs qu'ils ont opté pour une démarche coopérative.

Je peux seulement parler au nom du Conseil canadien du commerce de détail, mais nous voyons la campagne d'information comme un investissement de taille qui, en fin de compte, servira à transmettre à tout le monde le même message et permettra aux consommateurs de s'y retrouver. Au bout du compte, c'est le résultat escompté.

Bien que les détaillants soient reconnus pour savoir tirer le meilleur de chaque cent, je crois qu'ils seraient prêts à délier un peu les cordons de leur bourse pour s'assurer qu'il n'y a aucune confusion.

**Le sénateur Dickson :** Lorsque vous aurez discuté avec vos confrères, j'aimerais connaître votre estimation des coûts dans d'autres pays et au Canada.

Vous avez également fait référence à un centre dont se sert Canadian Tire. Pourriez-vous nous en parler davantage?

**Ms. Brisebois:** Some of the large retailers have training centres. This is where they work. Some of the centres are internationally famous. The retailers even bring their people from around the world to be trained in Canada.

Canadian Tire is an example where they bring both their product and service suppliers, in addition to their consumers and store franchisees, and they test store designs, products and systems. IBM also works closely with Ryerson University and supports the School of Retail. We use the centres to conduct simulations.

That is not unusual. When we were dealing with tax-in pricing in Atlantic Canada, we used a few stores as simulators to see how tax-in pricing could be implemented.

Retailers tend to be realistic in that they live today to deal with consumers today. Therefore, retailers are a good way of finding out if a system or concept works well or not.

**Senator Dickson:** Is it possible to design a simulation package and invite members of the committee to be observers when the study is conducted?

**Ms. Brisebois:** Absolutely: It would be an honour.

This issue has a huge impact on my colleagues' members and our members. They deal with currency, day in and day out. They would be pleased to put a simulation together. We need to work with this committee, chair, to decide what is most important and what needs to be tested, but we would be pleased to do so.

**The Chair:** Will you be our contact to help set that up?

**Ms. Brisebois:** I will be your contact.

**The Chair:** Good suggestion.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, Ms. Brisebois and Mr. Wilkes, I thank you for giving us an understanding and appreciation of the membership of the Retail Council of Canada and the Canadian Council of Grocery Distributors, and an appreciation of the impact this potential proposal of the elimination of the 1-cent coin might have. You have given us good suggestions and recommendations. Thank you both.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, September 29, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:49 p.m. to examine the costs and benefits of Canada's one-cent coin to Canadian taxpayers and the overall Canadian economy.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

**Mme Brisebois :** Quelques gros détaillants possèdent des centres de formation. C'est là qu'ils travaillent. Certains de ces centres sont réputés dans le monde entier. Les détaillants font même venir, dans ces centres au Canada, leurs employés de partout à l'étranger pour qu'ils y reçoivent de la formation.

Le centre de formation de Canadian Tire en est un exemple. L'entreprise y fait venir ses fournisseurs de produits et de services en plus de ses consommateurs et de ses franchisés pour faire l'essai de concepts, de produits et de systèmes pour le magasin. IBM aussi collabore étroitement avec l'Université Ryerson et apporte son soutien à l'école du commerce de détail. Nous utilisons ces centres pour réaliser des simulations.

Ce n'est pas inhabituel. Dans le Canada atlantique, nous avons effectué des simulations dans quelques magasins afin de déterminer la façon dont les taxes pourraient être incluses dans les prix, le cas échéant.

Les détaillants sont habituellement réalistes parce qu'ils vivent aujourd'hui pour les consommateurs d'aujourd'hui. C'est pourquoi ils sont une bonne source pour vérifier si un système ou un concept fonctionne bien.

**Le sénateur Dickson :** Est-ce possible de mettre sur pied une simulation et d'inviter les membres du comité à titre d'observateurs?

**Mme Brisebois :** Tout à fait : ce serait un grand honneur.

La question a des répercussions énormes pour les membres de l'organisme de mes collègues et pour ceux de mon organisme. Ils travaillent à l'acceptation des concepts jour après jour, et ils seraient heureux de préparer une simulation. Nous pouvons le faire avec plaisir, monsieur le président, mais nous devrons travailler avec le comité pour décider des aspects les plus importants à évaluer.

**Le président :** Serez-vous la personne-ressource qui nous aidera à organiser le tout?

**Mme Brisebois :** Je serai votre personne-ressource.

**Le président :** C'est une bonne suggestion.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie, madame Brisebois et monsieur Wilkes, de nous avoir permis de mieux connaître les membres du Conseil canadien du commerce de détail et du Conseil canadien des distributeurs en alimentation, et d'avoir une meilleure idée des répercussions qu'aurait l'élimination de la pièce d'un cent qui pourrait être proposée. Vous nous avez fourni des suggestions et des recommandations fort utiles. Je vous remercie tous les deux.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 29 septembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 18 h 49 pour étudier les coûts et les avantages de la pièce canadienne de un cent pour les contribuables canadiens et l'ensemble de l'économie canadienne.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

**The Chair:** I welcome you all here this evening. On April 27 of this year, this committee was authorized by the Senate to examine the costs and benefits of Canada's one cent coin to taxpayers and to the Canadian economy. Thus far, the committee has held meetings on the subject, hearing from government officials, academics and representatives of the business community.

In our first session this evening, we will continue to consider the question from the perspective of business. In the second session, we will consider the issue from the perspective of the consumer. Next Tuesday, we will hear from the Royal Bank of Canada, which has conducted, along with Ipsos-Reid, a survey that could be interesting to the subject.

It is also important for us to hear from charities. We are working on bringing in a charity to talk to us. Charities like the Salvation Army and some of the other charities ask the kids who go around at Halloween to collect nickels, dimes and pennies in these little boxes. What impact will there be on those charities if the penny does not exist any longer? We have been following up on these issues.

Subject to any desire expressed here, we should be able to round out the study next Wednesday with a teleconference to New Zealand. New Zealand, as we heard recently, has eliminated their one-cent piece. I believe they had a two-cent piece and a five-cent piece that was eliminated as well. They had a lot of public resistance to the earlier elimination and virtually none on the second one. We should hear that information and be able to ask questions in that regard.

Then I thought we would have a session to talk about what we want to see in the report. We will ask our Library of Parliament people to help us in reflecting whatever we decide we want to hear.

To begin this session, we are pleased to welcome our first witness for the evening Darren Hannah, Director, Banking Operations, Canadian Bankers Association. We have heard from the Canadian Bankers Association on other occasions as well, and we appreciate your being here and making yourself available to help us understand this interesting point we are looking into.

Mr. Hannah, you have a few introductory remarks.

**Darren Hannah, Director, Banking Operations, Canadian Bankers Association:** Thank you for the invitation to appear before the Standing Senate Committee on National Finance as part of your investigations into the merits of eliminating the penny in Canada.

Canadians have a real affinity for their coinage. Whether it is the lucky loonie at centre ice during the Olympics or the commemorative quarters, Canadians identify with their coinage as a symbol of what makes Canada great.

[Traduction]

**Le président :** Bienvenue à tous. Le 27 avril dernier, le Sénat nous a donné le mandat d'étudier les coûts et les avantages de la pièce canadienne de un cent pour les contribuables canadiens et l'ensemble de l'économie canadienne. Jusqu'à présent, le comité a tenu des séances à ce sujet et il a entendu les témoignages de représentants du gouvernement, d'universitaires et de représentants du milieu des affaires.

Dans la première partie de la soirée, nous continuerons d'étudier la question selon la perspective du monde des affaires. Dans la deuxième partie, nous l'examinerons du point de vue des consommateurs. Mardi prochain, nous entendrons la Banque Royale du Canada qui a mené, en collaboration avec Ipsos-Reid, un sondage qui pourrait être pertinent à ce dossier.

Nous croyons qu'il est également important d'écouter les organismes de bienfaisance. Nous essayons d'en inviter un. Des œuvres de charité comme l'Armée du Salut et d'autres organismes demandent aux jeunes de recueillir des pièces de dix, de cinq et de un cent à l'Halloween dans leurs petites boîtes. Quelles seront les conséquences pour ces organismes si la pièce de un cent n'existe plus? Nous effectuons un suivi sur ces questions.

Si personne n'y émet d'objections, nous devrions être en mesure de terminer l'étude mercredi prochain. Nous discuterons alors avec des gens de la Nouvelle-Zélande par téléconférence. Comme nous l'avons appris dernièrement, ce pays a éliminé sa pièce de un cent, et je crois qu'il a aussi éliminé ses pièces de deux et de cinq cents. La population a fait preuve de beaucoup de résistance lors de l'élimination de la première pièce, mais elle n'a pratiquement pas réagi la deuxième fois. Nous devrions en apprendre plus à ce sujet et pouvoir poser des questions.

Ensuite, je me suis dit que nous pourrions prendre une séance pour discuter de ce que nous aimerions voir dans le rapport. Nous demanderons aux gens de la Bibliothèque du Parlement de nous aider à formuler nos idées.

Pour commencer cette séance, nous sommes heureux d'accueillir notre premier témoin de la soirée : Darren Hannah, directeur des opérations bancaires de l'Association des banquiers canadiens. Votre association est déjà venue témoigner à d'autres occasions, et nous vous remercions d'être ici et de vous être libéré pour nous aider à comprendre cet intéressant sujet à l'étude.

Monsieur Hannah, vous pouvez nous présenter votre exposé.

**Darren Hannah, directeur, Opérations bancaires, Association des banquiers canadiens :** Je remercie le Comité sénatorial permanent des finances nationales de son invitation à prendre part à l'évaluation des avantages de l'élimination de la pièce de un cent au Canada.

Les Canadiens aiment vraiment leurs pièces de monnaie. Qu'il s'agisse du dollar porte-bonheur au centre de la patinoire olympique ou des pièces de 25 cents commémoratives, les Canadiens considèrent leurs pièces de monnaie comme un symbole de ce qui fait la grandeur du pays.

Coins continue to be in strong demand in Canada. According to the Royal Canadian Mint, in 2009 it produced nearly 1 billion new coins. This production is new coinage as well as that added to the stock of coins already in circulation, and these coins include pennies. In 2009, the mint pressed 456 million new pennies, and this production adds to the estimated 20 billion that are already in circulation. Clearly, there is still strong demand for coinage and there still seems to be segments of the economy that rely extensively on it.

That being said, electronic payments have begun to filter their way into the small-value payment market that has been the domain of coins. Since 1998, the average value of a debit card transaction in Canada has decreased by 20 per cent in real terms, and the number of debit card transactions in Canada has nearly tripled. Canadians are making greater use of point-of-sale electronic payments for progressively smaller transactions.

Stored-value products are also making an impact on the demand for coins. For example, Tim Hortons' annual report indicated that at the end of 2009, customers had nearly \$75 million available on their Tim cards. That value represents \$75 million worth of transaction value that would have been transacted almost certainly by coins in the past. The actual amount in dollar value of transactions through those same stored-value cards during the year would have been several times greater even than that amount.

To give you another example, the Ontario Ministry of Transportation projects that by 2016, the new Presto stored-value transit card being rolled out across the province will process over 200 million fare transactions, and potentially over 800 million if the Toronto Transit Commission adopts the technology. Clearly, this card will supplant many transactions that otherwise might have been made by coinage. Increasingly, technology offers effective substitutes for coinage.

The banking industry does not have a strong view on the merits of the elimination of the penny. Operationally, there will be savings to banks in reducing coin-handling costs. Coins are heavy and bulky, so shipping them to branches to meet the needs of individuals and small business customers imposes a cost. Most of the 456 million new pennies were put into circulation through financial institutions.

At the same time, there are issues that need to be resolved, particularly with respect to pricing. In addition, decisions must be made about how the existing stock of 20 billion pennies will be removed from circulation, or if they will be removed at all. We think there is value in reviewing the experiences of other countries that have eliminated their lowest value denomination coins, and the methods they used to resolve these issues.

La demande au Canada pour les pièces de monnaie reste importante. Selon la Monnaie royale canadienne, près de un milliard de nouvelles pièces ont été produites en 2009. Ce nouveau tirage de pièces de monnaie inclut des sous noirs et s'ajoute aux pièces actuellement en circulation. En 2009, la Monnaie royale a produit 456 millions de nouvelles pièces de un cent qui se sont ajoutées aux 20 milliards de pièces de même valeur déjà en circulation. Il est donc clair que la demande pour des pièces de monnaie est toujours forte et qu'il semble que des segments de l'économie en dépendent énormément.

Cela dit, les paiements électroniques commencent lentement à se frayer un chemin dans le système de paiements de petite valeur, secteur réservé jusqu'à tout récemment aux pièces de monnaie. Depuis 1998, la valeur moyenne d'une transaction sur carte de débit au Canada a baissé de 20 p. 100 en chiffres absolus, et le nombre de transactions sur cartes de débit a pratiquement triplé. Les Canadiens utilisent davantage les paiements électroniques au point de vente pour des transactions dont la valeur est de plus en plus faible.

Par ailleurs, la demande de pièces de monnaie est également influencée par les produits à valeur stockée. Par exemple, le rapport annuel de Tim Hortons indique qu'à la fin de 2009, les clients avaient stocké près de 75 millions de dollars sur leurs cartes Tim. Ce montant représente des transactions d'une valeur de 75 millions de dollars qui, par le passé, auraient été effectuées principalement au moyen de pièces de monnaie. Le montant réel en dollars des transactions faites par cartes à valeur stockée au cours d'une année représenterait plusieurs fois cette somme.

Je vais vous donner un autre exemple. D'ici 2016, le ministère des Transports de l'Ontario prévoit que la carte à valeur stockée PRESTO, distribuée à l'échelle de la province, traitera 200 millions de transactions tarifaires, et si la Commission de transport de Toronto (TTC) l'adopte, ce nombre pourrait dépasser les 800 millions. Cette nouvelle technologie remplacera sans aucun doute un grand nombre de transactions qui auraient probablement été autrement effectuées au moyen de pièces de monnaie. La technologie offre de plus en plus de substituts efficaces aux pièces.

Le secteur bancaire n'a pas d'opinions tranchées au sujet des avantages de l'élimination de la pièce de un cent. Du point de vue de l'exploitation, les banques profiteront d'une réduction des coûts liés à la manutention des pièces de monnaie. Ces pièces sont lourdes et encombrantes et leur transport vers les succursales afin de répondre aux besoins des particuliers et des petites entreprises entraîne des coûts. La plupart des 456 millions de nouvelles pièces de un cent ont été mises en circulation par l'intermédiaire des institutions financières.

Parallèlement, des points doivent être réglés, en particulier, l'ajustement des prix. En outre, on doit décider du moyen qui sera mis en œuvre pour retirer les 20 milliards de sous noirs en circulation, si nous décidons effectivement de le faire. Selon nous, il serait utile de se pencher sur l'expérience des pays qui ont éliminé leurs pièces de monnaie de faible valeur afin de juger des moyens utilisés pour régler ces points.

Thank you for the opportunity to appear before the committee to provide the banking industry's perspective on this issue. I welcome any questions you have.

**The Chair:** Thank you very much. I will go to questions of the honourable senators in a minute.

The Library of Parliament provided us with a schedule in terms of the millions of pennies that were put into circulation each year. You gave us a figure for 2009 of 456 million new pennies in circulation, and 20 billion in total in circulation in that one year. That number seems to be about half what was put into circulation each year previous. In some years, the number is one third of what was put into circulation as recently as 2006.

Is it your view that this number is a bit of an aberration, or is it a trend that reflects what you discussed in that there are more electronic payments and therefore less need for pennies?

**Mr. Hannah:** That is a good question. I looked at the trend over time, and the reality is that there does not seem to be a trend. Production oscillates greatly from year to year. I have not been able to see a particular trend with respect to the amount of new mintage that takes place with pennies.

**The Chair:** The other point that came up yesterday was from a witness who was involved with coin-operated vending machines and that kind of thing. He indicated that he had to pay the bank to deposit; he rolled the coins, his pennies, and then he had to pay money to the bank for them to accept the coins — in particular the pennies that we are talking about. Can you confirm that is the case and tell us more about that charge?

**Mr. Hannah:** The price involved in this situation depends upon what his banking relationship is and what sort of package he has bought if he has bought a package. Coin handling is expensive. A number of things are involved. As a consequence, a charge may be associated with it.

However, it also depends on what sort of banking relationship he has. There are everything-inclusive prices, where consumers pay one price and that is it for the business relationship. Some packages are more limited, and then there is à la carte pricing on top of that package. It depends on exactly what he has arranged with his financial institution.

**The Chair:** He would need an account to deposit it in. Does a retail bank provide that service? If I have 500 pennies and I want to convert them into something larger, do I have to pay a fee to convert them?

**Mr. Hannah:** Typically, you do not pay as an individual, but in the case of a business, they are dealing with an exponentially larger number of coins and multiple deposits. Typically, an individual will not walk in with thousands of dollars of rolled coins, but a business may well do that on a regular basis. As a consequence, the expense associated with handling that coinage is more substantial for the bank.

Would it be helpful if I walked you through what is involved in handling coins?

Je vous remercie de l'occasion qui est donnée au secteur bancaire de vous transmettre son point de vue et je vous invite à me poser toute question que vous avez à ce sujet.

**Le président :** Merci beaucoup. Je vais laisser les honorables sénateurs poser leurs questions dans un instant.

Les gens de la Bibliothèque du Parlement nous ont fourni le nombre de millions de pièces de un cent qui ont été mises en circulation chaque année. Vous nous avez dit que 456 millions de nouveaux sous noirs ont été mis en circulation pour un total de 20 milliards en circulation en 2009. Cette quantité semble être coupée de moitié comparativement aux années précédentes, et c'est trois fois moins qu'en 2006.

Selon vous, cette donnée est-elle une anomalie, ou est-ce une tendance qui démontre ce dont vous nous avez parlé, à savoir que les paiements électroniques augmentent et que les pièces de un cent sont, par conséquent, moins nécessaires?

**M. Hannah :** C'est une bonne question. J'ai examiné la tendance au fil des années, et, en réalité, il ne semble pas y en avoir. La production varie énormément d'une année à l'autre. Je n'ai pas été en mesure de mettre le doigt sur une tendance précise en ce qui concerne le tirage des pièces de un cent.

**Le président :** Un témoin, qui travaille avec des distributeurs automatiques et d'autres machines du genre, a soulevé un autre point hier. Il a mentionné qu'il devait payer pour faire son dépôt; il roulait ses pièces, ses sous noirs, puis il devait payer des frais à la banque pour que ses pièces soient acceptées, en particulier les pièces de un cent dont nous parlons. Pouvez-vous nous confirmer les faits et nous parler de ces frais?

**M. Hannah :** Dans cette situation, les frais dépendent des services bancaires et du forfait auquel il a souscrit, le cas échéant. La manutention des pièces de monnaie coûte cher. Elle entraîne beaucoup de tâches. Par conséquent, des frais peuvent être exigés.

Cependant, cela dépend également des services bancaires auxquels il a droit. Il existe des forfaits tout inclus où le client paie un prix, et les frais se résument à cela. D'autres forfaits imposent des limites, dont les transactions excédentaires sont facturées au tarif à la pièce. Tout dépend exactement du forfait auquel il a souscrit auprès de son institution financière.

**Le président :** Il lui faudrait un compte pour y faire son dépôt. Une succursale bancaire offre-t-elle ce service? Si j'ai 500 pièces de un cent et que je veux les convertir en quelque chose d'autre, dois-je payer des frais?

**M. Hannah :** Normalement, les particuliers ne paient pas de frais, mais pour ce qui est d'une entreprise, on parle ici d'un nombre imposant de pièces et de dépôts multiples. Généralement, un particulier ne se présente pas avec des milliers de dollars de pièces de monnaie en rouleaux, mais un commerçant peut le faire régulièrement. Par conséquent, les frais associés à la manutention de ces pièces s'avèrent plus importants pour l'institution bancaire.

Serait-il utile que je passe en revue les étapes entourant la manutention des pièces de monnaie?



**The Chair:** I think it would be. We will focus on the penny but the process will be the same for any coin presumably.

**Mr. Hannah:** Coin handling in Canada is provided through a coin pool. The pool involves financial institutions, armoured car carriers and the mint.

Typically, the coin is not held on site in the branch. It is held in the vaults of the armoured car carriers. The branch will make a decision, based on the amount of coin it happens to have on site, whether it has enough to meet its current needs until its next shipment or whether it has a surplus. In some areas, it may have more coinage than it thinks it needs. If it needs to order additional coinage, it will call up the armoured car carrier, who will ship the coinage to the branch. Likewise, if the bank has a surplus, it will send coinage back.

The coins then go into, and are drawn from, a coin pool. All the institutions that are part of the coin pool that is managed through the armoured car carrier will have a notional allocation in that pool. If I, as a bank, withdraw a certain amount of quarters and ship back a certain amount of nickels, I debit my holdings in the coin pool for one amount and I credit it for another.

The advantage of this pooling relationship is that it minimizes the amount of surplus mintage that needs to take place because banks can make greater use of all the coins in circulation. However, handling and transportation costs are associated with this relationship, and with moving coins back and forth.

Then, once the coins are at the branch, banks have a certain set of other costs. They have packing and handling costs. When shipping coins back and forth, the mint has standard packing systems that must be followed because they try to make it easy and safe for the armoured car carrier. We understand that. There is a handling cost there.

Then there are the costs of distributing the coin through the branch and also through — in some cases they have what I can only describe as dedicated bank machines designed for the distribution of rolled coin. There is the operation and maintenance of those machines as well, plus periodic verification that happens.

Coin comes in a rolled fashion. Periodically, branch staff verify through spot checks that the coinage is legitimate, and then there is the general branch expense associated with that verification.

**The Chair:** That is interesting. Those of us who grew up with a local bank in our small community think of the bank as providing a service, and a lot of the bank advertising is in that direction, but you remind us banks have a lot of expenses that must be covered in some particular manner. As expenses go up in handling something that does not have a lot of return, then the bank has to think about how to handle them.

**Le président :** Je crois que oui. Nous nous intéressons aux pièces de un cent, mais je présume que le processus est le même pour toutes les pièces.

**M. Hannah :** La manutention de la monnaie commence dans un entrepôt. Les institutions financières, les entreprises de voitures blindées et la Monnaie royale canadienne forment un réseau autour de cet entrepôt.

Règle générale, la monnaie n'est pas entreposée dans les succursales. Elle est conservée dans les chambres fortes des entreprises de voitures blindées. Selon la quantité de pièces qui se trouve à ce moment dans ses coffres, la succursale décide si elle en a assez pour répondre à ses besoins jusqu'à la prochaine livraison ou si elle a un surplus. Certaines succursales peuvent avoir en leur possession plus de monnaie que ce qui est nécessaire. Si une succursale manque de pièces, elle appelle l'entreprise de voitures blindées qui effectuera la livraison à la succursale. De même, si la banque a un surplus, elle le retournera.

Les pièces sont ensuite apportées à l'entrepôt et sont livrées à partir du même endroit. Toutes les institutions bancaires qui font partie du réseau de cet entrepôt de pièces géré par l'entreprise de voitures blindées ont une allocation théorique pour cet entrepôt. À titre de gestionnaire d'une banque, si je retire une somme en pièces de 25 cents et que je retourne un montant en pièces de 5 cents, la première somme est déduite de mon compte à l'entrepôt et un crédit m'est accordé pour l'autre transaction.

Cette méthode a l'avantage de minimiser la quantité de pièces produites en trop, parce que les banques peuvent utiliser plus efficacement toutes les pièces en circulation. Cependant, des frais de manutention et de transport sont associés à cette méthode, de même que pour le transfert de la monnaie d'un endroit à l'autre.

Ensuite, lorsque les pièces arrivent à destination, d'autres frais s'appliquent, comme des coûts d'emballage et de manutention. Pour ce qui est des livraisons d'un endroit à l'autre, la Monnaie royale canadienne a des normes d'emballage qui doivent être suivies, parce qu'elle essaye de rendre la tâche facile et sécuritaire pour les entreprises de voitures blindées. Nous comprenons cela. Nous devons payer cette manutention.

Il y a aussi les frais rattachés à la distribution de la monnaie dans la succursale et au remplissage, dans certains endroits, de ce que j'appellerais des machines bancaires dédiées à la distribution de rouleaux de pièces. Il faut tenir compte des frais associés à l'utilisation et à l'entretien de ces machines, en plus des vérifications régulières.

La monnaie arrive aux succursales en rouleaux. Régulièrement, le personnel vérifie de façon aléatoire que les pièces sont vraies, et des frais sont rattachés à cette tâche.

**Le président :** C'est intéressant. Ceux qui ont grandi avec une succursale bancaire dans leur petite localité voient la banque comme un fournisseur de services, et la majorité des publicités bancaires vont en ce sens, mais vous nous rappelez que les institutions bancaires ont beaucoup de dépenses qui doivent être remboursées d'une manière ou d'une autre. Lorsque les dépenses augmentent pour la manutention de quelque chose qui ne rapporte pas beaucoup, la banque doit trouver un moyen de les gérer.

Last evening, we were informed by a witness, the vending machine operator, that of all the banks in his area, only one bank will accept his business. The rest do not want to be bothered with handling a large volume of small coins. Does that surprise you?

**Mr. Hannah:** I cannot speak to this individual's circumstance. I do not know what business they are in or what institutions they are working with, so it is difficult for me to speak with any degree of granularity.

I can say, an important point here you will notice, he did end up with service. He was able to access banking services in his community to meet his needs as a merchant. I think that point is an important one. In Canada, we pride ourselves on the fact that we are one of the most extensively banked countries in the world. Ninety-six per cent of Canadians have a bank account. That percentage is one of the highest in the developed world. That important point needs to be made.

**Senator Gerstein:** Thank you, Mr. Hannah, for appearing before us today. It was almost 50 years ago that Great Britain removed its half penny, and probably within the last five or six years, Australia, France, Spain, Israel, the Netherlands and New Zealand have removed their penny. In fact, in New Zealand and Australia, there was a one-cent and two-cent coin.

You have made remarks about coinage in general. We are not here to talk about coinage in total such as loonies, toonies and not even nickels, although a number of people have raised the subject of nickels and the future of the nickel in Canada. Let me focus solely on the penny.

I was a little surprised to hear you say, as a representative of the Canadian Bankers Association, that you had no view on it. Is that my correct understanding? You have no view as to what the banking association or the banks feel about the handling of pennies?

**Mr. Hannah:** Yes, that is broadly correct, and you have partially answered in your question why that is the case.

Banks provide a service to their clients. They view handling pennies as a service they provide to their small business clients. They charge for the service because it is an expense, but nonetheless, it is a service. We provide the service as clients need it, and we likewise provide whatever coinage they need. If they need pennies, we provide pennies; if they need nickels, we provide nickels; if they need dimes, we provide dimes; and so forth.

The elimination of the penny changes that equation a little but not much. We still have to provide a service to the clients. There will still be coinage in circulation. If the government decides they want to change the denominations, we are happy to work with them to make that change, but it is not something we view as a priority from an industry perspective.

**Senator Gerstein:** If you were to assume it to be a priority, it would have to be in relation to something else. Again, it comes down to the actual handling of it. What do your customers tell

Hier soir, un témoin, une personne qui gère des distributeurs automatiques, nous a expliqué que toutes les banques de sa région ont refusé de faire affaire avec lui, sauf une. Les autres préfèrent ne pas se donner la peine de s'occuper d'une grande quantité de petites pièces. Est-ce que ça vous surprend?

**M. Hannah :** Je ne peux pas parler précisément du cas de cette personne. Je ne connais ni son secteur d'activité, ni l'institution bancaire avec laquelle son entreprise fait affaire. Il m'est difficile de vous en parler dans le détail.

Je peux dire, et vous comprendrez que c'est un point important, qu'il a fini par recevoir le service. En tant que commerçant, il a réussi à avoir accès à des services bancaires dans sa localité qui répondent à ses besoins. Selon moi, c'est un point important. Au Canada, on se félicite du fait que nous sommes un des pays au réseau bancaire le plus étendu au monde. Quatre-vingt-seize pour cent des Canadiens ont un compte bancaire. Ce pourcentage est parmi les plus élevés des pays développés. Ce point important doit être mentionné.

**Le sénateur Gerstein :** Merci, monsieur Hannah, d'être présent ici aujourd'hui. Il y a près de 50 ans, la Grande-Bretagne éliminait son demi-penny et au cours des cinq ou six dernières années, je crois, l'Australie, la France, l'Espagne, Israël et la Nouvelle-Zélande ont emboîté le pas. En fait, la Nouvelle-Zélande et l'Australie avaient des pièces de un et de deux cents.

Vous avez parlé de la monnaie en général. Nous ne sommes pas ici pour parler des pièces de monnaie comme les pièces de un et de deux dollars, ou même des pièces de cinq cents, bien que bon nombre de gens aient abordé la question des pièces de cinq cents et de leur avenir au Canada. Permettez-moi de mettre l'accent seulement sur la pièce de un cent.

J'ai été un peu surpris de vous entendre dire, en tant que représentant de l'Association des banquiers canadiens, que vous n'aviez aucune opinion à ce sujet. Ai-je bien compris? Dites-vous que l'association des banques et les banques n'ont pas d'opinion au sujet de la manutention des sous noirs?

**M. Hannah :** Oui. En gros, c'est exact, et votre question en explique partiellement la raison.

Les banques offrent un service à leur clientèle. Elles considèrent la manutention des sous noirs comme un service offert à leurs clients qui sont des petits commerçants. Des frais sont exigés pour ce service, parce qu'il entraîne des coûts, mais cela demeure un service. Nous l'offrons à la demande du client et nous lui fournissons les pièces dont il a besoin. S'il veut des sous noirs, nous lui en donnons; s'il veut des pièces de cinq cents, nous lui en donnons; s'il veut des pièces de dix cents, nous lui en donnons; et ainsi de suite.

L'élimination de la pièce de un cent changerait un peu la donne, mais pas énormément. Nous devons quand même offrir ce service à nos clients. Il y aura encore de la monnaie en circulation. Si le gouvernement décide d'apporter des changements à ses pièces de monnaie, nous serons heureux de collaborer, mais, selon nous, ce n'est pas quelque chose de prioritaire du point de vue de l'industrie.

**Le sénateur Gerstein :** Si vous veniez à le considérer comme prioritaire, cette décision devrait découler de quelque chose d'autre. Encore une fois, cela se résume à la manutention réelle

you? Are customers happy about dealing with pennies? Surely there must be some kind of a reaction. I am surprised there is no reaction from the association. Yes, I understand you provide a service, but surely there must be some kind of feedback from your member banks and from customers as to whether the penny has a role in the coinage of Canada.

**Mr. Hannah:** That is a good question as well.

I know that the mint itself conducted a survey a couple of year ago — they may have mentioned it when they were here — where they asked businesses and consumers about the future of the penny: Do they want the penny eliminated; and do they want to keep it? As I recall, two thirds of small businesses said, let us eliminate the penny. Consumers seemed to be more split at the time; some were in favour and some were uncertain.

Consumer concern one way or the other about the future of the penny is not something I can say comes to our attention as an association on a regular basis. Likewise, when we addressed the question with members, it is not something members identified as a priority.

Nonetheless, we recognize that this committee is studying an important issue, so we want to be here to provide a resource to you to help you in those deliberations.

**Senator Gerstein:** Thank you.

**Senator Marshall:** I share Senator Gerstein's reaction. He was surprised and I am disappointed that you do not have a position on whether we should keep or eliminate the penny.

What impact will eliminated the penny have on the members of your association? Will there be any impact? Will there be cost savings? Will there be any advantage or disadvantage to your members? Can you speak to those issues?

**Mr. Hannah:** There are cost elements to handling coins, as I mentioned. There are transportation, storage, packaging and handling expenses. Yes, there are those expenses. What we do not know as an association is what it will mean with respect to pricing issues and what it will mean to how both retail and bank pricing happen. These issues will need to be resolved, and they are not things we have gone through in depth and studied.

However, bear in mind that, again, from our perspective, we view handling coins as a service to our members and we will still have to deal with coinage because there will still be a lot of coinage in circulation.

**Senator Marshall:** To ensure I understand you, you went through the scenario of your coin poll and everything, so if the penny is eliminated, there should be cost savings. However, you are providing services at a price. Therefore, if the penny is

des pièces. Que vous disent vos clients? Vos clients sont-ils contents de manipuler des pièces de un cent? Il doit sûrement y avoir une certaine réaction. Je suis surpris que cela ne suscite aucune réaction de la part de l'association. Oui, je comprends que vous offrez un service, mais vos membres et leurs clients doivent vous avoir fait part de leur opinion au sujet du rôle que joue la pièce de un cent dans le système monétaire canadien.

**M. Hannah :** Il s'agit d'une autre bonne question.

Je sais que la Monnaie royale canadienne a mené un sondage il y a quelques années — ses représentants vous en ont peut-être parlé lorsqu'ils étaient ici — dans lequel on demandait aux commerçants et aux consommateurs l'avenir qu'ils entrevoyaient pour la pièce de un cent : voulaient-ils que la pièce de un cent soit éliminée? Voulaient-ils la conserver? Selon ce dont je me souviens, les deux tiers des petits commerçants ont répondu qu'ils étaient pour l'élimination de la pièce de un cent. Chez les consommateurs, les avis étaient plutôt partagés à l'époque : certains étaient pour l'élimination, et d'autres étaient incertains.

En tant qu'association, l'opinion des consommateurs à ce sujet n'est pas quelque chose dont nous entendons parler régulièrement. De même, lorsque nous interrogeons nos membres à ce sujet, ils ne considèrent pas la question comme prioritaire.

Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons que le comité étudie une question importante, alors nous voulons être ici pour servir de ressource et vous aider dans vos délibérations.

**Le sénateur Gerstein :** Merci.

**Le sénateur Marshall :** J'appuie la réaction du sénateur Gerstein. Il était surpris de voir que vous n'aviez pas de position sur la question de savoir si nous devrions maintenir ou éliminer la pièce de un cent; quant à moi, j'en suis déçue.

Quel impact l'élimination de la pièce de un cent aura-t-elle sur les membres de votre association? Y aura-t-il bel et bien un impact? Aura-t-on droit à des économies de coûts? Y aura-t-il un avantage ou un désavantage pour vos membres? Pouvez-vous parler de ces questions?

**M. Hannah :** La manutention des pièces de monnaie n'est pas sans coûts, comme je l'ai mentionné. Il y a les frais de transport, d'entreposage, d'emballage et de manutention. Donc, oui, ces dépenses sont là. Par contre, nous ne savons pas, en tant qu'association, comment cela se traduira sur le plan de l'ajustement des prix et comment les détaillants et les banques ajusteront leurs prix. Nous n'avons pas encore étudié à fond ces questions, mais elles devront être réglées.

Toutefois, n'oubliez pas, encore une fois, que de notre point de vue, nous considérons la manutention des pièces de monnaie comme un service que nous rendons à nos membres, mais nous devons quand même nous servir de pièces de monnaie parce qu'il en restera beaucoup en circulation.

**Le sénateur Marshall :** Pour être certaine que je vous comprends bien, vous avez parlé de votre enquête sur les pièces de monnaie et tout le reste; donc, si la pièce de un cent était éliminée, on devrait s'attendre à des économies de coûts.

eliminated, you will rejig your internal processes and your internal fees. Is that right? Is this why you do not have a position on eliminating the penny? Regardless of whether the penny exists or not, you will adjust by rejigging your pricing and your services. Is that right?

**Mr. Hannah:** With respect to the question about pricing, clearly there are cost savings. This market is a competitive; if there are cost savings, eventually they find their way into retail prices. How that happens, the magnitude of this cost savings and how long it takes to find its way into pricing are difficult to assess. Again, the penny is one denomination involved in coin management that is one part of treasury and cash management, so it is a small slice of a broader business.

In answer to your question, the change will find its way through the marketplace and the market will re-establish itself; correct.

**Senator Marshall:** Based on your knowledge of the banking system and the system of your members, do you think that if we eliminate the penny, its elimination will eventually filter through to become savings for your customers as opposed to extra costs? Are cost savings anticipated? What is your gut feeling?

**Mr. Hannah:** As I said in my opening remarks, there will be modest cost savings associated with reducing the amount of coinage that must be shipped and handled.

As I mentioned a moment ago, in a competitive marketplace — and this is a very competitive marketplace — banks compete with each other for business, with trust companies, credit unions, ATB, Desjardins and so on. That saving will eventually find its way down into retail prices. However, how big that saving is and how we separate out that slice from all the other factors that go into pricing a complex relationship that happens between a bank and its client, and how we sort out that factor from all the other economic factors that are at play at the time is difficult.

**Senator Marshall:** The only thing I can say in conclusion is that it does not give us much reassurance in that we are asking you the question. I would hate to make a decision to eliminate the penny and have the members of the association, two years down the road, say they have to increase fees for their customers because we scrapped the penny.

**Senator Callbeck:** Thank you for coming this evening. Yesterday one of the witnesses made reference to the fact that not everyone can open a bank account. How do banks determine whether someone can open an account?

Toutefois, vous offrez des services à un prix. Par conséquent, si la pièce de un cent est éliminée, vous réorganiserez vos processus internes et vos frais internes, n'est-ce pas? Est-ce la raison pour laquelle vous n'avez pas de position sur le retrait de la pièce de un cent? Peu importe si la pièce de un cent existe ou non, vous ajusterez vos prix et vos services. Est-ce exact?

**M. Hannah :** En ce qui concerne la question sur l'ajustement des prix, il ne fait aucun doute qu'il y aura des économies de coûts. Notre marché est concurrentiel; s'il y a des économies de coûts, celles-ci finiront par se manifester dans les prix de détail. Quant à savoir comment cela se produira, quelle sera l'ampleur des économies de coûts et combien de temps il faudra avant que ces économies soient reflétées dans les prix, c'est difficile à dire. Encore une fois, la pièce de un cent n'est qu'un des facteurs qui entrent en jeu dans la gestion des pièces de monnaie qui, elle, fait partie de la gestion de trésorerie. Il s'agit donc d'une petite partie d'un grand tout.

Alors, pour répondre à votre question, ce changement finira par être reflété sur le marché, qui s'ajustera en conséquence; c'est exact.

**Le sénateur Marshall :** Selon votre connaissance du système bancaire et du système de vos membres, pensez-vous que le retrait de la pièce de un cent se traduira, au bout du compte, par des économies pour vos clients plutôt que des coûts supplémentaires? Prévoyez-vous des économies de coûts? Quelle est votre intuition?

**M. Hannah :** Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, il y aura des économies de coûts modestes parce qu'il y aura moins de pièces de monnaie à livrer et à manipuler.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, sur un marché concurrentiel — et sachez que la concurrence y est féroce —, les banques sont en concurrence non seulement entre elles, mais aussi avec les sociétés de fiducie, les coopératives de crédit, ATB, Desjardins, et cetera. Cette économie finira par se manifester dans les prix de détail. Toutefois, pour l'instant, il est difficile de lui attribuer un chiffre et de déterminer comment séparer ce facteur de tous les autres facteurs qui entrent en ligne de compte dans l'établissement des prix, surtout lorsqu'il s'agit d'une relation aussi complexe que celle qui existe entre une banque et son client — bref, il est difficile de dire comment isoler ce facteur de tous les autres facteurs économiques qui sont en jeu.

**Le sénateur Marshall :** Je vais me contenter de dire, en conclusion, que le fait que nous vous posons la question n'est pas un signe très rassurant. Je ne voudrais surtout pas prendre la décision de retirer la pièce de un cent pour ensuite apprendre, au bout de deux ans, que les membres de l'association affirment devoir augmenter les frais exigés à leurs clients parce qu'on s'est débarrassé de la pièce de un cent.

**Le sénateur Callbeck :** Merci de votre présence ce soir. Hier, un des témoins nous a dit que ce n'est pas tout le monde qui peut ouvrir un compte bancaire. Comment les banques déterminent-elles si quelqu'un peut ouvrir un compte?

**Mr. Hannah:** In Canada, we have regulations under the Bank Act called Access to Basic Banking Services Regulations that require a chartered bank to open an account if someone presents two pieces of identification from a prescribed list. It is a requirement.

**Senator Callbeck:** I have talked to people who tell me they cannot open a bank account; the bank will not accept it.

**Mr. Hannah:** I do not know their specific circumstances, but there are few instances where Access to Basic Banking Services Regulations do not apply. The only exceptions I can think of are if banks suspect somehow that the identification provided is fraudulent or that something criminal is happening. Those are the only two exceptions to Access to Basic Banking Services Regulations.

That being said, bear in mind those regulations apply only to federally regulated financial institutions; they do not apply to credit unions, caisse populaire, Desjardins and ATB. Those institutions have their own rules, so I cannot speak to them.

**Senator Callbeck:** No, I am speaking of federally regulated banks. If people have a driver's licence and their social insurance number, they can open an account?

**Mr. Hannah:** They should be able to open an account. If they cannot, I recommend that they talk to the Financial Consumer Agency of Canada or talk to the bank ombudsman.

**Senator Callbeck:** Do you have any idea what per cent of Canadians have a bank account?

**Mr. Hannah:** Ninety-six.

**Senator Callbeck:** Ninety-six per cent?

**Mr. Hannah:** Yes; that information is according to a survey by the Financial Consumer Agency of Canada in, I believe, 2006.

**Senator Callbeck:** You have no official position on whether the government should eliminate the penny or keep it, but yesterday a witness suggested that we look not only at the penny but at the nickel as well. Do you agree?

**Mr. Hannah:** One would want to walk before they run.

**Senator Callbeck:** Yes; if the government decided to discontinue the penny, should this elimination be a gradual phasing out or should it be terminated all at once?

**Mr. Hannah:** That is a good and important question. Again, we have this large stock of coinage in the market. Clearly, you want to ensure that whatever decision is made is properly communicated and communicated well in advance because you do not want to give people cause for concern that somehow they will lose all this value. If they have cause for concern, then predictably retailers and financial institutions will face an immediate onslaught of pennies.

**M. Hannah :** Au Canada, il y a un règlement en vertu de la Loi sur les banques, soit le Règlement sur l'accès aux services bancaires de base, qui stipule que toute banque à charte est tenue d'ouvrir un compte si quelqu'un présente deux pièces d'identité à partir d'une liste prescrite. Il s'agit donc d'une exigence.

**Le sénateur Callbeck :** J'ai parlé à des gens qui m'ont dit ne pas pouvoir ouvrir de compte bancaire parce que la banque n'accepte pas leur demande.

**M. Hannah :** Je ne connais pas les circonstances particulières, mais il y a quelques cas où le Règlement sur l'accès aux services bancaires de base ne s'applique pas. Les seules exceptions qui me viennent à l'esprit, c'est si une banque soupçonne que la pièce d'identité fournie est frauduleuse ou que la personne s'adonne à une activité criminelle. Ce sont là les deux seules exceptions prévues par le Règlement sur l'accès aux services bancaires de base.

Cela dit, n'oubliez pas que ce règlement ne s'applique qu'aux institutions financières sous réglementation fédérale; il ne s'applique pas aux coopératives de crédit, aux caisses populaires Desjardins ni à ATB. Ces institutions ont leurs propres règles, alors je ne peux pas me prononcer là-dessus.

**Le sénateur Callbeck :** Non, je parle de banques sous réglementation fédérale. Si les gens présentent leur permis de conduire et leur numéro d'assurance sociale, ils peuvent ouvrir un compte?

**M. Hannah :** Ils devraient en être capables. Si ce n'est pas le cas, je recommande qu'ils communiquent à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada ou qu'ils en parlent à l'ombudsman de leur banque.

**Le sénateur Callbeck :** Avez-vous une idée du pourcentage de Canadiens qui ont un compte bancaire?

**M. Hannah :** Quatre-vingt-seize.

**Le sénateur Callbeck :** Quatre-vingt-seize pour cent?

**M. Hannah :** Oui; cette information provient d'une enquête menée — si je ne m'abuse — en 2006, par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

**Le sénateur Callbeck :** Vous n'avez aucune position officielle sur la question de savoir si le gouvernement devrait retirer la pièce de un cent ou la garder, mais hier, un des témoins nous a proposé d'envisager le retrait non seulement de la pièce de un cent, mais aussi de la pièce de cinq cents. Êtes-vous d'accord?

**M. Hannah :** Il faut apprendre à marcher avant de pouvoir courir.

**Le sénateur Callbeck :** Oui; si le gouvernement décidait d'abolir la pièce de un cent, devrait-il le faire de façon graduelle ou d'un seul coup?

**M. Hannah :** C'est une question intéressante et importante. Encore une fois, une grande quantité de pièces de monnaie sont en circulation sur le marché. De toute évidence, peu importe la décision qui sera prise, on doit s'assurer qu'elle est communiquée de façon efficace et bien à l'avance parce qu'on ne veut pas que les gens commencent à craindre que ces pièces vont perdre leur valeur. S'ils ont des raisons de s'inquiéter, alors attendez-vous à ce que les

That will not be good for anyone, so clearly, communication will be an important part of whatever strategy the government opts for if it moves in this direction.

**Senator Callbeck:** If they decided to terminate it, when you say communication, are you talking three months, six months or a year?

**Mr. Hannah:** I think the more time, the better because, again, you want to ensure that people understand, you want to ensure that they recognize what the process is, and you want to ensure all this change happens in an orderly fashion. Typically, you will need to tell them not once but multiple times. It takes a while for changes like this one to reach into the public consciousness, so you do not want to make it quickly.

**The Chair:** Let us assume two years. What happens after two years to those people who still have a few pennies at home? Is it no longer proper tender that can be used? They cannot take it to the bank and say, give me five cents for these pennies?

**Mr. Hannah:** That will be a public policy decision the government must make. Does the government take all pennies out of circulation and set an end date for their use? Does the government stop minting new pennies and let them slowly dissipate over time? If the government sets an end date, what happens after the fact? Is there a redemption process? Is it like when the Europeans moved to the euro? Did they have a process for migrating domestic currency to the new currency? Those questions have to be resolved in this process if the government goes down this road.

It will be helpful in that regard to look at what other jurisdictions have done in this area because they will have encountered these questions either beforehand and thought them through or after the fact if they had not thought them through before. One way or the other, their experience will provide valuable lessons in this context.

**The Chair:** Can you help us with respect to the \$1 bill and the \$2 bill? If we had one of those paper bills nowadays, can we still use it to pay for things?

**Mr. Hannah:** You probably can, but if you have a \$1 bill and it is valid, I do not think I would sell it for \$1.

**Senator Dickson:** Thank you for your firm opinion that you do not have any opinion. That information gives us direction.

To come back to the communication process, which you brought up, we have heard from other witnesses that this process is vital if a decision is made to eliminate the penny. Who will share

détaillants et les institutions financières soient, du coup, assaillis par des pièces de monnaie. Une telle situation ne sera pas dans l'intérêt de qui que ce soit; donc, la communication sera clairement un élément important de la stratégie que le gouvernement choisira d'adopter s'il décide de s'engager dans cette voie.

**Le sénateur Callbeck :** Le cas échéant, quand vous parlez de communication, que voulez-vous dire : trois mois, six mois ou un an?

**M. Hannah :** Je crois que plus on a de temps, mieux c'est, parce qu'une fois de plus, on veut s'assurer que les gens comprennent et reconnaissent le processus et que ce changement se produit de façon ordonnée. De façon générale, vous devrez répéter le message à maintes reprises. Il faut du temps avant que des changements de la sorte soient gravés dans la conscience collective; alors, on n'a pas intérêt à y aller trop vite.

**Le président :** Supposons un délai de deux ans. Que se passera-t-il, après les deux ans, aux gens qui ont toujours quelques pièces de monnaie chez eux? Ne pourront-ils plus les utiliser parce que ces pièces ne seront plus valables? Ne pourront-ils pas les apporter à la banque et demander de les échanger contre des pièces de cinq cents?

**M. Hannah :** Il s'agit d'une décision d'intérêt public qui incombe au gouvernement. Est-ce que le gouvernement doit retirer toutes les pièces de un cent de la circulation et fixer une date limite pour leur utilisation? Ou est-ce qu'il doit cesser la frappe de nouvelles pièces et attendre que les pièces en circulation disparaissent lentement au fil du temps? Si le gouvernement fixe une date limite, que se produira-t-il après coup? Y a-t-il un processus de rachat? Est-ce qu'on procédera de la même façon que les Européens lorsqu'ils ont adopté l'euro? Ces derniers avaient-ils un processus pour convertir la monnaie nationale en euros? Voilà autant de questions qu'il faudra régler dans le cadre de ce processus si le gouvernement choisit de s'aventurer dans cette voie.

À cet égard, il sera utile d'examiner ce que d'autres pays ont fait dans ce domaine parce qu'ils ont dû réfléchir à ces questions soit avant, pendant ou après le fait. D'une façon ou d'une autre, leur expérience fournira des leçons valables dans notre contexte.

**Le président :** Pouvez-vous nous aider en ce qui concerne le billet d'un dollar et celui de deux dollars? Si on avait un de ces billets aujourd'hui, pourrait-on quand même l'utiliser pour payer des choses?

**M. Hannah :** Vous le pourriez probablement, mais si vous avez un billet d'un dollar valide, je ne pense pas que je le vendrais pour un dollar.

**Le sénateur Dickson :** Merci de votre opinion ferme sur le fait de ne pas avoir d'opinion. Cette information nous donne des indications.

Pour revenir au processus de communication dont vous avez parlé, d'autres témoins nous ont dit que ce processus est crucial si jamais le gouvernement prend la décision d'abolir la pièce de

the cost of that communications process. Will your organization share in the cost of that communications process? The government has been favourably inclined to assist banks with buying mortgages from the banks, and in other ways.

Do you have an opinion as to the extent to which your association will assist financially in the communications process? Other associations are giving serious consideration to it, by the way, so you know the background.

**Mr. Hannah:** In the hypothetical it is hard to answer that question, obviously. I will say generally that banks communicate with our clients all the time. Banking is a relationship business. The bank wants to communicate with its client to ensure its client is situated in the right product, is comfortable with the service it receives and is comfortable with the relationship. If something changes that relationship from an institutional perspective, an institution will communicate with its clients; but it is difficult for me to say more than that because the rest of it will depend on the circumstances, situation and process that is put in place to roll out this change. A discussion would have to take place at that time when that decision is made.

**Senator Dickson:** By checking with international associations, corresponding banks where coinage has been taken out of operation, can you please go back to your membership banks, discuss with them the extent to which they may or may not participate in such a communications process, then come back to us with an answer? I look in the paper today, and the Royal Bank has one full page at least on mortgage rates; promoting mortgages and whatever. Will they provide "X," will they cooperate with us or will they do nothing? We want to know.

**Mr. Hannah:** The challenge is that the question is hypothetical, and I am certain the answer will be: Can you tell me more about the specifics of how this change will take place. Absent that information, it will be difficult to give you any more of a direct answer than I have given, even if I were in their shoes. Participation would be decided at the time based on the circumstances and the plan in place to try to phase out the product. It is a difficult question for them to address as it is a difficult question for me to address.

**Senator Dickson:** With great respect, I prefaced the question by suggesting that you check with other jurisdictions. The Canadian banking system is big and successful. You cannot expect government to do everything. Can you check, please, and return to us with an answer? Give us scenarios, such as what action bank "X" in Australia took, et cetera, including whether certain banks did nothing. I am ready to declare you a hostile witness.

**The Chair:** I will declare you a hostile senator.

un cent. Qui partagera le coût de ce processus de communication? Le gouvernement est bien disposé à aider les banques, entre autres, par le rachat d'hypothèques.

Avez-vous une opinion sur la question de savoir dans quelle mesure votre association contribuera financièrement au processus de communication? En passant, sachez que d'autres associations envisagent sérieusement de le faire; vous connaissez donc le contexte.

**M. Hannah :** Il est évidemment difficile de répondre à une question hypothétique. Je dirai qu'en général, les banques communiquent tout le temps avec nos clients. Le secteur bancaire repose sur les relations. La banque veut communiquer avec son client pour s'assurer que celui-ci obtient le bon produit et qu'il se sent à l'aise avec le service reçu ainsi qu'avec la relation. Si un facteur vient changer la relation du point de vue institutionnel, l'institution communiquera avec ses clients; mais il m'est difficile d'en dire plus parce que le reste dépendra des circonstances, de la situation et du processus qui sera mis en place pour apporter ce changement. Il faudra tenir une discussion en temps et lieu, lorsque la décision sera prise.

**Le sénateur Dickson :** Vous pouvez vérifier auprès des associations internationales et des banques correspondantes dans les pays qui ont retiré leurs pièces de monnaie de la circulation; parallèlement à cela, pouvez-vous aussi consulter les banques qui sont membres de votre association afin de déterminer dans quelle mesure elles seraient disposées ou non à participer à un tel processus de communication, puis comparaître de nouveau devant le comité pour nous donner une réponse? Je regarde le journal d'aujourd'hui, et qu'est-ce que je vois? Une publicité de la Banque Royale, sur au moins une page complète, qui fait la promotion des taux hypothécaires, des hypothèques et tout le reste. Les banques accorderont-elles un montant X, collaboreront-elles avec nous ou choisiront-elles plutôt de se croiser les bras? Nous voulons le savoir.

**M. Hannah :** Le problème, c'est qu'il s'agit d'une question hypothétique, et je suis sûr qu'on nous répondra par une question comme : « Pouvez-vous donner plus de détails sur les particularités de ce changement? » En l'absence de cette information, les banques auront du mal à vous donner une réponse plus directe que celle que je vous ai donnée, même si j'étais à leur place. La décision de participer serait prise en temps et lieu, d'après les circonstances et le plan en place pour essayer de retirer graduellement le produit. Elles auront autant de mal que moi à répondre à la question.

**Le sénateur Dickson :** En tout respect, j'ai commencé par vous proposer l'idée de vérifier auprès d'autres pays. Le système bancaire canadien est de taille imposante et il est fructueux. On ne peut pas s'attendre à ce que le gouvernement fasse tout. Pouvez-vous vous renseigner, s'il vous plaît, et nous revenir avec une réponse? Donnez-nous des scénarios, par exemple expliquez-nous les mesures prises par telle ou telle banque en Australie, et cetera, et dites-nous si certaines banques n'ont rien fait. Je suis prêt à vous déclarer témoin hostile.

**Le président :** Alors, je vous déclarerai sénateur hostile.

**Senator Dickson:** I am becoming concerned.

**Mr. Hannah:** Senator, I can ask some of the other associations in jurisdictions where they eliminated a coin what process was put in place. That is about as much as I can do. Does that address your question?

**Senator Dickson:** At least you are moving. Thank you.

**The Chair:** Thank you for your aggressive questioning, Senator Dickson.

**Senator Murray:** Mr. Hannah, we have before us a study of whether the country should abolish the penny. You have told us that you do not have a recommendation in that respect, and I respect that view. We are dealing at the level of principle now.

However, as one of the witnesses yesterday reminded us, as with all great initiatives, the devil is in the details. Instead of a bill before the committee proposing legislation to abolish the penny and to detail how the rounding will take place, we have this study. What would your position be if we had a bill?

As you know, merchants can continue to charge \$1.59 or \$1.98 or whatever, and in the final price it is indicated to us that if rounding is symmetrical, prices will be rounded down when the final price ends in 1, 2, 6 or 7 cents, and rounded up when the price ends in 3, 4, 8 and 9 cents. That rounding can take place in respect of cash transactions or all transactions, including electronic transactions with credit cards and debit cards — instruments in which your members have more than a passing interest.

If we have a bill before us that contains such detail, do you think that the Canadian Bankers Association and the chartered banks will be here to give us their opinion on the bill and the details?

**Mr. Hannah:** Certainly, if there is a bill related to banking, we will examine it as we examine any bill related to banking and financial services.

**Senator Murray:** Does the Canadian Bankers Association conduct research of any kind for the chartered banks? I presume members of the CBA are the chartered banks of Canada? Are there other members?

**Mr. Hannah:** No.

**Senator Murray:** Are there other financial institutions?

**Mr. Hannah:** No, they have to be a chartered bank to be a member of the CBA, whether domestic, foreign branch or full service. A member must be a chartered bank.

**Senator Murray:** How many members are there?

**Mr. Hannah:** There were 51 members at last count.

**Senator Murray:** Your members will want to weigh in on this subject. I asked whether your organization conducts research. I would be astonished to learn, in view of the discussion that arises

**Le sénateur Dickson :** Je suis de plus en plus préoccupé.

**M. Hannah :** Monsieur le sénateur, je peux demander à certaines des autres associations situées dans des pays où on a aboli des pièces de monnaie d'indiquer le processus qui a été mis en place. C'est à peu près tout ce que je peux faire. Est-ce que cela répond à votre question?

**Le sénateur Dickson :** Au moins, vous progressez. Merci.

**Le président :** Merci pour vos questions agressives, sénateur Dickson.

**Le sénateur Murray :** Monsieur Hannah, nous sommes saisis d'une étude sur la question de savoir si le pays devrait abolir la pièce de un cent. Vous nous avez dit n'avoir aucune recommandation à cet égard, et je respecte ce point de vue. Pour l'instant, nous nous penchons sur la question de principe.

Toutefois, comme l'un des témoins nous a rappelé hier, dans toute excellente initiative, le diable est dans les détails. Au lieu d'être saisi d'un projet de loi qui vise l'abolition de la pièce de un cent et qui explique en détail comment procéder aux arrondissements, le comité est saisi de cette étude. Quelle serait votre position si nous avions un projet de loi?

Comme vous le savez, les marchands pourront continuer à exiger 1,59 \$ ou 1,98 \$, et il sera indiqué si l'arrondissement est symétrique dans le prix final; ainsi, les prix seront arrondis à la baisse lorsque le prix final se termine par 1, 2, 6 ou 7 cents et arrondis à la hausse si le prix se termine par 3, 4, 8 et 9 cents. Cet arrondissement peut se faire dans les transactions au comptant ou dans les transactions électroniques par carte de crédit ou par carte de débit — des mécanismes que vos membres ont à cœur.

Si nous sommes saisis d'un projet de loi qui contient autant de détails, pensez-vous que l'Association canadienne des banquiers et les banques à charte viendront comparaître devant le comité pour se prononcer sur le projet de loi et les détails?

**M. Hannah :** Certainement; s'il y a un projet de loi qui porte sur les services bancaires, nous l'examinerons comme nous le faisons d'habitude pour tout projet de loi lié aux services bancaires et financiers.

**Le sénateur Murray :** L'Association canadienne des banquiers effectue-t-elle des recherches pour les banques à charte? Je suppose que les membres de l'ABC sont les banques à charte du Canada? Y a-t-il d'autres membres?

**M. Hannah :** Non.

**Le sénateur Murray :** Y a-t-il d'autres institutions financières?

**M. Hannah :** Non; pour être membres de l'ABC, les institutions doivent être des banques à charte, qu'il s'agisse de banques nationales, de succursales étrangères ou de banques multiservices. Tout membre doit être une banque à charte.

**Le sénateur Murray :** Combien de membres comptez-vous?

**M. Hannah :** Selon les dernières données, on compte 51 membres.

**Le sénateur Murray :** Vos membres voudront réfléchir sur le sujet. J'ai demandé si votre organisation effectue des recherches. On a souvent droit à des discussions sur l'avenir de la pièce de



more than periodically of what to do about the penny, that either you or some of your members had not conducted research as to various scenarios that the government or Parliament might follow, and the resulting effects on the banks. Perhaps the rounding one way or another will cancel itself out on electronic transactions but I am sure your members have conducted research into that area, if only in their enlightened self-interest.

**Mr. Hannah:** In the instance that there is a clear and present issue, we will look at it. We will make an informed decision about how we will respond to the issue, and then we will communicate the informed decision.

**Senator Murray:** Perhaps you do not know the answer to this question and we need to ask one of the banks. Perhaps we should ask but I would be surprised if they had not looked at it. The banks have well-equipped and well-staffed research departments so I would be surprised to learn that they had not examined various scenarios with which a government may propose legislation to eliminate the penny. Do you think it possible that they have conducted that research?

**Mr. Hannah:** I do not know. When I asked the question of our members, the response was reflective of what I have told you.

**Senator Murray:** Perhaps we should make an inquiry to them to determine whether they can help us in that respect. Perhaps they can share with us research, albeit hypothetical, that they have conducted on various hypotheses.

**The Chair:** Next week, we hope to talk to a witness from the Royal Bank of Canada who has been involved in survey work. We may be able to delve into that issue and, if we are not satisfied, we will expand to other witnesses.

**Senator Murray:** That is fine.

**Senator Runciman:** I have a supplementary question to Senator Marshall's question on the economic implications for the banking industry. I cannot recall if it was Desjardins Group that we heard this testimony from when we started this process in the spring. Did they indicate an estimated \$20 million in savings annually for the chartered banks? I recall the witness indicating savings of that amount. Are you aware of that savings?

**Mr. Hannah:** I am aware of the study, but I cannot verify its authenticity. I am not in a position to either refute it or to bolster it, but I am aware of the study.

**Senator Runciman:** To follow up on Senator Murray's suggestion, when the government contemplates an initiative that has potentially positive or negative implications for the banks, why would an association like yours not try to assess those implications? I am curious as to why the CBA, an association representing the chartered banks, would not take a thorough look at such a study precisely in terms of those potential implications for your membership.

un cent; je serai d'ailleurs étonné d'apprendre que vous ou certains de vos membres n'ayez pas mené de recherches sur les divers scénarios que le gouvernement ou le Parlement pourraient envisager et les répercussions éventuelles sur les banques. Il est possible que l'arrondissement soit annulé, d'une façon ou d'une autre, dans les transactions électroniques, mais je suis sûr que vos membres ont mené des recherches dans ce domaine, ne serait-ce que par pur intérêt personnel.

**M. Hannah :** S'il y a un problème clair et actuel, nous l'examinerons. Nous prendrons une décision éclairée sur la façon dont nous interviendrons pour régler le problème, puis nous communiquerons la décision éclairée.

**Le sénateur Murray :** Vous ne connaissez probablement pas la réponse à cette question, et il nous faudra la poser à l'une des banques. Nous devrions peut-être nous renseigner à ce sujet, mais je serais surpris si elles n'ont pas mené de recherche là-dessus. Les banques sont dotées de services de recherche bien équipés et bien dotés, alors je serais surpris d'apprendre qu'elles n'ont pas examiné les divers scénarios que le gouvernement pourrait envisager pour proposer une mesure législative visant à retirer la pièce de un cent. Pensez-vous qu'elles ont mené une telle recherche?

**M. Hannah :** Je ne le sais pas. Quand j'ai posé la question à nos membres, ils m'ont donné le genre de réponses dont je vous ai parlé.

**Le sénateur Murray :** Nous devrions peut-être nous enquérir auprès de vos membres pour déterminer s'ils peuvent nous aider à cet égard. Ils pourraient peut-être nous faire part des recherches qu'elles ont menées sur divers scénarios, même si ce ne sont que de pures hypothèses.

**Le président :** La semaine prochaine, nous espérons accueillir un témoin de la Banque Royale du Canada qui a participé à des enquêtes. Nous serons peut-être en mesure de revenir là-dessus et, si nous ne sommes pas satisfaits des réponses que nous obtenons, nous poserons nos questions à d'autres témoins.

**Le sénateur Murray :** C'est bien.

**Le sénateur Runciman :** J'ai une question complémentaire à celle du sénateur Marshall au sujet des répercussions économiques sur le secteur bancaire. Je ne me souviens pas si ce sont des gens du Mouvement Desjardins qui l'ont dit devant le comité, lorsque nous avons commencé ce processus au printemps. N'ont-ils pas mentionné que les banques à charte économiseraient environ 20 millions de dollars par année? Je me souviens que le témoin a parlé de cette somme. Êtes-vous au courant?

**M. Hannah :** Je suis au courant de l'étude, mais je ne peux pas vérifier son authenticité. Je ne suis pas en mesure de la contester ou de l'appuyer, mais je suis au courant de l'étude.

**Le sénateur Runciman :** Pour faire suite à l'idée du sénateur Murray, si le gouvernement envisage de prendre des mesures susceptibles d'entraîner des répercussions positives ou négatives pour les banques, pourquoi une association comme la vôtre ne tenterait-elle pas d'évaluer ces répercussions? Je suis curieux de savoir pourquoi l'ABC, une association qui représente les banques à charte, n'examinerait pas en profondeur une telle étude, plus précisément, les répercussions qu'il pourrait y avoir sur vos membres.

**Mr. Hannah:** As I said earlier, we view this issue as being a client service issue. As an industry, banks provide coin management services, cash management services and account management services to clients. They will continue to do so irrespective of whether the penny is maintained or eliminated.

**Senator Runciman:** This is futile in the sense that if there were financial implications, it would strike me that an association would want to know what they are.

**The Chair:** We have checked through our research from before the summer break and found that Desjardins Group indicated to the committee that they believe the cost to the financial institutions of having the penny is about \$20 million. The savings if the penny is eliminated, by implication, is \$20 million, given the storage, transportation, extra handling, et cetera, that will be eliminated.

**Senator Marshall:** Unless the banks pass that \$20 million in savings on to the customer, it might not be a savings to the bank.

**The Chair:** It is a savings that they can do something with.

**Senator Marshall:** I want to go one step further. You said that the association has not taken a position on the elimination of the penny. Will the same hold true if the decision is made to eliminate the penny? Will the association be interested in providing input on the process, or is that something they have no interest in expressing an opinion on and no interest in participating in what the process will be?

**Mr. Hannah:** Clearly, if a decision is taken to eliminate the penny, we want to be involved or consulted on some level on how that process rolls out. Again, the process will guide how much friction will happen as we make this change. We will certainly want to be part of the process for making that happen, and we would have to be; bearing in mind that, again, most of the coinage ultimately is circulated into the economy one way or the other through financial institutions, whether through banks, credit unions, caisses populaires or what have you.

**Senator Marshall:** Since the association has not expressed an opinion on whether the penny be retained or whether we eliminate the penny, it seems to me the association does not anticipate any big impact on the bank other than the \$20 million in savings. It seems that we can eliminate the penny and it will not be a big deal for your members.

**Mr. Hannah:** As I said, the main issues are around pricing. Are there systems implications? There probably are, but one way or the other the institutions still have to handle coinage. The big questions are the ones around pricing — and those questions will need to be resolved — and the ones around communication to clients on how to remove these things from circulation, if you remove them at all. Those are the big issues that need to be resolved.

**M. Hannah :** Comme je l'ai dit tout à l'heure, pour nous, l'enjeu, c'est le service à la clientèle. En tant que secteur d'activité, les banques fournissent aux clients des services de gestion de pièces de monnaie, de gestion de trésorerie et de gestion des comptes. Elles continueront à le faire, peu importe que la pièce de un cent soit conservée ou éliminée.

**Le sénateur Runciman :** C'est futile, car il me semble que s'il y avait des répercussions financières, une association voudrait les connaître.

**Le président :** Nous avons examiné les travaux que nous avons faits avant les vacances d'été, et il se trouve que les gens du Mouvement Desjardins ont dit au comité que selon eux, la pièce de un cent coûte environ 20 millions de dollars aux institutions financières. Par voie de conséquence, son élimination leur permettrait d'économiser 20 millions de dollars en frais, par exemple, pour l'entreposage, le transport et la manutention.

**Le sénateur Marshall :** Si les banques transféraient ces économies de 20 millions de dollars aux clients, elles ne réaliseraient peut-être pas d'économies.

**Le président :** Ce sont des économies dont elles pourraient disposer.

**Le sénateur Marshall :** Je veux aller un peu plus loin. Vous avez dit que l'association n'a pas pris position au sujet de l'élimination de la pièce de un cent. Serait-ce toujours le cas si l'on décidait de l'éliminer? L'association serait-elle intéressée à faire des suggestions sur le processus, ou n'a-t-elle aucun intérêt à donner son opinion, ni à jouer quelque rôle que ce soit dans le processus?

**M. Hannah :** De toute évidence, si l'on décidait d'éliminer la pièce de un cent, nous voudrions, dans une certaine mesure, être consultés sur la façon de procéder, ou avoir un rôle à jouer à cet égard. Encore une fois, le processus aura des conséquences sur les irritants durant le changement. Il est certain que nous voudrions participer au processus qui mènera à la réalisation de ce changement, et ce sera nécessaire que nous le fassions; il ne faut pas oublier, encore une fois, qu'une très grande partie de la monnaie qui circule dans l'économie transite d'une façon ou d'une autre par les institutions financières, qu'il s'agisse des banques, des coopératives d'épargne et de crédit, des caisses populaires, et cetera.

**Le sénateur Marshall :** À mon avis, le fait que l'association n'a pas émis de point de vue sur la question d'éliminer ou non la pièce de un cent signifie qu'elle ne s'attend pas à ce que ce changement entraîne de grandes répercussions sur le secteur bancaire, mis à part les économies de 20 millions de dollars qu'il réaliserait. Il semble que l'élimination de la pièce de un cent ne poserait pas un gros problème pour vos membres.

**M. Hannah :** Comme je l'ai dit, l'enjeu principal, c'est l'ajustement des prix. Y a-t-il des répercussions sur les systèmes? C'est probablement le cas, mais les institutions doivent manipuler la monnaie d'une façon ou d'une autre. Les enjeux importants — et on doit les régler — sont ceux qui sont liés à l'ajustement des prix et au fait de renseigner les clients sur la façon dont les pièces seront retirées de la circulation, si l'on prenait une décision en ce sens. Ce sont les enjeux principaux qu'il faut régler.

**Senator Marshall:** This is probably an unfair question but I will ask it anyway: Do you think we should eliminate the penny soon, or do you think it is worthwhile waiting until people use electronic payments more?

**Mr. Hannah:** You are right; it is an unfair question.

**Senator Marshall:** You can answer it anyway.

**Mr. Hannah:** There are more electronic payment options now than ever before. People are making use of them. I highlighted a few of those options in the opening remarks. That being said, it is also fair to say that a lot of coinage is still being circulated out there because obviously, the new mintage is still happening and people still make use of it. Timing on these things is always a challenge. It is difficult to say with certainty but options are available.

**Senator Marshall:** If we wait long enough, the penny will take care of itself.

**Mr. Hannah:** That is a good question.

**The Chair:** I guess there will be no answer to that last question. You do not have to answer. It is your prerogative and we do not want you to feel we are cross-examining you here. We are trying to develop options on an idea that we may or may not develop into a piece of legislation. Your participation early in that study helps us in defining the best way to go.

We appreciate your being here early on in this process. We are not studying a bill here, as has been pointed out by Senator Murray. Rather this study is a policy study to determine whether this concept of the penny or penny elimination is a good idea, and if so, how do implement it.

I will leave the last question to Senator Gerstein, the deputy chair of the committee.

**Senator Gerstein:** Mr. Hannah, I will come back to where I started. We had representatives from the retail council and the grocery association yesterday, and both of them indicated that we should eliminate the penny. They had caveats, but that is their position.

The Canadian Bankers Association, as you mentioned, represents 51 banks. I believe the number of employees is close to 250,000. I have always viewed the CBA as a bit of an advocacy group; that they really look into whether there are effective public policies that contribute to the economy and that are good for Canadians.

Am I to walk away from this meeting with the assumption that you have no view on eliminating the penny; that you do not care, and there is no view? You have told us that the bottom line is, whatever decision is made we will continue to service customers. Is that the view of the advocacy group?

**Le sénateur Marshall :** Cette question n'est peut-être pas raisonnable, mais je vais tout de même vous la poser : à votre avis, devrions-nous éliminer la pièce de un cent bientôt, ou croyez-vous qu'il vaudrait la peine d'attendre que les gens utilisent davantage le paiement électronique?

**M. Hannah :** Vous avez raison; cette question n'est pas raisonnable.

**Le sénateur Marshall :** Pouvez-vous me répondre malgré tout?

**M. Hannah :** De nos jours, il existe plus d'options de paiement électronique que jamais. Les gens les utilisent. J'en ai mentionné quelques-unes dans ma déclaration préliminaire. Cela étant dit, il est également juste de dire que la circulation de la monnaie est toujours importante, car évidemment, on procède encore à la frappe de la monnaie et les gens utilisent toujours les pièces de monnaie. Il est toujours difficile de choisir le moment idéal pour faire ce genre de choses. Il est difficile de répondre avec certitude, mais il y a des options.

**Le sénateur Marshall :** Si nous attendons assez longtemps, la pièce de un cent disparaîtra toute seule.

**M. Hannah :** C'est une bonne question.

**Le président :** Je suppose que vous ne répondrez pas à cette dernière question. Vous n'avez pas à le faire. C'est à vous de décider, et nous ne voulons pas que vous vous sentiez comme si vous étiez dans un contre-interrogatoire. Nous tentons d'élaborer des options sur une idée qui pourrait devenir une mesure législative. Votre participation au tout début de l'étude nous aide à déterminer la meilleure solution.

Nous sommes heureux que vous témoigniez tôt dans le processus. Comme l'a dit le sénateur Murray, nous ne sommes pas en train d'étudier un projet de loi. Nous faisons plutôt une étude pour déterminer si l'élimination de la pièce de un cent est une bonne idée, et si c'est le cas, de quelle façon elle serait accomplie.

Je vais laisser le vice-président du comité, le sénateur Gerstein, poser la dernière question.

**Le sénateur Gerstein :** Monsieur Hannah, je vais revenir à mon point de départ. Hier, nous avons entendu des représentants du Conseil canadien du commerce de détail et du Conseil canadien des distributeurs en alimentation qui ont tous dit que nous devrions éliminer la pièce de un cent. Ils avaient des réserves, mais c'est leur point de vue.

Comme vous l'avez mentionné, l'Association des banquiers canadiens représente 51 banques. Je crois qu'elle regroupe près de 250 000 employés. J'ai toujours considéré l'ABC un peu comme un groupe de revendication; elle veille à ce qu'il y ait des politiques publiques efficaces qui contribuent à l'économie et qui sont bonnes pour les Canadiens.

Vais-je sortir de cette séance en ayant à l'esprit que vous n'avez aucune opinion sur l'élimination de la pièce de un cent, que vous vous en fichez, et que vous n'avez aucune idée à ce sujet? Vous nous avez dit qu'en fin de compte, peu importe la décision qui sera prise, vous continuerez à servir les clients. Est-ce le point de vue du groupe de revendication?

**Mr. Hannah:** We do not have a strong view on this issue. That much is correct.

**Senator Gerstein:** Is there even a weak view?

I am not trying to pressure you; I only want to be clear.

**Mr. Hannah:** I think my answer to Senator Marshall may provide guidance here. We want to be part of the process, were a decision made to eliminate the penny. We do not have a strong view one way or the other though on whether that decision should be taken.

**Senator Gerstein:** That is my concluding question.

**The Chair:** Thank you, and thank you very much Mr. Hannah, the representative of the Canadian Bankers Association, for appearing again before us on this subject. The Finance Committee appreciates your agreeing to be here. You may want to stay on. We will speak next to the Consumers' Association of Canada. You can witness different points of view.

On behalf of the committee, we thank you very much for being here.

We will now hear from Mel Fruitman from the Consumers' Association of Canada.

You heard the discussion we had in the previous session, Mr. Fruitman, from the Canadian Bankers Association. You know the types of questions we might ask. With that background, do you have a few introductory remarks?

**Mel Fruitman, Vice-President, Consumers' Association of Canada:** Thank you very much, chair. By way of brief introduction, the Consumers' Association of Canada, as many of you know, is a 63-year-old independent, not-for-profit, volunteer-based national organization. Our mandate is to inform and educate consumers about marketplace issues, to advocate for consumers with government and industry, and to work with government and industry to solve marketplace problems in beneficial ways.

To the topic at hand, I will be brief because what I have to say today is to reiterate and reinforce much of what you have already heard in your previous discussions.

As you are aware, basically, the penny no longer has any purchasing power. We cannot buy anything for a penny any more. You have heard anecdotal information. My anecdotal information is that when my parents had a variety store 50 years ago, during the 1950s, we used to sell penny candy and it really was a penny; it is now ten cents or a dollar. For a penny, consumers could buy three blackballs or a piece of bubblegum. For two pennies, they could buy a strip of paper with buds of candy on it. However, at the same time a loaf of bread was 17 cents, a quart of milk was 21 cents, a pack of cigarettes was 31 cents and a chocolate bar was 5 cents. Interestingly, even if

**M. Hannah :** Nous n'avons pas de point de vue bien précis là-dessus, c'est vrai.

**Le sénateur Gerstein :** Avez-vous un point de vue quelconque?

Je ne tente pas de vous mettre de la pression; je veux seulement comprendre.

**M Hannah :** Je crois que la réponse que j'ai donnée au sénateur Marshall peut vous aider à comprendre. Si l'on décidait d'éliminer la pièce de un cent, nous voudrions faire partie du processus. Toutefois, nous n'avons pas d'opinion précise quant à la décision qui devrait être prise à ce sujet.

**Le sénateur Gerstein :** C'était ma dernière question.

**Le président :** Merci, et merci beaucoup au représentant de l'Association des banquiers canadiens, M. Hannah, d'avoir comparu encore une fois devant nous à ce sujet. Le Comité des finances est heureux que vous ayez accepté de témoigner. Vous voulez peut-être rester. Nous allons maintenant discuter avec un représentant de l'Association des consommateurs du Canada, ce qui vous donnerait l'occasion d'entendre des points de vue différents.

Au nom des membres du comité, nous vous remercions beaucoup de votre présence.

Nous allons maintenant entendre Mel Fruitman, qui représente l'Association des consommateurs du Canada.

Monsieur Fruitman, vous avez écouté la discussion que nous avons eue avec le représentant de l'Association des banquiers canadiens. Vous connaissez donc le type de questions que nous pourrions vous poser. Cela dit, avez-vous des observations préliminaires à faire?

**Mel Fruitman, vice-président, Association des consommateurs du Canada :** Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais commencer par dire brièvement que, comme bon nombre d'entre vous le savent, l'Association des consommateurs du Canada est un organisme national indépendant à but non lucratif qui agit à titre bénévole et qui existe depuis 63 ans. Nous avons le mandat d'informer les consommateurs sur les questions qui touchent le marché et de les sensibiliser, de défendre leurs intérêts devant le gouvernement et l'industrie, et de collaborer avec le gouvernement et l'industrie pour régler de manière utile les problèmes qui surgissent sur le marché.

Je ne parlerai que brièvement de la question qui nous occupe, car je vais réitérer en grande partie les propos que vous avez entendus lors des dernières discussions.

Comme vous le savez, la pièce de un cent n'a pratiquement plus de pouvoir d'achat. Plus rien ne vaut 1 cent de nos jours. Vous avez entendu des anecdotes. Pour ma part, je vous dirais qu'il y a 50 ans, à l'époque où mes parents avaient un magasin populaire, nous vendions des bonbons à 1 cent, et ils coûtaient vraiment 1 cent; ils valent maintenant 10 cents ou 1 \$. Pour une pièce de un cent, les consommateurs pouvaient acheter trois boules noires ou une gomme. Pour 2 cents, ils pouvaient acheter une bande de papier avec des bonbons dessus. Mais, parallèlement, un pain coûtait 17 cents, un litre de lait, 21 cents, un paquet de cigarettes, 31 cents et une barre de chocolat, 5 cents. Fait intéressant, même

consumers could buy that chocolate bar today for 5 cents, here in Ontario it would cost 7 cents by the time they added the HST and rounded it up, so there is a point about rounding.

Pennies are considered by most people to be a nuisance because they have so little value. We have to carry them around with us. We see so many stores now that have that little jar or dish — give a penny, take a penny — because stores do not want to deal with pennies and consumers do not want to deal with them. Interestingly, I ran into this factor at the airport on my way here. I had taken out all my coins and put them in my briefcase to go through security. Then I bought a muffin, which was priced at \$2.49. By the time the tax was added in, it came to \$2.61. I thought I had a penny but could not find it, so I wound up with four more. Now I have five pennies floating around. That is a nuisance, and I think most people look at it that way.

Had there been someone behind me, they would have been ticked off about the fact that I was taking time to rummage through my briefcase to see if I had that penny. It slows things down. Some organizations have attempted to put a dollar value on that time and expand it to the economy as a whole. I do not know whether their figures are right or wrong. I do know, as a consumer, that if someone standing in a lineup has a person in front of them groping for pennies trying to make that transaction, the person waiting becomes annoyed because the person in front of them is slowing everything down.

As far as we can see, there is absolutely no downside to eliminating the penny. Unequivocally, please, let us eliminate the penny.

**The Chair:** I am sorry that Senator Gerstein could not hear you say that.

**Senator Murray:** As a witness here the other day said, the devil is in the details. Suppose we were drafting a bill and you were helping us draft that bill. It would receive second reading from you because you are in favour of the principle. Now we are into the details. You agree that merchants cannot be prevented from, and should be encouraged to, continue pricing at \$1.59 or \$1.98, whatever it is, and therefore rounding will be needed. Do you agree that rounding up and rounding down cancel each other out over time?

**Mr. Fruitman:** Yes, definitely, if we are talking about purchases of multiple items.

**Senator Murray:** Yes, and after the tax.

**Mr. Fruitman:** If we purchase one item, as I purchased in that particular instance, clearly it will be biased in one direction or the other. However, by the time we add in a number of items and add on the tax, then, statistically I believe rounding does balance out.

si les consommateurs pouvaient toujours payer 5 cents pour une barre de chocolat aujourd'hui, ils payeraient 7 cents en Ontario une fois la TVH ajoutée et le montant arrondi; il y a donc la question d'arrondissement des prix.

La plupart des gens trouvent les pièces de un cent encombrantes parce qu'elles valent très peu. Nous devons les traîner sur nous. Dans beaucoup de magasins, on trouve maintenant un petit contenant où l'on peut prendre un sou et laisser un sou, car ni les gens qui travaillent dans les magasins, ni les consommateurs ne veulent utiliser ces pièces. Fait intéressant, en me rendant ici, j'en ai eu l'expérience à l'aéroport. J'ai mis toutes mes pièces de monnaie dans mon porte-documents avant de passer par les postes de sécurité. Ensuite, j'ai acheté un muffin qui coûtait 2,49 \$. Une fois la taxe ajoutée, il valait 2,61 \$. Je croyais avoir une pièce de un cent, mais comme je ne l'ai pas trouvée, j'en ai hérité de quatre autres. J'ai donc maintenant cinq pièces de un cent qui traînent. C'est un désagrément, et je pense que la plupart des gens pensent la même chose.

S'il y avait eu une personne derrière moi, elle aurait été ennuyée de me voir fouiller dans mon porte-documents pour vérifier si j'avais une pièce de un cent. Je lui aurais fait perdre du temps. Certains organismes ont tenté de quantifier en dollars ce temps perdu et d'étendre cela à l'économie dans son ensemble. Je ne sais pas si leurs données sont exactes. Cependant, en tant que consommateur, je sais qu'une personne qui attend en ligne sera mécontente de voir un client devant elle chercher des pièces de un cent et faire perdre du temps à tout le monde.

Donc, l'élimination de la pièce de un cent ne présente aucun inconvénient. S'il vous plaît, il faut absolument l'éliminer.

**Le président :** Je trouve désolant que le sénateur Gerstein ne vous ait pas entendu.

**Le sénateur Murray :** Comme l'a dit un de nos témoins l'autre jour, ce sont les détails qui posent problème. Supposons que nous sommes en train de rédiger un projet de loi et que vous nous aidez à le faire. Il franchirait l'étape de la deuxième lecture, car vous approuvez l'idée. Supposons que nous sommes maintenant en train de discuter des détails. Vous souscrivez à l'idée qu'on ne peut pas empêcher les marchands d'établir le prix d'un produit à 1,59 \$ ou à 1,98 \$, par exemple, et qu'on devrait les inciter à le faire, et que donc, il faudrait arrondir le prix. Ne croyez-vous pas qu'avec le temps, les arrondissements à la hausse et les arrondissements à la baisse s'annuleraient?

**M. Fruitman :** Absolument, si l'on achète divers articles.

**Le sénateur Murray :** Oui, et une fois qu'on a ajouté la taxe.

**M. Fruitman :** Si l'on achète un seul article, comme je l'ai fait à l'aéroport, il est évident que le prix sera arrondi soit à la hausse, soit à la baisse. Toutefois, je crois que du point de vue statistique, si l'on achète un certain nombre d'articles, une fois la taxe ajoutée, on obtiendra un équilibre.

**Senator Murray:** I mentioned earlier to our friend Mr. Hannah how it was supposed to work. If rounding is symmetrical, as it says here, we round down prices where they end in 1, 2, 6 or 7 cents, and up where the final price is 3, 4, 8 and 9 cents. You agree with that.

Do you believe that the rounding should apply only to cash transactions, should it apply across the board to electronic credit card or debit card transactions, or do you think it matters?

**Mr. Fruitman:** I think it will apply only to cash transactions. We are talking about eliminating the penny, which is a cash transaction, and eliminating it for various reasons. There is no reason to round up or down an electronic transaction where the amounts can be dealt with in the exact amounts.

**Senator Murray:** With one sort of transaction, the cash transaction — which according to the testimony we heard yesterday comprises a smaller and smaller proportion of transactions — as the only type to which the rounding will apply, will either the cash transaction or the electronic transaction be advantaged or disadvantaged vis-à-vis the other, by reason of that fact?

**Mr. Fruitman:** I do not think so. We are talking pennies, so the difference in that transaction will be small. Particularly, an electronic transaction tends to be for higher amounts than the cash transaction, so if we are talking about \$10, \$20, \$30 or more, a penny this way or the other will not make a difference, but it should not wind up arbitrarily in the hands of someone else.

**Senator Murray:** It should not even wind up with the government?

**Mr. Fruitman:** Definitely not the government.

**Senator Murray:** In summary, if we have a bill before us, obviously you are in favour of the principle. Is there any item of the implementation that you think the Consumers' Association of Canada will want to be heard on, with regard to any of these details that I have mentioned?

**Mr. Fruitman:** Yes, I think we would want to be involved in whatever the rollout plan is.

**Senator Murray:** What do you mean by the rollout plan? I am talking about the details of how it will work.

**Mr. Fruitman:** The implementation, yes.

**Senator Murray:** That is, the details, the rounding up and down and whether it applies to cash.

**Mr. Fruitman:** How it will work, how it will happen, what the time frame is, how it will come about in the marketplace, what advance information will be given to people, what the time frames are for conversion to take place in the stores and whatever the

**Le sénateur Murray :** Tout à l'heure, j'ai dit à notre ami, M. Hannah, de quelle façon cela devrait fonctionner. Si l'on procède à l'arrondissement symétrique des prix, comme on le dit ici, on arrondit à la baisse lorsque le prix final se termine par 1, 2, 6 ou 7 cents, et on l'arrondit à la hausse lorsqu'il se termine par 3, 4, 8 ou 9 cents. Vous êtes d'accord avec moi.

À votre avis, cet arrondissement devrait-il se faire uniquement dans les transactions au comptant, ou devrait-il se faire également dans les transactions électroniques par carte de crédit ou par carte de débit? Croyez-vous que c'est important?

**M. Fruitman :** Je crois que l'arrondissement se fera uniquement dans les transactions au comptant. On parle d'éliminer la pièce de un cent, avec laquelle on fait des transactions au comptant, et de l'éliminer pour différentes raisons. Rien ne justifie qu'il faille arrondir les prix à la hausse ou à la baisse dans les transactions électroniques, qui elles, nous permettent de payer le montant exact.

**Le sénateur Murray :** Si l'on arrondit le prix final pour un seul type de transaction, c'est-à-dire la transaction au comptant — qui, selon le témoignage que nous avons entendu hier, est de moins en moins utilisée —, la transaction au comptant ou la transaction électronique seront-elles avantagées ou désavantagées l'une par rapport à l'autre?

**M. Fruitman :** Je ne crois pas. Étant donné qu'il s'agit de pièces de un cent, il n'y aura qu'une petite différence. Notamment, comme on tend à payer les gros montants par transaction électronique plutôt que par transaction au comptant, s'il s'agit de 10, 20, 30 \$ ou plus, une pièce de un cent ne fera aucune différence, mais elle ne devrait pas se retrouver arbitrairement dans les mains de quelqu'un d'autre.

**Le sénateur Murray :** Elle ne devrait même pas se retrouver dans les mains du gouvernement?

**M. Fruitman :** Certainement pas dans les mains du gouvernement.

**Le sénateur Murray :** Bref, si nous étions saisis d'un projet de loi, il est évident que vous appuieriez l'idée d'éliminer la pièce de un cent. Concernant les détails que j'ai mentionnés au sujet de la concrétisation de cette idée, y a-t-il des aspects sur lesquels vous croyez que l'Association des consommateurs du Canada voudrait se faire entendre?

**M. Fruitman :** Oui, je crois que nous voudrions intervenir, peu importe le plan mis en place.

**Le sénateur Murray :** Que voulez-vous dire par là? Je parle des détails sur la façon dont cela fonctionnera.

**M. Fruitman :** Vous parlez de la concrétisation de l'idée, oui.

**Le sénateur Murray :** C'est-à-dire que je parle des détails, de la question d'arrondir les prix à la hausse et à la baisse et de savoir si on le fait dans les transactions au comptant.

**M. Fruitman :** Je crois que nous voudrions intervenir sur la façon de procéder, le délai, la façon dont cela se présentera dans le marché, les renseignements que les consommateurs obtiendront au préalable, les délais pour effectuer les changements dans les

banks must do to accommodate it. I think we would want to be involved. I am not familiar with how it was implemented in other countries, but I believe it was over an extended period of time.

**Senator Murray:** You would be out there, out front, supporting a government that took this initiative?

**Mr. Fruitman:** Yes.

**Senator Murray:** Would your organization play a part in the educational and communications process?

**Mr. Fruitman:** We do not have the mechanism to do so. We are a volunteer organization without the resources.

**Senator Murray:** How do you conduct your advocacy? You are able to do the work you are doing now.

**Mr. Fruitman:** We are involved in this sort of thing.

**Senator Murray:** You are not involved in public advocacy?

**Mr. Fruitman:** How do you mean that?

**Senator Murray:** Do you conduct a public communications program?

**Mr. Fruitman:** We do not. We do not have the resources. We respond, react and try to provide our input when we can and when appropriate. We deal with the media often when they ask us questions about how things affect consumers and what consumers think.

**Senator Murray:** How are you financed?

**Mr. Fruitman:** We are not. We are financed by nominal donations by people who feel that they would like to have us, and a lot out of pocket, when it comes down to it.

**The Chair:** You ask people for their extra pennies to keep you going?

**Senator Murray:** What do you have by way of a central headquarters or organization? Do you have a full-time staff?

**Mr. Fruitman:** We do not. We used to have a part-time office in Ottawa. We recently closed that down. We are operating basically electronically now.

**Senator Murray:** You are the president.

**Mr. Fruitman:** I am vice-president.

**Senator Murray:** How did you become vice-president?

**Mr. Fruitman:** I was elected at an annual general meeting. We have an active board of directors and we have an annual general meeting, which anybody who has paid a membership fee can attend. We still accept memberships, but we do not solicit them anymore. We do not have a mechanism to solicit members.

**Senator Murray:** How many paid-up members do you have?

**Mr. Fruitman:** I honestly do not know.

**Senator Murray:** If I want to join, how much do I pay?

magasins et les mesures que les banques devront prendre. Je ne sais pas de quelle façon d'autres pays s'y sont pris, mais je crois qu'ils ont effectué le travail sur une longue période.

**Le sénateur Murray :** Si un gouvernement prenait cette initiative, seriez-vous à l'avant-plan pour l'appuyer?

**M. Fruitman :** Oui.

**Le sénateur Murray :** Votre organisme jouerait-il un rôle dans le processus de communication et de sensibilisation?

**M. Fruitman :** Nous n'avons pas les mécanismes qu'il faut. L'Association des consommateurs du Canada est un organisme bénévole, et nous n'avons pas les ressources qu'il faut.

**Le sénateur Murray :** Comment défendez-vous les consommateurs? Vous êtes capables de faire votre travail présentement.

**M. Fruitman :** Nous participons à ce genre de chose.

**Le sénateur Murray :** Ne défendez-vous pas les consommateurs?

**M. Fruitman :** Que voulez-vous dire?

**Le sénateur Murray :** Menez-vous un programme d'information publique?

**M. Fruitman :** Non. Nous n'avons pas les ressources nécessaires. Nous réagissons, intervenons et essayons de donner notre avis quand nous le pouvons, si nécessaire. Nous rencontrons souvent les médias; ils nous posent des questions sur ce qui touche et ce que pensent les consommateurs.

**Le sénateur Murray :** Comment votre association est-elle financée?

**M. Fruitman :** Elle ne l'est pas. Nous recevons de petits dons personnels de gens qui estiment avoir besoin de nous.

**Le président :** Vous demandez aux gens de vous donner leurs sous noirs pour vous aider à continuer?

**Le sénateur Murray :** Qu'avez-vous comme quartier général ou organisation? Avez-vous du personnel à temps plein?

**M. Fruitman :** Non. Auparavant, nous avions un bureau ouvert à temps partiel à Ottawa. Nous l'avons fermé récemment. Nous fonctionnons principalement par voie électronique, maintenant.

**Le sénateur Murray :** Vous êtes le président.

**M. Fruitman :** Vice-président.

**Le sénateur Murray :** Comment êtes-vous devenu vice-président?

**M. Fruitman :** On m'a élu lors d'une réunion générale annuelle. Nous avons un conseil d'administration actif et nous tenons une réunion générale annuelle, à laquelle tous ceux qui ont payé une cotisation peuvent assister. Nous acceptons encore de nouveaux membres, mais nous ne faisons plus de sollicitation. Nous n'avons pas de mécanisme en place pour le faire.

**Le sénateur Murray :** Combien de membres en règle comptez-vous?

**M. Fruitman :** Honnêtement, je l'ignore.

**Le sénateur Murray :** Si je veux joindre votre association, combien dois-je payer?

**Mr. Fruitman:** About \$25 per year. We like to say we have 33 million constituents.

**Senator Murray:** Sure, so you do. Thank you.

**The Chair:** You touched nicely on a number of points, Senator Murray.

**Senator Marshall:** That was informative. Does the association have any views on the length of time with regard to implementation? If the decision is made to eliminate the penny, does the association prefer to see something happen quickly or does it prefer to see something like a three-year period to give people a lengthy period of time to bring in their pennies?

**Mr. Fruitman:** Definitely not quickly. I am not sure what the most appropriate period would be. It could easily be a couple of years. Eliminating the penny is something that needs to be done but it is not urgent that it be done now. It requires lead time, first, to work out details. The next step is for the changes to take place; any modifications that need to be made to electronic systems, cash registers and so forth for people to adapt. Clearly, there must be a good communications program associated with the rollout.

**Senator Marshall:** You are not thinking about a quick transition period but something longer than three months?

**Mr. Fruitman:** I am thinking of a minimum of nine months, probably much longer.

**The Chair:** Yesterday, a witness said in a normal business cycle, they repair slot machines and coin-operated equipment on a 12-month to 18-month cycle. How does that time frame fit in with what you are thinking?

**Mr. Fruitman:** That is probably acceptable. I presume you are talking about vending machines. I am not sure any of those machines accept pennies anymore.

**The Chair:** No; he was trying to convince us to eliminate nickels too.

**Mr. Fruitman:** I see. That is a whole different issue.

**The Chair:** Yes; we are not studying that issue.

**Senator Marshall:** I cannot recall who it was, but I think one of our witnesses yesterday talked about three years.

**The Chair:** The issue we are trying to determine is, what happens after three years. If we say it is to wind down over three years, after three years can the penny still be used? If someone has five of them, can that person use them for a five-cent purchase, or are they no longer legal tender? That is one of the details that we will have to work on.

**Mr. Fruitman:** I am not sure how that detail would work. Perhaps, after a certain period of time — during which retailers will have the opportunity to make whatever changes they need to make, the communications program has been rolled out and we know what is happening — then retailers can round up based on

**M. Fruitman :** Environ 25 \$ par année. Nous aimons dire que nous avons 33 millions de membres.

**Le sénateur Murray :** Oui, c'est vrai. Merci.

**Le président :** Vous avez très bien abordé un certain nombre de points, sénateur Murray.

**Le sénateur Marshall :** C'était très instructif. L'association a-t-elle une idée de la durée possible de la mise en œuvre? Si l'on prend la décision d'éliminer la pièce de un cent, l'association préfère-t-elle qu'on le fasse rapidement ou sur une période de trois ans, par exemple, afin de donner aux gens suffisamment de temps pour rapporter leurs cents?

**M. Fruitman :** Nous ne voulons certainement pas qu'on le fasse rapidement. Je ne sais trop quelle serait la durée idéale. On pourrait facilement parler de quelques années. Il faut éliminer la pièce de un cent, mais ce n'est pas absolument nécessaire que ce soit fait maintenant. D'abord, il faut se préparer, pour mettre au point les détails. Les changements se feront à l'étape suivante : on procédera à toutes les modifications qui doivent être apportées aux systèmes électroniques, aux caisses enregistreuses et ainsi de suite, afin que les gens s'adaptent bien aux changements. Il va sans dire qu'un bon programme de communications doit être associé à la mise en œuvre.

**Le sénateur Marshall :** Vous recommandez une période supérieure à trois mois plutôt qu'une brève période de transition?

**M. Fruitman :** Je pense à une période minimale de neuf mois, et probablement beaucoup plus longue.

**Le président :** Hier, un témoin a déclaré que dans le cadre d'un cycle normal d'activités, on répare les machines à sous et les appareils automatiques tous les 12 à 18 mois. Ce délai correspond-il à ce que vous avez en tête?

**M. Fruitman :** Il est probablement acceptable. Je présume que vous parlez des machines distributrices. Je ne sais pas si ces machines acceptent encore les pièces de un cent.

**Le président :** Non. Il essayait de nous convaincre d'éliminer aussi les pièces de cinq cents.

**M. Fruitman :** Je vois. C'est une toute autre question.

**Le président :** En effet. Nous ne nous penchons pas sur cette question.

**Le sénateur Marshall :** Je ne me souviens pas de qui il s'agit, mais je crois que l'un de nos témoins d'hier a parlé d'une période de trois ans.

**Le président :** Ce que nous tentons de déterminer, c'est ce qui arrivera après trois ans. Si l'élimination s'effectue sur trois ans, la pièce de un cent pourra-t-elle encore être utilisée après cette période? Si une personne possède cinq pièces de un cent, pourra-t-elle les utiliser pour un achat de cinq cents, ou n'auront-elles plus cours légal? C'est l'un des détails sur lesquels nous devons nous pencher.

**M. Fruitman :** Je ne sais pas comment cela fonctionnerait. Peut-être qu'après une certaine période — durant laquelle les détaillants auront la possibilité d'effectuer tous les changements nécessaires, le programme de communications sera mis en œuvre et nous saurons comment tout cela se déroule —, les détaillants



the formula that Senator Murray mentioned. That approach will then not take them afoul of the Competition Act because of the way they are pricing.

At the same time, if retailers do not have the capability of rounding down for whatever reason, the consumer can round down. In other words, if I buy something and my bill is \$9.52 and retailers do not have the wherewithal or the wit to tell me it is \$9.50, I can offer them \$9.50 and they cannot refuse it.

Then sometime again after the penny is taken out of circulation, retailers should not be obliged to accept payment in pennies, but whether they are still legal tender or not, I do not know.

**The Chair:** I do not know either. We are asking questions at this stage.

**Senator Runciman:** Yesterday in the retail council's written submissions, they raised the spectre of tax-in pricing in relationship to rounding, which included eco fees as well. Does your organization have a view on tax-in pricing?

**Mr. Fruitman:** Eco pricing opens up a whole bunch of cans of worms. It was poorly implemented several months ago here in Ontario.

I think consumers are split on tax-in pricing. On the one hand, we like to know how much the government is raking off the top from us. On the other hand, it is easier to know what the final price is at the cash register. Again, it does not make much difference when we are talking about purchases of multiple items. Few people go through a supermarket with a calculator and total up how much they are spending so they will know what the cost will be at the cash register so we are talking about one- or two-item purchases.

I lean towards the tax-out pricing so we can see what it is, we know what it is, and we know how much is added on.

**Senator Braley:** Does a business have the right to price items either way? Some price one way and some price the other way. They have the right to do that.

**Mr. Fruitman:** I am not positive about that. That item has been up and down over the years. I am not sure where that item sits now.

**Senator Braley:** I have retail operations selling football tickets with taxes in, and I have operations that add the tax to the price. They have the option now, as a business, to price either way.

**Mr. Fruitman:** This discussion took place — I guess it was almost 20 years ago — when we converted from the Federal Sales Tax, FST, to the Goods and Services Tax, GST. Some organizations, at that time, opted for tax-in pricing while others did not. The competitive marketplace basically forced businesses to tax-out pricing, because if they used tax-in pricing and their competitor used tax-out, tax-in prices looked higher.

**Senator Braley:** That is the merchant's decision. We still have the right as the retailer.

**Mr. Fruitman:** I am not positive, I am sorry.

pourront arrondir les montants au chiffre supérieur selon la formule mentionnée par le sénateur Murray. Ainsi, ils ne contreviendront pas à la Loi sur la concurrence en raison de la façon dont ils établissent les prix.

En même temps, si les détaillants ne peuvent pas arrondir le prix au chiffre inférieur pour quelque raison que ce soit, le consommateur peut le faire. Autrement dit, si j'achète quelque chose, que la facture s'élève à 9,52 \$ et que le détaillant omet de me dire que c'est 9,50 \$, je peux lui offrir ce montant, et il ne peut le refuser.

Lorsque la pièce de un cent aura été retirée de la circulation, on ne devrait pas obliger les détaillants à accepter de se faire payer en cents; quant à savoir si la pièce aura encore cours légal, je l'ignore.

**Le président :** Moi aussi. Nous en sommes à l'étape des questions.

**Le sénateur Runciman :** Hier, dans le mémoire déposé par le Conseil du commerce de détail, on a évoqué les répercussions que l'établissement des prix taxé comprise, ce qui inclut également les éco-droits, pourrait avoir sur l'arrondissement des prix. Que pense votre organisation de l'établissement des prix taxé comprise?

**M. Fruitman :** Les éco-droits ouvrent une multitude de boîtes de Pandore. Cette stratégie a été mal appliquée il y a plusieurs mois, ici en Ontario.

Je crois que les consommateurs sont partagés sur la question de l'établissement des prix taxé comprise. D'une part, nous aimons savoir combien le gouvernement vient nous prendre. D'autre part, il est plus simple de savoir quel est le prix total à la caisse. Encore une fois, cela ne change pratiquement rien lorsqu'on achète de nombreux articles. Au supermarché, peu de gens utilisent une calculatrice pour savoir combien ils vont payer à la caisse; nous parlons donc de l'achat d'un ou de deux articles.

Je préférerais que la taxe ne soit pas comprise dans les prix afin que nous puissions savoir quel montant est ajouté.

**Le sénateur Braley :** Une entreprise a-t-elle le droit de fixer les prix des deux façons? Certains prix incluraient la taxe et d'autres non. Elles ont le droit de le faire.

**M. Fruitman :** Je n'en suis pas certain. Cette position a changé au fil des ans. Je ne sais pas où l'on en est actuellement.

**Le sénateur Braley :** Dans certains points de vente, le prix des billets de football inclue les taxes, et dans d'autres, non. Les entreprises ont maintenant la possibilité de choisir.

**M. Fruitman :** On a discuté de cette question — il y a presque 20 ans, je crois — lorsqu'on a remplacé la taxe de vente fédérale, la TVF, par la taxe sur les produits et services, la TPS. À l'époque, certaines organisations ont opté pour l'établissement des prix taxé comprise, mais pas toutes. La compétitivité du marché a pour ainsi dire obligé les entreprises à ne pas inclure la taxe dans le prix des produits, parce que si elles l'incluaient et que leurs concurrents ne le faisaient pas, les prix taxé comprise semblaient plus élevés.

**Le sénateur Braley :** La décision revient aux commerçants. Nous avons encore le droit de choisir.

**M. Fruitman :** Je n'en suis pas certain, je suis désolé.

**Senator Murray:** Does it depend on the province?

**Senator Braley:** I have Ontario and British Columbia operations. I do not know about Alberta.

**Senator Murray:** I am talking about the authority. In some provinces, it may be.

**Senator Braley:** The federal government collects the tax now for both provincial tax and GST, which is the Harmonized Sales Tax, HST, in the various provinces, but otherwise federal and provincial governments have two sets of auditors. In both cases, they are working with whatever decision is made. In Ontario now, it is 11.5 per cent for the 13 per cent.

**Senator Murray:** I remember the discussion well. This point is slightly off subject, but I remember well when we brought in the GST. There was a discussion within the government as to whether we should insist on the tax being within or outside the price. I am not sure what the authority of the federal government is in that respect. Perhaps we could have legislated to have tax-in pricing.

I felt then — and I suppose in principle I still feel, since I am a small “c” conservative — that it is wise and only fair to show what the taxpayer is paying in taxes. On the other hand, since that time I have been startled by the number of people, both merchants and consumers, who vastly prefer a system like, say, with the Value Added Tax in Europe, where VAT is included.

**The Chair:** They know what the price is when they pick it up.

**Senator Murray:** Yes, and they do not have to calculate in their own mind what GST plus PST is.

**Senator Braley:** Merchants have to show the amount on the invoice, if there is an invoice, and whether the tax is in the calculation or not, so tax is shown.

**Mr. Fruitman:** Again, that issue, in part, relates to another educational problem we have these days with so many people who do not know how to calculate in their heads anymore. At 15 per cent, they had trouble, and at 13 per cent in Ontario, it is much more difficult. There is that argument but, as I said, I personally still prefer to see the tax out so that we know how much it costs.

**The Chair:** I may be able to bring us back on topic with this question, because I think Senator Murray might have opened it up.

We had a discussion yesterday about consumer protection legislation, and that involves advertised pricing and a number of things like that. Quebec was the province that was mentioned.

Are you familiar with consumer pricing legislation in provinces that might impact on a decision to become involved in rounding up and rounding down, such as has been discussed here?

**Le sénateur Murray :** Cela dépend-il de la province?

**Le sénateur Braley :** Je fais des affaires en Ontario et en Colombie-Britannique. Pour ce qui est de l'Alberta, je ne suis pas au courant.

**Le sénateur Murray :** Je parle de l'autorité. Dans certains cas, c'est le gouvernement provincial.

**Le sénateur Braley :** Actuellement, le gouvernement fédéral perçoit la taxe provinciale et la TPS, soit la taxe de vente harmonisée, ou TVH, dans diverses provinces, mais autrement, les gouvernements fédéral et provinciaux ont deux groupes de vérificateurs. Dans les deux cas, ils travaillent en fonction des décisions qui sont prises. En Ontario, c'est 11,5 p. 100 et non 13 p. 100.

**Le sénateur Murray :** Je me souviens très bien de cette discussion. Nous nous écartons quelque peu du sujet, mais je me rappelle bien de la mise en place de la TPS. Le gouvernement s'était demandé s'il devait exiger que la taxe soit incluse ou non dans le prix. Je ne sais pas de quel pouvoir dispose le gouvernement fédéral à ce chapitre. Nous aurions peut-être pu légiférer pour que l'on établisse les prix taxe comprise.

À l'époque, j'estimais — et je suppose que j'estime toujours, puisque j'adhère aux principes de l'ancien parti progressiste-conservateur — qu'il est judicieux et équitable d'indiquer aux contribuables combien ils paient de taxes. D'un autre côté, depuis cette époque, je suis toujours étonné du nombre de personnes, tant parmi les commerçants que les consommateurs, qui préfèrent nettement un système comme celui que l'on trouve en Europe, par exemple, soit la taxe sur la valeur ajoutée, qui est comprise dans le prix.

**Le président :** Ils savent quel est le prix lorsqu'ils choisissent l'article.

**Le sénateur Murray :** Oui, et ils n'ont pas besoin de calculer eux-mêmes la TPS plus la TVP.

**Le sénateur Braley :** Les marchands doivent indiquer le montant sur la facture, s'il y en a une, et si la taxe entre dans le calcul ou non pour que l'on sache à combien elle s'élève.

**M. Fruitman :** Encore une fois, cette question est en partie liée à un autre problème d'éducation touchant un grand nombre de personnes qui ne savent plus comment faire un calcul mental. Elles trouvaient cela difficile à 15 p. 100, et ça l'est encore plus à 13 p. 100 en Ontario. On avance donc cet argument mais, comme je l'ai dit, je préfère tout de même que la taxe ne soit pas comprise dans le prix afin que nous sachions combien coûte l'article.

**Le président :** Je pourrai peut-être nous ramener à notre sujet avec cette question, car je crois que le sénateur Murray s'en est quelque peu écarté.

Hier, nous avons discuté des mesures législatives en matière de protection des consommateurs, et cela comprend les prix annoncés, entre autres. On a notamment mentionné la loi québécoise.

Êtes-vous au courant des mesures législatives relatives aux prix à la consommation qui sont en vigueur dans les provinces et qui pourraient avoir un impact sur la décision d'adopter une stratégie d'arrondissement aux chiffres supérieur et inférieur, comme nous en avons discuté ici?

**Mr. Fruitman:** Not specifically; it has been a long time since I have looked at that perspective. I recall that there was something different in Quebec, but I am sorry; I do not remember exactly what it is.

**The Chair:** That is another area for which we hope to have a briefing note from our researchers, to help us with whether, if the recommendation is to eliminate the penny, it can be handled without some provincial approval; whether it can be handled by the federal government solely, on its own.

**Mr. Fruitman:** That is something that will have to be researched. I suspect that it can be, but I am sorry; again, I do not know, without going into the details of the various provincial legislation. Some of this issue goes way back to the days of the disputes and discussions about bar-coding and showing prices on product, so it was all wrapped up in that issue.

**The Chair:** Are there any questions flowing from that?

**Senator Callbeck:** I have one question. Yesterday the Retail Council of Canada was here. They say that in considering the elimination of the penny, many believe that Canada's value-focused shoppers will be receptive to claims that the elimination of the penny will increase prices. What do you say to that view?

**Mr. Fruitman:** There is that fear out there, but again it is a competitive marketplace. Retailers try to make it appear as though their prices are better than their competitors' prices. There is a psychological factor in there, long established, of the 99-cent and 98-cent pricing rather than going to the even dollar; that if it is \$5.99, somehow it sounds less expensive to us than \$6. I think that factor will still hold and I do not think that retailers are likely to use that factor as a mechanism for bumping up all their prices. If a retailer says that an item that was \$5.99 will then be priced at \$6, and if a competitor comes out at \$5.99, the price will look a lot cheaper, even if it is only one penny.

**The Chair:** Thank you, Mr. Fruitman. That seems to be all our questions. We appreciate your appearing and helping us out with the consumer point of view.

**Mr. Fruitman:** Again; do it.

**The Chair:** This meeting is now concluded. We meet again next Tuesday morning. It may well be that we will meet a half hour early if the funeral for one of our colleagues takes place at 11 a.m.

(The committee adjourned.)

**M. Fruitman :** Pas particulièrement; cela fait longtemps que je ne me suis pas penché sur cette question. Je me souviens qu'il y avait quelque chose de différent au Québec, mais je ne me rappelle pas exactement de quoi il s'agit; je suis désolé.

**Le président :** C'est un autre sujet pour lequel nous espérons recevoir des notes d'information de nos attachés de recherche. Cela nous aiderait à déterminer, dans l'éventualité où l'on recommanderait d'éliminer la pièce de un cent, si cela peut se faire sans l'approbation des provinces, si le gouvernement fédéral peut s'en occuper à lui seul.

**M. Fruitman :** On devra étudier cette question. J'ai le sentiment que c'est possible, mais encore une fois, je ne peux vous le dire sans avoir vérifié dans les diverses mesures législatives provinciales. Cette question remonte en partie à l'époque des débats et des discussions au sujet des codes à barres et des prix affichés sur les produits; tout cela faisait partie de cette question.

**Le président :** Y a-t-il d'autres questions à ce sujet?

**Le sénateur Callbeck :** J'ai une question. Hier, les représentants du Conseil canadien du commerce de détail sont venus témoigner. Ils disent que bien des gens croient que les consommateurs canadiens qui accordent beaucoup d'importance à la valeur seront réceptifs aux déclarations selon lesquelles l'élimination de la pièce de un cent fera augmenter les prix. Qu'en pensez-vous?

**M. Fruitman :** C'est ce que l'on craint, mais je le répète, c'est un marché concurrentiel. Les détaillants essaient de faire croire aux consommateurs que leurs prix sont meilleurs que ceux de leurs concurrents. Il y a là un facteur psychologique, qui existe depuis longtemps; il fait en sorte qu'il est préférable de fixer le prix d'un produit à 99 cents ou 98 cents au lieu d'un dollar et que 5,99 \$ nous semble, pour une raison ou pour une autre, moins cher que 6 \$. Je crois que ce facteur interviendra encore, mais je doute que les détaillants l'utiliseront comme un mécanisme pour faire grimper tous leurs prix. Supposons qu'un détaillant indique que le prix d'un article passera de 5,99 \$ à 6 \$, et qu'un concurrent affiche le prix de ce même article à 5,99 \$, on aura alors l'impression que l'article est beaucoup moins cher à 5,99 \$, même si la différence n'est que de un cent.

**Le président :** Merci, monsieur Fruitman. Il ne semble plus y avoir de questions. Nous vous remercions d'avoir témoigné et de nous avoir aidés à comprendre le point de vue du consommateur.

**M. Fruitman :** Je reste à votre disposition.

**Le président :** Voilà qui conclut cette réunion. Nous nous retrouverons mardi prochain, en avant-midi. Il se peut que nous nous réunissions 30 minutes plus tôt si le service funéraire de l'un de nos collègues a lieu à 11 heures.

(La séance est levée.)



*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Tuesday, September 28, 2010**

*Canadian Automatic Merchandising Association:*

Kim Lockie, President.

*Conseil québécois du commerce de détail:*

Gaston Lafleur, President.

*Retail Council of Canada:*

Diane J. Brisebois, President and Chief Executive Officer.

*Canadian Council of Grocery Distributors:*

David Wilkes, Senior Vice-President, Trade and Business Development.

**Wednesday, September 29, 2010**

*Canadian Bankers Association:*

Darren Hannah, Director, Banking Operations.

*Consumers' Association of Canada:*

Mel Fruitman, Vice-President.

TÉMOINS

**Le mardi 28 septembre 2010**

*Association canadienne d'auto-distribution :*

Kim Lockie, président.

*Conseil québécois du commerce de détail :*

Gaston Lafleur, président.

*Conseil canadien du commerce de détail :*

Diane J. Brisebois, présidente et chef de la direction.

*Conseil canadien des distributeurs en alimentation :*

David Wilkes, premier vice-président, Expansion du commerce et des entreprises.

**Le mercredi 29 septembre 2010**

*Association des banquiers canadiens :*

Darren Hannah, directeur, Opérations bancaires.

*Association des consommateurs du Canada :*

Mel Fruitman, vice-président.